

Contribution à l'étude et à la valorisation du patrimoine médiéval de Toulouse

Le château de Candie



Juin 2013

Auteurs

BARDI Tom	COUGOT Dorian	HARANCQ Clément
BORN Laura	D’ALEMAN Antoinette	LOZE Marie-Saziley
BOUCHÉ Élodie	FICHET Flavie	PILLOIX Oriane
BRUYÈRE Charlotte	GACHES Margaux	WILLIG Julien
COUFFIGNAL Julie	GOURRAT Simon	

Sous la direction de

FOLTRAN Julien, enseignant

Avec la participation de

CHAUVIN Nathalie, étudiante

GÉRARDIN Léa, archéologue

VORA-MALPEL Sophie, étudiante

Cette étude a fait l’objet d’une restitution publique coordonnée par six étudiants et leur enseignant le 12 juin 2013, devant plusieurs responsables des services de la mairie de Toulouse et de la région Midi-Pyrénées, intitulée *Le château de Candie : comprendre le patrimoine médiéval de Toulouse pour sa mise en valeur*.

BORN Laura	BRUYÈRE Charlotte	GACHES Margaux
BOUCHÉ Élodie	D’ALEMAN Antoinette	WILLIG Julien

Remerciements à Roland Chabbert et Maurice Scellès (Service Régional de l’Inventaire du patrimoine de Midi-Pyrénées) ; Laure Krispin (Archives municipales de Toulouse) ; Addy Amari, Valérie Tapin, Pierrette Bernhardt (Régie agricole de la ville de Toulouse).

SOMMAIRE

Introduction générale.	4
Relevé de la façade sud (FAC 33)	7
1. Méthodologie et mise en garde.	7
2. Description de la façade.	8
3. Interprétations.	9
Conclusion.	10
Croquis Intérieurs	12
1. Méthodologie.	12
2. Description.	12
2.1. <i>La pièce sud-est (PCE 23).</i>	12
2.2. <i>La pièce de la tour centrale (PCE 24).</i>	14
2.3. <i>La pièce de l'escalier (PCE 25).</i>	15
2.4. <i>La pièce sud-ouest (PCE 26).</i>	16
3. Interprétations.	17
3.1. <i>Dispositions générales et distribution des pièces.</i>	17
3.2. <i>Les fenêtres d'origine.</i>	17
3.3. <i>Un bâtiment sans cheminée.</i>	18
3.4. <i>Un toit à double pente.</i>	19
Mémoire vivante	20
Couverture photographique	21
Conclusion générale	22
État médiéval du château d'après les travaux effectués sur l'aile sud	22
Pistes pour des recherches futures.	23
ANNEXE 1, liste des ES et EA :	24
ANNEXE 2, figures :	30

Introduction générale.

L'Unité d'Enseignement (UE) 23 du département d'Histoire de l'Art et d'Archéologie de l'université de Toulouse II-le Mirail avait pour objectif de familiariser les étudiants avec les outils mis en œuvre par les archéologues pour l'étude d'édifices à fort intérêt patrimonial.

Pour répondre à cet objectif, l'université s'est rapprochée des services de l'Inventaire du patrimoine de la région Midi-Pyrénées et des Archives municipales de la ville de Toulouse. Les institutions et les acteurs concernés ont alors proposé l'étude du château de Candie et la Régie agricole de la mairie de Toulouse qui gère le site a accepté de nous en ouvrir les portes.

Jusqu'à présent, seul le service de l'Inventaire du patrimoine s'était véritablement préoccupé de ce monument inscrit depuis 2001, en produisant une notice succincte¹ et une série de plans et de croquis de façades. Patrick Roques a relevé le plan du rez-de-chaussée et du premier étage du château en 1997 (fig. 17 et 18). Anne-Noé Dufour a dessiné les façades extérieures et les façades donnant sur la cour intérieure en représentant la plupart des éléments remarquables (baies, reprises de maçonneries, etc.). Un article de Pierre Carcy et Maurice Scellès sur les « couvertures et charpentes dans le Midi de la France », paru en 2002 dans les *Mémoires de la Société Archéologique du Midi de la France*², évoque les exutoires des eaux de pluie du château de Candie, que les auteurs comparent aux mêmes systèmes dans une demeure de la rue de l'Esquille à Toulouse et à la tour d'Arles à Caussade (82).

Jamais le château n'avait fait l'objet de travaux de recherche d'envergure, laissant le champ entièrement libre aux étudiants. Ce rapport, réalisé par eux-mêmes, rend compte de leur investissement et met en valeur le travail de terrain et de mise au propre qu'ils ont effectué. Il ne constitue pas une étude exhaustive ni purement scientifique : les étudiants ont adopté une méthodologie rigoureuse et se sont appliqués à répondre aux exigences scientifiques, mais leurs travaux ont été réalisés dans le cadre d'une formation universitaire qui ne peut pas, par définition, prétendre à la perfection. Aussi, le lecteur ne perdra pas de vue que, malgré leur qualité souvent très bonne, les documents produits par les étudiants ont avant tout valeur d'exercice. Il n'en reste pas moins qu'ils ont réussi à formuler de nombreuses hypothèses qui pourront constituer de solides bases pour toute étude future du site.

¹ Accès à la notice du service de l'Inventaire de Midi-Pyrénées : [Patrimoine.Midi-Pyrénées](#) (site consulté le 30/05/2013) ; accès à la notice des Archives municipales de Toulouse : [Urban-Hist](#) (site consulté le 12/06/2013).

² CARCY Pierre, SCELLÈS Maurice, « Couvertures et charpentes dans le Midi de la France », dans *Mémoires de la Société Archéologique du Midi de la France*, numéro hors-série sur la maison au Moyen Âge dans le Midi de la France, 2002, pp. 203-228.

Le travail des étudiants s'est divisé en trois phases.

Une première **phase préparatoire** a été l'occasion de découvrir le château, récolter des informations et la documentation conservée au Service de l'Inventaire du Patrimoine de la région Midi-Pyrénées.

Pour les identifier avec précision et éviter tout risque de confusion, un code a été attribué aux éléments constitutifs du château – pièces, façades, murs, fenêtres, portes, baies, niches, cheminées, etc. – selon le principe des Entités Spatiales (ES) et Entités Archéologiques (EA)³. Chaque élément était désormais désigné par son code (voir annexe 1).

La décision fut prise de concentrer l'étude sur l'aile sud du château qui apparaissait comme la partie résidentielle : elle est ajourée de grandes croisées, les murs étaient enduits et elle était équipée d'éléments de confort – cheminées, latrines, etc. Dans notre première approche, cette aile nous a aussi semblé plus ancienne que l'aile orientale par exemple : vestiges de fenêtres jumelées, portail monumental en arc brisé, voûte d'ogives, etc.

Les étudiants se sont répartis en quatre équipes pour le travail de terrain : une équipe **relevés** chargée de faire le relevé de la façade sud, une équipe **croquis** dessinant les murs des pièces de l'aile sud ; une équipe **couverture photographique** devant photographier l'ensemble du château ; une équipe **mémoire vivante** chargée d'interroger les usagers du site sur leur connaissance de l'édifice et, si le temps le permettait, d'effectuer un cheminement altimétrique depuis une borne du nivellement général de la France pour donner les altitudes du château – ce qui fut fait.

Lors d'une **deuxième phase sur le terrain**, trois sessions de trois à quatre heures chacune ont été organisées au château. Les équipes ont mis en pratique les connaissances théoriques vues en cours et effectué les travaux qui leur avaient été attribués lors de la phase préparatoire. Chacune a atteint les objectifs fixés.

Enfin, durant la **troisième phase** de deux sessions de trois heures à l'université, les étudiants ont **mis au propre** les données accumulées sur le terrain et rédigé le rapport. Ils n'ont pas eu le temps de l'achever et ont accepté d'augmenter leur charge de travail en le terminant en dehors des heures de cours.

Rapide présentation du château.

³ Les ES sont des espaces identifiés comme une pièce ou la totalité d'une façade extérieure par exemple. Les EA correspondent à des ensembles structurés, comme un mur, une fenêtre, une porte, etc. Ainsi, une ES se compose du regroupement de plusieurs EA : une pièce se compose de plusieurs murs, de fenêtres, de portes, de niches ménagées dans les murs, etc. ; une façade extérieure comprend des fenêtres, des portes, des maçonneries de facture différente, etc.

Le château de Candie est situé au sud-ouest de la commune de Toulouse (fig. 1 et 7), dans le quartier Saint-Simon/Lafourguette. Son domaine de 35 hectares est limitrophe des communes de Cugnaux et Portet-sur-Garonne.

Si la photographie aérienne et la carte IGN actuelles (fig. 1, 2 et 7, 8) montrent un château situé dans une zone densément occupée, près du complexe industriel de Thibaut et de l'aérodrome de Francazal, les photographies aériennes de la seconde moitié du XX^e siècle (fig. 3 à 6) et la carte d'État-Major du XIX^e siècle (fig. 9 et 10) dévoilent que le château était dans un secteur agricole jusqu'aux années 1970 : seules quelques maisons bordaient alors les routes de Seysses et de Saint-Simon. Sur la carte de Cassini du XVIII^e siècle (fig. 11 et 12), le château n'est pas représenté : seul le bourg de Saint-Simon est indiqué.

La comparaison entre le cadastre actuel (fig. 13 et 14) et le cadastre de Toulouse de 1830 (fig. 15 et 16) ne révèle aucun changement dans le plan du château, mais plusieurs bâtiments annexes ont été modifiés. Le petit oratoire néogothique plus à l'est était clairement un édifice plus vaste : le cadastre de 1830 représente une église de plan cruciforme, orientée vers l'est, de 20 m de long environ et 15 m de large au transept⁴. Au nord-est, la maison de maître n'avait pas encore été construite parmi les dépendances dont l'organisation était différente de l'organisation actuelle.

Dans sa configuration actuelle, le château est composé de trois ailes – est, sud et ouest – disposées en U et closes au nord par un mur, aujourd'hui ouvert d'un portail qui est l'accès principal à la cour intérieure (fig. 17 et 18). Les façades extérieures sud et nord sont les plus longues, respectivement 30,50 m et 31,90 m ; les façades est et ouest sont plus courtes de quelques mètres : 28,70 m pour la façade ouest et 28 m pour la façade est. Les angles sont flanqués d'une tour au nord-est et d'échauguettes au nord-ouest et sud-est – l'angle sud-ouest porte encore les traces d'une échauguette disparue. La façade sud était la façade principale, avec un portail en arc brisé dont la clef portait un blason aujourd'hui bûché et qui permettait d'accéder à la cour intérieure par un porche voûté d'ogives. Une douve alimentée en eau par une source proche borde encore les façades sud et est.

⁴ Le commentaire historique de la notice du service de l'Inventaire indique que cette église était érigée en paroisse jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, lorsqu'une nouvelle église fut construite au centre du bourg Saint-Simon.

Relevé de la façade sud (FAC 33)

*Born Laura, Bouché Élodie, Couffignal Julie,
D'aleman Antoinette, Harancq Clément, Loze Marie-Saziley*

1. Méthodologie et mise en garde.

Pour faire le relevé de la façade sud (fig. 19 ; voir aussi fig. 51 à 61), nous avons d'abord tendu tout le long de celle-ci un axe gradué pour servir de référence tout au long de notre travail. Pour ce faire, nous avons eu recours au niveau optique, afin de positionner un fil parfaitement horizontal et à la même altitude (151,67 m) sur toute sa longueur. Une fois placé, nous y avons accroché un décimètre pour les différentes mesures. Le relevé a été effectué sur papier millimétré à l'aide d'un kutch à l'échelle 1/100^e.

Dans un premier temps, pour dessiner la silhouette du bâtiment, nous avons utilisé un distance-mètre afin de mesurer sa hauteur totale. Pour le relevé du sol, très irrégulier, nous avons eu recours à un fil à plomb et à un décimètre. Seule la silhouette de la tour est n'a pu être relevée avec précision : les outils à notre disposition ne nous permettaient pas de l'atteindre. Nous avons donc compté les assises de la façade à notre niveau en supposant qu'elles étaient de taille égale, soit 16 assises par mètre. Nous avons également mesuré et fait une moyenne de la longueur des briques. La fenêtre la plus proche de la tour est nous a également servi de référence. Le dessin que vous voyez sur le relevé est donc imprécis pour les contours de cette tour.

Nous avons ensuite mesuré et reporté tous les éléments significatifs de la façade à l'aide d'un décimètre et d'une perche graduée de huit mètres : porte, fenêtre, trou de boulin, coup de sabre, crochet, etc. Pour plus de précision et pour certifier les mesures effectuées sur les fenêtres, nous n'avons pas hésité à aller à l'intérieur du château afin de les vérifier à l'aide d'un décimètre. Cependant, tous les éléments n'étaient pas accessibles, notamment certaines fenêtres dont la position et les mesures ont été trouvées à l'aide du théorème de Pythagore, et tracées au jugé.

Aussi, le relevé ne peut pas être considéré comme tout à fait exact en tout point. C'est la raison pour laquelle nous avons préféré l'appeler dessin ou croquis à l'échelle.

2. Description de la façade.

La façade sud a une hauteur moyenne de 13 m et une longueur totale de 32 m. Une corniche longe la toiture. À 15,50 m de l'angle ouest et 10,20 m de l'angle est, se trouve une tour de 6,30 de largeur et 15 m de haut.

Premier niveau :

Les trois fenêtres barlongues du côté gauche/ouest (fig. 52) mesurent 0,80 m x 1,70 m. En partant de la gauche/ouest, la première (FEN 1607, fig. 52a) et la troisième (FEN 1605, fig. 52c) sont entièrement obstruées. La troisième fenêtre a un linteau et un appui en pierre ainsi que deux petites pierres sur le côté gauche (en haut et en bas). Ces dernières se retrouvent aussi sur la première fenêtre (FEN 1607) et portaient probablement les charnières d'un système de fermeture.

Deux jours (JOU 1506 et JOU 1304) sont également obstrués. Le premier vers la gauche/ouest (fig. 53), à 12,50 m de l'angle ouest du mur, mesure 0,10 m x 0,80 m. Le deuxième à 28,50 m du même angle, de mêmes dimensions, est accompagné d'une pierre blanche à l'angle supérieur droit.

Le portail principal (POR 1404, fig. 54) est couvert d'un arc brisé à deux rouleaux dont la clef de voûte en pierre portait un blason aujourd'hui bûché. Il a une ouverture de 4,30 m de large. Son piédroit gauche/ouest se situe à 16,70 m de l'angle ouest, et le piédroit droit/est à 11 m de l'angle est : le portail n'est pas au centre de la façade et la tour décrite plus haut le surmonte.

À 23,50 m de l'angle gauche/ouest et 7,20 m de l'angle de droite/est se trouve un jour oblong (JOU 1305) surmonté d'un linteau en bois, de 1,30 m x 0,90 m.

Deuxième niveau

Six croisées identiques (fig. 55 à 61), dont deux entièrement et trois partiellement obstruées, ajourent ce niveau. Seule la quatrième croisée en partant de l'angle gauche/ouest (FEN 2405, fig. 59) a récemment été entièrement ouverte. Elles mesurent en moyenne 1,70 m x 2,50 m et sont ornées de fleurs à l'intersection des meneaux et des croisillons (fig. 58). Des arcs sont clairement apparents au-dessus des deuxième, cinquième et sixième croisées (fig. 56, 60 et 61) en partant de la gauche/ouest. Des arcs sont aussi perceptibles sous l'enduit des première et troisième croisées en partant de la gauche/ouest (fig. 55 et 57). Des clous et des crochets en métal de part et d'autre des croisées signalent la présence d'un système de fermeture aujourd'hui disparu.

Troisième et quatrième niveaux

Au troisième niveau une fenêtre (sans numéro) oblongue ajoure la tour.

Au quatrième niveau, une fenêtre barlongue (sans numéro) se trouve au droit de la précédente. Ses mesures sont approximatives, environ 0,50 m x 1,20 m. Un volet inamovible percé

de plusieurs trous autorisait l'accès aux pigeons. Il faut noter à ce niveau les coups de sabres visibles à la jonction de la tour et de la corniche de part et d'autre de la tour.

À 1,80 m environ de l'angle de gauche/ouest, un coup de sabre vertical trahit une reprise de la maçonnerie sur plusieurs dizaines de centimètres de haut (TUR 42). L'angle de droite/est est flanqué d'une échauguette carrée (TUR 41), dont l'encorbellement repose sur une trompe de 1 m de haut. La hauteur maximale de l'échauguette est de 5 m (trompe comprise) et sa largeur de 2,70 m environ. La saillie de son encorbellement est de 0,90 m vers la droite/est (elle est donc flanquée dans la façade sur une largeur de 1,80 m). Elle est ajourée par une petite baie en plein-cintre en son centre.

3. Interprétations.

La **Pierre** était employée dans un but esthétique, jouant sur la bichromie entre celle-ci et la brique. Elle est utilisée essentiellement autour des fenêtres, reprenant toujours le même motif. Mais c'est peut-être plus pour sa dureté qu'elle a été utilisée autour des fenêtres : elle permettait de supporter les charnières de lourds systèmes de fermetures (volets en bois par exemple) aujourd'hui disparus.

Le coup de sabre et la reconstruction nettement apparents à l'angle de gauche/ouest correspondent au **néгатif d'une échauguette disparue** similaire à celle de l'angle de droite/est (TUR 41). La base de cette échauguette est visible depuis l'intérieur et a été observée par les équipes « croquis » et « couverture photographique » (voir *infra* et fig. 34 et 91). Il n'existe pas de source écrite expliquant et datant sa disparition mais les usagers du site affirment qu'elle a été volontairement et symboliquement abattue à la Révolution. Il est plus probable qu'elle se soit écroulée suite à un mauvais entretien ou qu'elle ait été détruite pour des raisons de sécurité. D'après son profil, l'échauguette, ayant une fonction de plaisance plus que de défense, pourrait être attribuable au XVII^e siècle.

Les croisées sont certainement contemporaines des échauguettes, d'après leur profil et, surtout, les motifs floraux visibles aux intersections des meneaux et des croisillons (fig. 58). Les arcs qui ont été observés au-dessus de la majorité des croisées ont d'abord été interprétés comme des arcs de décharge. Les observations effectuées à l'intérieur par l'équipe « croquis » ont permis de déterminer qu'il s'agissait plus sûrement du couvrement de fenêtres jumelées (voir *infra*) disparues et remplacées par les croisées. Ces couvirements ont été gardés pour servir d'arcs de décharge aux croisées. Ainsi, la façade sud était à l'origine ouverte au premier étage par **six fenêtres jumelées** sur toute sa longueur (fig. 20), qui devaient être identiques aux trois autres encore partiellement visibles

sur l'aile sud du château – fenêtre transformée en cheminée CHE 2306 sur la façade est (fig. 65), FEN 2503 (fig. 73) et fenêtre sans numéro (fig. 74) sur la façade nord.

Les deux jours du rez-de-chaussée (JOU 1304 et 1506) ont des dimensions semblables à des **archères** (fig. 53), bien que le château ne semble pas avoir été conçu pour la défense : il s'agit plutôt d'un château de plaisance au vu des fenêtres jumelées du premier étage. Ces deux jours sont d'origine (pas de trace de reprise) et la façade ne comprenait alors au rez-de-chaussée que ces jours et le grand portail en arc brisé : les autres baies de ce niveau n'ont été percées que plus tard. D'autres jours en forme d'archères, ont pu être supprimés suite au percement des baies postérieures. Le jour oblong (JOU 1305) situé à 4 m à droite/est du portail est à la même hauteur que les archères et se trouve à peu près à la même distance du portail que le jour de gauche/ouest (JOU 1506).

Enfin, malgré une lecture rendue difficile par l'enduit et la hauteur, la fenêtre oblongue (sans numéro) du troisième niveau, sur la tour, est surmontée d'un élément pouvant s'apparenter à un arc de décharge. Des coups de sabre de part et d'autre pourraient correspondre à des piédroits liés à cet arc. Les observations effectuées à l'intérieur de la tour – transformée en pigeonnier au XIX^e siècle – nous permettent de supposer qu'**une fenêtre jumelée** se trouvait à cet emplacement. D'ailleurs, à la même hauteur côté cour intérieure, le couvrement d'une fenêtre jumelée est visible au-dessus de la ligne de toit (fig. 74).

Des coups de sabre à la jonction de la tour et des corniches semblent indiquer un **rehaussement tardif** de la façade. Ainsi, la hauteur de la façade d'origine aurait pu être plus basse.

Conclusion.

Malgré la valeur d'exercice du relevé de la façade sud et l'approximation de certains éléments relevés, le fait de travailler durant trois sessions de terrain sur cette façade et de communiquer avec les autres équipes, notamment celle des croquis intérieurs, nous a permis de retrouver partiellement l'agencement de la façade originelle et nous autorise à formuler les hypothèses de restitution suivantes :

Au premier niveau, ou rez-de-chaussée, le portail en arc brisé portant une clef armoriée était le seul accès au bâtiment par cette façade. Ce niveau n'était pas pourvu d'autre baie, à l'exception d'une série de jours hauts et étroits dont la forme rappelle celle des archères.

Au deuxième niveau, ou premier étage, la façade était ajourée par une série de six fenêtres jumelées, à l'emplacement des actuelles croisées. Cette claire-voie démontre avec évidence la fonction de plaisance ou de demeure du château, plus que sa fonction défensive – les archères du rez-de-chaussée n'ayant alors qu'une fonction d'apparat.

Aux niveaux supérieurs, la tour était elle aussi ajourée d'une fenêtre jumelée. Aux angles, les perturbations dues à la construction des échauguettes et à la destruction de l'échauguette de gauche/ouest rendent difficiles toute restitution d'un état originel, mais il est très probable que rien ne les flanquait.

Pour les datations, les fenêtres jumelées partiellement conservées sur d'autres façades présentent un couvrement en arc en plein-cintre, contrairement à celles de la maison dite romano-gothique de Toulouse⁵ couvertes d'un arc brisé. Le portail au rez-de-chaussée de la façade sud est couvert d'un arc brisé. Comme pour la maison romano-gothique, le château pourrait avoir été construit entre la fin du XIII^e siècle et le début du XIV^e siècle.

⁵ Maison romano-gothique, 15 rue Croix-Baragnon, 31000 Toulouse.

Croquis Intérieurs

Bardi Tom, Pilloix Oriane, Willig Julien

1. Méthodologie.

Le but était de faire les croquis de tous les murs de toutes les pièces du 1^{er} étage de l'aile sud du Château de Candie, à savoir les pièces PCE 23, 24, 25 et 26. Le rez-de-chaussée de cette aile n'est pas pris en compte à cause des cuves qui empêchent de voir les murs. Les croquis ne sont pas tous à la même échelle et ne sont pas des relevés. Malgré leur caractère imprécis, les dimensions générales ont été mesurées sur chaque mur et pour chaque élément dessiné afin de garder une bonne proportion des croquis. Les dimensions ont été prises au distance-mètre et au décamètre, après un croquis rapide au brouillon pour évaluer les proportions. Le croquis final se met en place au fur et à mesure des prises de dimensions de chaque élément, généralement de gauche à droite et de bas en haut.

Chaque mur était dessiné par une seule personne pour que le croquis soit homogène. Les dessins d'une même pièce ont ensuite été confrontés pour les commenter et les modifier si nécessaire.

2. Description.

2.1. La pièce sud-est (PCE 23).

Croquis : fig. 23 à 26 ; photographies : fig. 75 à 86

La pièce mesure environ 6,90 x 9,70 m, soit près de 67 m². Sous le toit actuel en appentis, qui n'est pas le couvrement d'origine, la hauteur des murs est comprise entre 5 m (côté nord) et 7,60 m (côté sud).

On accède à la pièce par une porte ouverte à droite/nord du mur ouest (POR 2312, fig. 75), depuis la galerie (GAL 29). Deux parties sont visibles sur les murs : la partie basse est partiellement recouverte d'un enduit blanc, et la partie supérieure porte différentes traces d'aménagements (poutres, trous de solives, reprises, etc.) sous la toiture actuelle. Une corniche moulurée en brique délimite ces deux parties sur les murs sud et nord (MUR 2302, fig. 79, et 2203, fig. 86). La partie inférieure, dont les murs sont enduits, correspondait à la partie habitable de la pièce.

Le mur nord (MUR 2203, fig. 23) comporte l'accès (POR 2210) à l'aile orientale, et aux latrines dans le coin nord-est dont l'accès situé à l'angle des murs nord et est (MUR 2203

et 2301, fig. 86) est impraticable à cause du plancher en très mauvais état. La porte des latrines est très étroite et couverte d'un arc brisé. La porte (POR 2210) coupe deux arcs, visibles de part et d'autre de l'ouverture : celui de gauche/ouest est cintré et semble appartenir à une niche murée, celui de droite est segmentaire, à la même hauteur que le précédent, et couvre soit une fenêtre, soit une porte, murée.

La corniche moulurée indique qu'il s'agissait d'un mur gouttereau. Le mur se prolonge en retrait au-dessus de la corniche pour supporter la charpente du toit actuel. Bien que la hauteur n'autorise que difficilement les observations à ce niveau, il semblerait, d'après les photographies effectuées à la perche par l'équipe « couverture photographique », que subsistent au-dessus de la corniche des traces d'exutoires extrêmement ténues (fig. 85). Il s'agira dans une nouvelle campagne de déterminer si ce mur était pourvu d'exutoires, détruits lors de l'adjonction de l'aile est et/ou de la charpente du toit actuel.

Le mur est (MUR 2301, fig. 24 et 81) est marqué par une trace de suie qui signale un conduit de cheminée disparue et, autour, les traces d'arrachements de différentes maçonneries. La cheminée disparue (CHE 2306) est entourée à gauche/nord par une niche (NCH 2305) et à droite/sud par une petite fenêtre barlongue (FEN 2307). Le manteau et la hotte de la cheminée ont disparu, ainsi que le conduit. Les départs d'un arc segmentaire sont visibles, ainsi que la partie supérieure de deux piédroits qui étaient liés à cet arc (fig. 84). Le conduit de la cheminée a détruit la partie centrale de l'arc segmentaire et a été inséré dans la largeur entre les deux piédroits.

L'alignement des nombreux trous de solives a été perturbé par la cheminée disparue. Cet alignement est à la hauteur des corniches moulurées des murs perpendiculaires nord et sud (MUR 2203, fig. 85, et 2302) et de l'alignement de trous de solives du mur opposé ouest (MUR 2303). Au-dessus des trous de solives, les traces du pignon sont encore visibles.

À l'angle du mur est (MUR 2031) et du mur sud (MUR 2302) se trouve la base de l'échauguette sud-est (TUR 42) visible depuis l'intérieur (fig. 81, 82 et 83). Elle est en encorbellement sur une trompe identique à celle de l'extérieur (voir *supra*). L'accès à cette échauguette est aménagé sur sa face ouest, à l'intérieur du bâtiment.

Le mur sud (MUR 2302, fig. 25 et 79) est ajouré par deux grandes croisées en partie murées (FEN 2308 et 2309) à l'arrière-voussure en arc segmentaire. Sous l'enduit partiellement piqué, on remarque qu'en haut à gauche/est de la croisée de gauche/est (FEN 2308) et en haut à droite/ouest de la croisée de droite/ouest (FEN 2309), les arcs des arrière-

voissures se prolongent au-delà des piédroits des croisées et sont liés à des piédroits plus écartés masqués par l'enduit. Une niche (NCH 2313) se trouve entre les deux croisées.

Dans la partie supérieure, au-dessus de la corniche moulurée, dix évacuations d'eau sont aménagées (fig. 80). Ces exutoires peuvent se décomposer en deux parties : la partie inférieure composée de cinq assises de briques disposées de biais forme une série d'éperons permettant de diriger l'eau vers le trou d'évacuation ; au-dessus, les éperons supportent un arc en tas de charge d'une hauteur de sept assises qui permet de fermer la partie supérieure de l'exutoire et poursuivre le mur plus haut. Ce système permettait de cacher la charpente derrière la façade qui était construite au-dessus des exutoires.

Le mur ouest (MUR 2303, fig. 26, 77 et 78), dans lequel se trouve la porte principale (POR 2312, fig. 75) de la pièce, à droite/nord. Elle est en briques taillées (fig. 76), comme la plupart des briques du château, et couverte d'un arc brisé. Côté intérieur, l'arrière-voissure est couverte d'un arc segmentaire. Le système de fermeture de cette porte est composé d'un percement dans l'embrasure sud dans lequel coulisse une poutrelle qui peut s'engager dans une encoche pratiquée dans l'embrasure nord. La pièce est aussi équipée d'une petite porte (POR 2310) condamnée à gauche/sud qui communiquait avec la tour (PCE 24), ainsi que d'une niche centrale (NCH 2311).

À la hauteur des corniches des murs nord et sud (MUR 2203 et 2302), un alignement de 28 trous de solives (fig. 77) correspond à l'alignement visible sur le mur opposé est (MUR 2301, fig. 81). Au-dessus, on reconnaît les traces d'un ancien pignon (fig. 78).

2.2. La pièce de la tour centrale (PCE 24).

Croquis : fig. 27 à 30

La pièce sert actuellement de bureau et a été très restaurée pour une question de confort : un faux plafond a été ajouté à environ 3,50 m du sol et les murs ont été recouverts de plaques de plâtre. C'est une pièce carrée, de 4,50 m de côté. Seules l'arrière-voissure de la porte principale (POR 2407), la cheminée (CHE 2404) et une corniche bûchée sur les murs est et ouest (MUR 2303 et 2402) sont encore visibles.

Sur le **mur nord (MUR 2403, fig. 27)**, la porte d'entrée (POR 2407) est en arc brisé. L'arrière-voissure en arc segmentaire est de mêmes dimensions et profils que les autres portes donnant sur la galerie à ce niveau.

Sur le **mur est (MUR 2303, fig. 28)**, la cheminée présente un coffre en brique décoré d'un cordon et d'un arc plein cintre en briques saillantes ; son manteau est de taille modeste et

son couvrement est en fausse-coupe. La corniche en haut du mur est un simple renflement de brique juste sous le faux plafond, et est située plus bas que les corniches des pièces sud-est et sud-ouest (PCE 23 et 26), à 3,40 m contre 4 m. À droite/sud de la cheminée doit se trouver la porte (POR 2310), que nous avons vue dans la pièce sud-est (PCE 23), mais qui est ici cachée par les plaques de plâtres et derrière une armoire.

Sur **le mur sud (MUR 2401, fig. 29)**, la croisée (FEN 2405) qui ajoure la pièce est la seule de la façade sud (FAC 33) à être entièrement ouverte. Elle a une arrière-voussure en arc segmentaire.

Sur **le mur ouest (MUR 2402, fig. 30)**, un placard (PLC 1408) fait face à la porte est (POR 2310). Il s'agit probablement d'une autre porte bouchée : le placard a les mêmes dimensions que la porte est, et servait donc à la communication entre cette pièce et la pièce sud-ouest (PCE 25).

2.3. La pièce de l'escalier (PCE 25).

Croquis : fig. 31 et 32 ; photographies : fig. 93 à 95.

Cette pièce, largement occupée par une cage d'escalier, est située entre la galerie (GAL 29) et la pièce sud-ouest (PCE 26) sur laquelle elle est entièrement ouverte : il n'y a donc que trois murs à étudier. Cependant, le mur sud (MUR 2501) ne présente que peu d'intérêt pour notre étude car récent – il s'agit d'une cuve qui s'étend sur toute la hauteur de la pièce – à l'exception de sa partie supérieure.

Le mur sud (MUR 2501, pas de croquis) est presque entièrement caché par une cuve récente. Toutefois, au-dessus de la cuve, on peut encore observer sur la partie supérieure de mur un alignement d'exutoires à eau identiques à ceux du mur sud de la pièce sud-est (MUR 2302, fig. 93a), bien que dans un état de conservation plus mauvais. Cet alignement se prolonge sans discontinuité sur le mur sud (MUR 2601, fig. 93b et c) de la pièce sud-ouest, ce qui laisse supposer que les deux pièces n'en formaient qu'une à l'origine.

Le mur nord (MUR 2502, fig. 31) mesure 4,60 m de long et environ 6 m de haut. Il est ajouré sur la cour intérieure par une fenêtre haute barlongue partiellement obstruée, similaire à celle qu'on a pu voir dans la pièce sud-est (FEN 2307), de 3,20 m x 1,30 m (mesures côté intérieur). La partie centrale de la fenêtre n'est pas obstruée et laisse une ouverture d'un peu plus d'un mètre de haut. Elle est surmontée d'un arc de décharge en plein-cintre plus large que son ouverture. D'après ce qui est visible à l'extérieur, il s'agit de l'arrière-voussure d'une fenêtre jumelée partiellement détruite et bouchée (fig. 73).

On remarque également un ancien niveau de plancher, matérialisé par une bande rectiligne nette, qui coïncide avec la porte d'accès de la galerie supérieure et les traces de l'escalier visibles sur le mur est (MUR 2402, fig. 95).

Le mur est (MUR 2402, fig. 32, 94 et 95) comporte deux ouvertures au niveau du sol actuel (POR 2504 et 2406 bouchée). La porte de gauche/nord (POR 2504, fig. 87) permet la communication avec la galerie. Elle est identique à la porte de la pièce sud-est (POR 2312, fig. 75) dans ses dimensions, son profil et son système de fermeture.

Au-dessus de la cuve, on remarque les traces d'un ancien pignon connecté aux exutoires (fig. 94), que la charpente actuelle a coupé. L'accès à la tour centrale se fait depuis ce mur, au-dessus de la cuve.

2.4. La pièce sud-ouest (PCE 26).

Croquis : fig. 33 à 35 ; photographies : fig. 87 à 92.

La taille de la pièce est d'environ 10,50 m (murs gouttereaux sud et nord MUR 2601 et 2603) sur 7,70 m (mur ouest MUR 2602) ; sa hauteur maximale est d'environ 7,75 m. L'accès se fait directement depuis la pièce à l'est (PCE 25), car ces deux pièces communiquent sans qu'aucun mur ne les sépare. La pièce est divisée par un plancher intermédiaire à environ 2,75 m de hauteur, rajouté ultérieurement. Comme dans la pièce sud-est (PCE 23) la partie supérieure porte les traces de différents aménagements de charpentes sous la toiture actuelle.

Le mur nord (MUR 2603, fig. 33) est mitoyen de la pièce nord (PCE 27). Il est surmonté d'une corniche moulurée, identique et à la même hauteur que celle du mur opposé sud (MUR 2601). Une porte étroite (POR 2611) s'ouvre sur la pièce nord (PCE 27), ainsi qu'une autre porte (POR 2610) plus grande et large dans l'angle gauche/ouest du mur.

À droite/est du mur, une large baie (BAI 2604) s'ouvre sur la cour intérieure, de même qu'une fenêtre haute (sans numéro) qui se trouve au-dessus de cette baie, à hauteur du niveau de plancher intermédiaire.

Le mur sud (MUR 2601, fig. 34) porte les arrière-voussures des croisées partiellement ou entièrement bouchées (FEN 2606 et 2607, fig. 92), couvertes d'arcs segmentaires. Ces arcs segmentaires sont plus larges que les croisées et on remarque grâce à un coup de sabre, que leur largeur a été réduite par une maçonnerie postérieure pour l'adapter à la largeur des croisées.

À environ 4,75 m du sol, une corniche moulurée couronne le mur. Au-dessus de la corniche, la maçonnerie est très perturbée. On distingue encore plusieurs exutoires d'eau (fig. 93) identiques à ceux de la pièce sud-est (PCE 23). Dans l'angle de droite/ouest, l'encorbellement d'une échauguette d'angle disparue subsiste (fig. 91).

Le mur ouest (MUR 2602, fig. 35) porte en son centre l'arrière-voussure en arc segmentaire d'une baie bouchée, de mêmes dimensions que les arrière-voussures des fenêtres du mur sud. Deux niches (NCH 2608 et 2609) l'entourent.

La partie supérieure du mur est très endommagée, mais on peut voir à droite/nord plusieurs marques du pignon (fig. 88) d'une toiture antérieure, en relation avec les exutoires du mur sud et la corniche du mur nord. On remarque aussi des traces d'arrachement sur le pignon (fig. 89). À l'angle sud, la trompe de l'échauguette a perturbé le mur pignon (fig. 90).

3. Interprétations.

Nous allons nous attacher à décrire certains éléments qui permettent de repérer différentes phases de constructions.

3.1. Dispositions générales et distribution des pièces.

Le premier étage de l'aile sud comportait à l'origine trois pièces : la pièce sud-est (PCE 23) mesure 67 m², soit près de 7 m x 10 m ; la pièce centrale, dans la tour (PCE 24), est un carré de 4,50 m de côté, soit près de 20 m² ; la grande pièce au sud-ouest (PCE 25 et 26) de 115 m², soit plus 7,50 m x 15 m. Ces pièces étaient toutes accessibles en enfilade par deux portes pratiquées dans les murs de séparation contre la façade sud (POR 2310 et PLC 2408). La galerie (GAL 29) permet encore aujourd'hui de desservir les trois pièces.

Ces pièces étaient équipées de nombreuses niches ménagées dans les murs.

En l'état actuel de nos connaissances, il est impossible de déterminer où se trouvait l'escalier d'origine desservant cet étage. Les traces d'escaliers observées en rez-de-chaussée contre la face extérieure du mur 1402 ne sont probablement pas celles de l'escalier d'origine qui aurait encombré le passage principal pour accéder à la cour intérieure. De même, les traces d'escalier sur le mur ouest (MUR 1502) de la pièce PCE 15, à une hauteur différente de l'escalier actuel, ne peuvent correspondre à un escalier d'origine au vu des nombreuses perturbations que sa construction a laissé sur le mur.

3.2. Les fenêtres d'origine.

La cheminée (CHE 2306) de la pièce sud-est (PCE 23) a disparu, mais il reste une trace de suie sur le mur jusqu'à la toiture. On reconnaît sur le mur, probablement caché par la hotte initialement, des piédroits et le départ d'un arc segmentaire à environ 3 m de hauteur, bûché pour laisser place à la cheminée. Cet arc est à la même hauteur que les arrière-voussures des croisées du mur sud (FEN 2308 et FEN 2309) – et donc que toutes les croisées de la façade sud (FAC 33). Au revers extérieur du mur, sur la façade est (FAC 32), l'arc de couverture d'une fenêtre jumelée bouchée est à la même hauteur que l'arc détruit dans la cheminée : la cheminée a été construite dans son arrière-voussure.

En piquant l'enduit autour de la croisée de droite/ouest (FEN 2309), on remarque que l'arc segmentaire de l'arrière-voussure se prolonge au-delà des piédroits de la croisée. De plus, des fissures dans l'enduit montrent que la largeur de la fenêtre d'origine a en fait été réduite pour s'adapter à la largeur des croisées. La largeur d'origine était la même que celle de l'arrière-voussure de la fenêtre jumelée de la cheminée. Il apparaît donc évident que les croisées ont remplacées des fenêtres jumelées identiques à celle du mur est. Les mêmes observations quant à la largeur de l'embrasement d'origine, la hauteur de l'arrière-voussure, l'emprise de l'arc, etc. ont pu être faites sur les croisées du mur sud de la pièce sud-ouest (FEN 2606 et 2607), ainsi que sur la fenêtre bouchée (sans numéro) du mur ouest de cette même pièce.

Ainsi, toute l'aile sud du château de Candie était ajourée par des fenêtres jumelées : une sur les pignons (façades est et ouest) et une série de six sur la façade principale au sud. Il faut y ajouter les fenêtres jumelées (FEN 2503 et sans numéro) de la façade nord de l'aile sud. Toutes ces fenêtres ont soit été remplacées par des croisées au XVII^e siècle (sur la façade sud), soit bouchées, soit modifiées (insertion d'une cheminée, percement d'une baie plus petite).

3.3. Un bâtiment sans cheminée.

Deux cheminées sont visibles dans l'aile sud.

Celle de la pièce de la tour centrale (PCE 24, CHE 2404) est largement postérieure à l'édification du château. Ses dimensions et le motif que porte sa hotte rappellent un type de cheminée moderne plus que médiévale.

La cheminée de la pièce sud-est (PCE 23, CHE 2306) a été insérée dans une ancienne fenêtre jumelée bouchée et est aussi postérieure à l'édification du château.

Nous pouvons émettre l'hypothèse que l'aile sud du château, pourtant vouée à la résidence au vu de la claire-voie qui l'ajoute, n'était pas équipée de cheminée dans son premier état.

3.4. Un toit à double pente.

La forme du toit actuel de l'aile sud, en appentis, n'est pas celle d'origine, d'après les vestiges d'une ancienne toiture observée dans les pièces du premier étage.

Des traces de pignon sont visibles sur tous les murs est et ouest des pièces sud-est et sud-ouest (MUR 2301, 2306 ; 2402, 2602). Tous les murs nord et sud de ces pièces sont couronnés de corniches moulurées d'un profil identique (MUR 2203, 2302 ; 2603, 2601). Les corniches des murs sud sont encore surmontées d'exutoires pour les eaux et on soupçonne leur présence sur certaines parties des murs nord – notamment dans la pièce sud-est. Le toit d'origine était donc un toit à double pente, de pente douce (33°)⁶, qui était caché derrière des murs pourvus d'exutoires. Cette disposition se retrouve à la tour d'Arles de Caussade (82)⁷ et dans une maison de la rue de l'Esquille à Toulouse⁸.

Au-dessus des exutoires, il est possible qu'un chemin desserve les échauguettes d'angles dont les accès sont visibles à ce niveau dans les pièces sud-est et sud-ouest.

⁶ CARCY P., SCELLÈS M., « Couvertures et charpentes ... », *op. cit.*, p. 214.

⁷ *Id.* : à titre de comparaison, la pente du toit de cette tour est de 27°.

⁸ *Id.* : à titre de comparaison, la pente du toit de cette maison est de 35°.

Mémoire vivante

Born Laura, D'Aleman Antoinette

La mémoire vivante concentre toutes les données sur un site par les personnes qui le fréquentent actuellement mais aussi et surtout ceux qui l'ont fréquenté dans le passé. Cette étape de recherche est importante au cours d'une étude archéologique du bâti puisque celle-ci nous permet de comprendre l'histoire du site, ses modifications, ses fonctions et autres connaissances à travers une donnée de temps. Il faut tout de même garder à l'esprit que ces informations ne peuvent pas être considérées comme des données certaines et scientifiques.

Lors de notre étude au château de Candie, nous avons rencontré Pierrette Bernhardt. Régisseuse du domaine de Candie, elle a occupé le poste d'assistante régisseuse à partir de 1983 jusqu'en 2012 où elle succède à son père. Le père de Pierrette Bernhardt a été ouvrier agricole depuis 1956 au domaine de Candie et lorsque la mairie de Toulouse a racheté le domaine en 1976, il fut nommé régisseur. Connaissant ainsi le château de Candie depuis son enfance, elle a pu nous éclairer sur quelques aspects du domaine :

Le site et le château ont accueilli une activité viticole au moins depuis les années 1950. Dans son souvenir, depuis son arrivée au château aucune modification n'a été faite pour les besoins de l'activité viticole à part le couvrement de la partie nord de la cour intérieure et la réfection de la calade de la cour intérieure dans les années 1980.

Sur la façade ouest nous avons observé une trace d'enduit inclinée (fig. 42). Pierrette Bernhardt nous a expliqué qu'il s'agissait des traces d'une rampe de déchargement pour les camions, détruite il y a une dizaine d'années.

Elle se souvient également que dans son enfance, il lui fut raconté que la destruction de la tour à l'angle de la façade sud et de la façade ouest était due à la Révolution et que le bouchage des fenêtres fût entrepris au XIX^e siècle dans le but de réduire le montant des impôts sur les ouvertures des bâtiments.

Enfin, Pierrette Bernhardt nous a montré dans le jardin, à 50 m au nord du château, un bassin découvert par un abbé au début du XIX^e siècle qu'il pensait être le départ d'un souterrain reliant le château. Il s'agirait plus probablement d'un système de captage d'eaux.

Couverture photographique

Bruyère Charlotte, Cougot Dorian, Fichet Flavie, Gaches Margaux, Gourrat Simon

L'équipe photographie est chargée de la couverture photographique de l'édifice. Au château de Candie, il s'agissait de photographier les éléments qui semblaient avoir une importance particulière, comme par exemple les départs d'arcs, les fenêtres jumelées ou encore les coups de sabre dans la maçonnerie. À l'aide d'une perche de dix mètres sur laquelle l'appareil photo est accroché, les membres de l'équipe déclenchent les clichés depuis une manette télécommandée. C'est cette méthode qui est utilisée pour prendre des vues en hauteur évitant l'effet de contreplongée, autant sur les façades que dans les pièces intérieures. Les photographies comprennent des vues à grand angle et d'autres plus serrées.

L'équipe « couverture photographique » peut être appelée par les autres équipes pour prendre un détail ou un élément utile pour l'interprétation d'un état antérieur de l'édifice ou trop haut pour être correctement vu.

Lors de la couverture, nous devons exercer notre œil afin de définir les détails et ensembles de structures qui semblaient importants pour la compréhension de l'évolution de l'édifice. En effet, le château de Candie a subi plusieurs remaniements : on constate que l'aile sud est la partie la plus ancienne du château avec des coups de sabre au niveau de l'angle de cette aile et du départ des autres ailes. Les ailes ont probablement agrandi le château *a posteriori*. De plus, on constate divers types de fenêtres tout autour du bâtiment, certaines sont des croisées, d'autres sont des fenêtres jumelées. Beaucoup d'entre elles sont murées et/ou recoupées par une autre fenêtre.

Conclusion générale

État médiéval du château d'après les travaux effectués sur l'aile sud

L'extérieur de l'aile sud.

Le château de Candie a un aspect défensif mis en évidence par son plan massé carré, les douves devant les façades sud et est, l'alignement d'archères et le puissant portail en arc brisé en rez-de-chaussée de la façade sud, les hautes façades qui masquent les toitures. Cette apparence de château-fort avait jusqu'à présent laissé supposer que les croisées du premier étage de la façade sud avaient été ouvertes au XVII^e siècle dans un mur aveugle. La recherche menée ici permet d'affirmer qu'elles ont en fait remplacé six fenêtres jumelées identiques aux fenêtres des murs pignons est et ouest et du mur gouttereau nord de l'aile sud. Ces nombreuses fenêtres, sur les façades extérieures dès l'origine, amoindrissent la dimension défensive : les douves, les archères, le toit masqué, ne sont qu'un appareil et seraient tout à fait inefficaces pour soutenir une attaque.

Le château apparaît alors comme la demeure d'un riche propriétaire reproduisant les conventions d'un château-fort mais il ne s'agit absolument pas d'un ouvrage fortifié. L'appellation de château-fort ne peut donc pas être attribuée au château de Candie.

Cette volonté d'avoir un château de plaisance d'apparence guerrière n'a pas disparu avec les siècles : lorsque les fenêtres jumelées ont été remplacées par des croisées à l'époque moderne, des échauguettes tout à fait inopérantes ont été construites aux angles du château. Par ailleurs, les observations effectuées à l'intérieur du bâtiment indiquent que la construction des échauguettes a perturbé le système en place des exutoires des eaux de pluie. On peut donc supposer que rien ne flanquait les angles du château auparavant.

L'intérieur de l'aile sud.

Dans son premier état, l'aile sud comprenait trois pièces, dont la pièce centrale de la tour. Le château n'était manifestement pas équipé d'autres éléments de confort que les nombreuses fenêtres jumelées, dont la plupart orientées au sud devaient fournir un bon éclairage aux pièces de l'étage. Les cheminées et les latrines ont été ajoutées plus tard : la cheminée de la tour, dans la pièce centrale, est de facture moderne et la cheminée de la pièce sud-est, à l'état de trace, a été construite dans l'embrasement d'une fenêtre jumelée bouchée ; les latrines de cette même pièce sont probablement contemporaines de l'adjonction de l'aile orientale.

Pistes pour des recherches futures.

L'étude de l'intérieur de l'aile sud a soulevé une première question, qui concerne **la circulation** entre les étages et entre chaque pièce. Des portes aujourd'hui bouchées faisaient communiquer en enfilade les trois pièces du premier étage de l'aile sud mais il est impossible de savoir si ces portes sont d'origine. La répartition entre les trois pièces se faisait aussi à partir de la galerie extérieure du premier étage, devant la façade nord de la tour. Nous n'avons pas su retrouver les circulations verticales : l'emplacement de l'escalier d'origine est encore inconnu. Nous ne savons pas non plus comment on accédait à la salle supérieure de la tour qui, avant d'être transformée en pigeonnier, devait être une salle relativement importante puisqu'ajourée par deux fenêtres jumelées.

Plusieurs similitudes entre l'aile sud que nous avons étudiée et **l'aile ouest**, que nous avons seulement observée, font penser à une contemporanéité de construction. L'aile ouest devait être divisée en trois pièces. Parfois seulement à l'état de traces, on remarque des corniches moulurées semblables à celles des pièces de l'aile sud et des trous de solives de dimensions et d'écartements identiques. La vaste pièce nord semble même porter les vestiges d'anciens exutoires contre la façade ouest, bien que l'orientation des pentes du toit d'origine au sud de cette pièce ne semble pas correspondre.

Les échauguettes qui flanquent encore les angles sud-est et nord-ouest ont sûrement été construites lors des remaniements du XVII^e siècle. S'il est fort probable que rien ne flanquait les angles où elles se trouvent, l'angle nord-est est lui flanqué d'une tour contemporaine des parties de façades nord et est. Cet angle du bâtiment et les portions de façades attenantes sont sans doute postérieures aux ailes sud et ouest. Cette dernière remarque laisse supposer que le château de Candie avait dans son premier état un plan en L (fig. 36).

Priorités :

Afin d'apporter quelques éléments de réponse aux questions que l'étude a soulevées, nous proposons, dans une campagne ultérieure, d'étudier en priorité l'aile ouest du château de Candie, de la même façon que nous avons étudié l'aile sud cette année. L'aile est et la salle supérieure de la tour pourront être prises en compte plus tard, bien que leur étude soit indispensable à la compréhension globale de l'édifice.

ANNEXE 1 :

Liste des Entités Spatiales (ES) et des Entités Archéologiques (EA) *Avec plans de report en fin*

Liste des ES

Liste ES	Description
CUR 11	Cour intérieure du château
PCE 12	Pièce nord-est, niveau 1
PCE 13	Pièce sud-est, niveau 1
PCE 14	Pièce sud, niveau 1
PCE 15	Pièce sud, niveau 1
PCE 16	Pièce sud-ouest, niveau 1
PCE 17	Pièce ouest, niveau 1
PCE 18	Pièce nord-ouest, niveau 1
PCE 22	Pièce nord-est, niveau 2
PCE 23	Pièce sud-est, niveau 2
PCE 24	Pièce sud, niveau 2
PCE 25	Pièce sud, niveau 2
PCE 26	Pièce sud-ouest, niveau 2
PCE 27	Pièce ouest, niveau 2
PCE 28	Pièce nord-ouest, niveau 2
GAL 29	Galerie de communication entre PCE 24, PCE 24 et PCE 25, niveau 1
FAC 31	Façade extérieure nord
FAC 32	Façade extérieure est
FAC 33	Façade extérieure sud
FAC 34	Façade extérieure ouest
TUR 41	Tour nord-est
TUR 42	Echauguette sud-est
TUR 43	Traces de la tourelle sud-ouest
TUR 44	Echauguette nord-ouest

Liste des EA

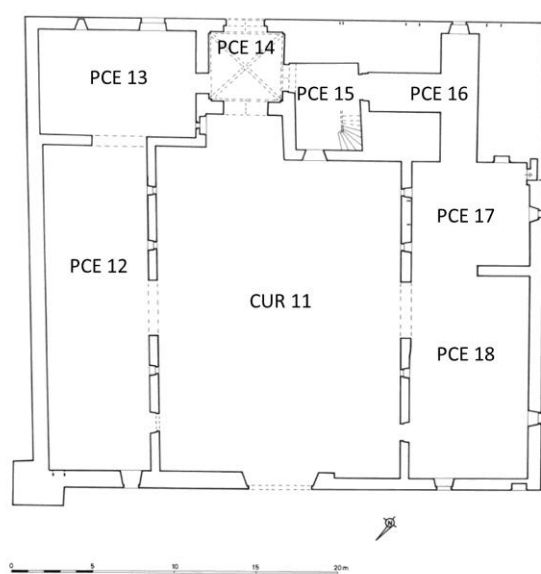
Liste EA	Description	ES liées	EA correspondantes
POR 1101	Portail dans FAC 31 et FAC 1112, actuel accès principal du château	CUR 11, FAC 31, FAC 35	FAC 1112
POR 1102	Porte nord entre CUR 11 et PCE 12	CUR 11, PCE 12	MUR 1204, FAC 1113
JOU 1103	Série de 3 jours sur FAC 1113	CUR 11, PCE 12	MUR 1204, FAC 1113
POR 1104	Portail entre CUR 11 et PCE 12	CUR 11, PCE 12	MUR 1204, FAC 1113
POR 1105	Porte bouchée entre CUR 11 et PCE 13	CUR 11, PCE 13	MUR 1303, FAC 1114
POR 1106	Portail entre CUR 11 et PCE 14	CUR 11, PCE 14	MUR 1403, FAC 1114
POR 1107	Porte bouchée entre CUR 11 et PCE 15	CUR 11, PCE 15	MUR 1503, FAC 1114
POR 1108	Porte bouchée entre CUR 11 et PCE 16	CUR 11, PCE 17	FAC 1114
JOU 1109	Série de 3 jours sur FAC 1115	CUR 11, PCE 18	FAC 1115, MUR 1704, MUR 1803
POR 1110	Portail entre CUR 11 et PCE 18	CUR 11, PCE 18	FAC 1115, MUR 1803
POR 1111	Porte entre CUR 11 et PCE 18	CUR 11, PCE 18	FAC 1115, MUR 1803
FAC 1112	Façade nord de CUR 11	CUR 11	POR 1101
FAC 1113	Façade est de CUR 11	CUR 11	POR 1102, JOU 1103, POR 1104
FAC 1114	Façade sud de CUR 11	CUR 11	POR 1105, POR 1106, POR 1107, POR 1108
FAC 1115	Façade ouest de CUR 11	CUR 11	JOU 1109, POR 1110, POR 1111
MUR 1201	Mur nord de PCE 12	PCE 12	FEN 1205
MUR 1202	Mur est de PCE 12	PCE 12	
MUR 1203	Mur sud de PCE 12, mur nord de PCE 13	PCE 12, PCE 13	POR 1206
MUR 1204	Mur ouest de PCE 12	PCE 12	POR 1102, JOU 1103, POR 1104
FEN 1205	Fenêtre nord de PCE 12	PCE 12, FAC 31	MUR 1201
POR 1206	Porte entre PCE 12 et PCE 13	PCE 12, PCE 13	MUR 1203
MUR 1301	Mur est de PCE 13	PCE 13, FAC 32	
MUR 1302	Mur sud de PCE 13	PCE 13, FAC 33	JOU 1304, JOU 1305
MUR 1303	Mur ouest de PCE 13, est de PCE 14	PCE 13, PCE 14	POR 1306, POR 1105
JOU 1304	Jour est sur MUR 1302	PCE 13, FAC 33	MUR 1302
JOU 1305	Jour ouest sur MUR 1302	PCE 13, FAC 33	MUR 1302
POR 1306	Porte entre PCE 13 et PCE 14	PCE 13, PCE 14	MUR 1303
MUR 1401	Mur sud de PCE 14	PCE 14, FAC 33	POR 1404
MUR 1402	Mur ouest de PCE 14, mur est de PCE 15	PCE 14, PCE 15	POR 1405
MUR 1403	Mur nord de PCE 14	PCE 14	POR 1106, FAC 1114
POR 1404	Porte sud de PCE 14, ancien portail principal	PCE 14, FAC 33	MUR 1401
POR 1405	Porte entre PCE 14 et PCE 15	PCE 14, PCE 15	MUR 1402
VOU 1406	Voûte d'ogive de PCE 14	PCE 14	
CUV 1501	Cuve au sud de PCE 15	PCE 15	JOU 1506
MUR 1502	Mur ouest de PCE 15	PCE 15	POR 1505, ESC 1504
MUR 1503	Mur nord de PCE 15	PCE 15	POR 1107, FAC 1114, ESC 1504
ESC 1504	Escalier de PCE 15 vers PCE 25	PCE 15, PCE 25	MUR 1502, MUR 1503
POR 1505	Porte entre PCE 15 et PCE 16	PCE 15, PCE 16	MUR 1502
CUV 1601	Cuve au sud de PCE 16	PCE 16	
MUR 1602	Mur sud de PCE 16	PCE 16	FEN 1605, FEN 1606, FEN 1607
CUV 1603	Cuve à l'ouest de PCE 16	PCE 16	
CUV 1604	Cuve au nord de PCE 16	PCE 16	
FEN 1605	Fenêtre est bouchée sur MUR 1602	PCE 16, FAC 33	MUR 1602
FEN 1606	Fenêtre centrale sur MUR 1602	PCE 16, FAC 33	MUR 1602
FEN 1607	Fenêtre ouest bouchée sur MUR 1602	PCE 16, FAC 33	MUR 1602
MUR 1701	Mur sud de PCE 17	PCE 17	NCH 1705
MUR 1702	Mur ouest de PCE 17	PCE 17, FAC 34	PLC 1706, JOU 1707
MUR 1703	Mur entre nord de PCE 17 et sud de PCE 18	PCE 17, PCE 18	
MUR 1704	Mur est de PCE 17	PCE 17	JOU 1109, FAC 1115
NCH 1705	Niche sur MUR 1701	PCE 17	MUR 1701
PLC 1706	Placard dans MUR 1702	PCE 17	MUR 1702
JOU 1707	Jour dans MUR 1702	PCE 17	MUR 1702
MUR 1801	Mur ouest de PCE 18	PCE 18, FAC 34	JOU 1804
MUR 1802	Mur nord de PCE 18	PCE 18, FAC 31	POR 1805, FEN 1806
MUR 1803	Mur sud de PCE 18	PCE 18	JOU 1109, POR 1110, POR 1111, FAC 1115
JOU 1804	Jour sur MUR 1801	PCE 18, FAC 34	MUR 1801
POR 1805	Porte bouchée sur MUR 1802	PCE 18, FAC 31	MUR 1802
FEN 1806	Fenêtre sur MUR 1802	PCE 18, FAC 34	MUR 1802
MUR 2201	Mur nord de PCE 22	PCE 22, FAC 31, TUR 41	
MUR 2202	Mur est de PCE 22	PCE 22, FAC 32	JOU 2205, LAT 2304
MUR 2203	Mur sud de PCE 22, mur nord de PCE 23	PCE 22, PCE 23	POR 2210, LAT 2304
MUR 2204	Mur ouest de PCE 22	PCE 22	FEN 2206, BAI 2207, FEN 2208, FAC 1113
JOU 2205	Série de 3 jours dans MUR 2202	PCE 22, FAC 32	MUR 2202
FEN 2206	Fenêtre sud de MUR 2204	PCE 22	MUR 2204, FAC 1113
BAI 2207	Baie centrale de MUR 2204	PCE 22	MUR 2204, FAC 1113
FEN 2208	Fenêtre nord de MUR 2204	PCE 22	MUR 2204, FAC 1113
NCH 2209	Niche au nord de MUR 2204	PCE 22	MUR 2204
POR 2210	Porte entre PCE 22 et PCE 23	PCE 22, PCE 23	MUR 2203

Liste des EA

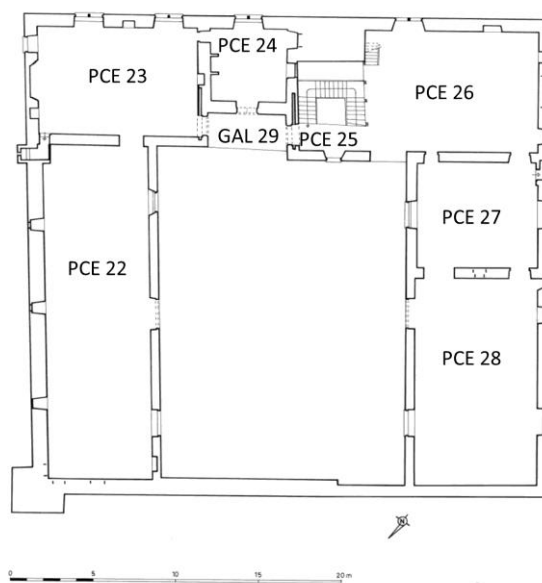
MUR 2301	Mur est de PCE 23	PCE 23, FAC 32	NCH 2305, CHE 2306, FEN 2307
MUR 2302	Mur sud PCE 23	PCE 23, FAC 33	FEN 2308, FEN 2309, NCH 2313
MUR 2303	Mur ouest de PCE 23, mur est de PCE 24 et de GAL 29	PCE 23, PCE 24, GAL 29	POR 2310, NCH 2311, POR 2312, CHE 2404
LAT 2304	Latrines de PCE 23	PCE 23, FAC 32	MUR 2203
NCH 2305	Niche dans MUR 2301	PCE 23	MUR 2301
CHE 2306	Traces de cheminée sur MUR 2301, bouchage d'une ancienne fenêtre	PCE 23, FAC 32	MUR 2301
FEN 2307	Fenêtre de MUR 2301	PCE 23, FAC 32	MUR 2301
FEN 2308	Fenêtre est de MUR 2302	PCE 23, FAC 33	MUR 2302
FEN 2309	Fenêtre ouest de MUR 2302	PCE 23, FAC 33	MUR 2302
POR 2310	Porte bouchée entre PCE 23 et PCE 24	PCE 23, PCE 24	MUR 2303
NCH 2311	Niche sur MUR 2303	PCE 23	MUR 2303
POR 2312	Porte entre PCE 23 et GAL 29	PCE 23, GAL 29	MUR 2303
MUR 2401	Mur sud de PCE 24	PCE 24, FAC 33	FEN 2405
MUR 2402	Mur ouest de PCE 24, mur est de PCE 25	PCE 24, PCE 25	PLC 2408, POR 2406, POR 2504
MUR 2403	Mur nord de PCE 24, mur sud de GAL 29	PCE 24, GAL 29	POR 2407
CHE 2404	Cheminée contre MUR 2303	PCE 24	MUR 2303
FEN 2405	Fenêtre MUR 2401	PCE 24, FAC 33	MUR 2401
POR 2406	Porte bouchée entre PCE 24 et PCE 25	PCE 24, PCE 25	MUR 2402
POR 2407	Porte entre PCE 24 et GAL 29	PCE 24, GAL 29	MUR 2403
PLC 2408	Placard dans MUR 2402, ancienne porte (?)	PCE 24	MUR 2402
MUR 2501	Mur sud de PCE 25	PCE 25, FAC 33	FEN 2505, CUV 2506
MUR 2502	Mur nord de PCE 25	CUR 11, PCE 25	FEN 2503, FAC 1114
FEN 2503	Fenêtre sur MUR 2502	CUR 11, PCE 25	MUR 2502, FAC 1114
POR 2504	Porte entre GAL 29 et PCE 25	PCE 25, GAL 29	MUR 2402
FEN 2505	Fenêtre bouchée sur MUR 2501	PCE 25, FAC 33	MUR 2501
CUV 2506	Cuve dans PCE 25, contre MUR 2501	PCE 25	MUR 2501
MUR 2601	Mur sud de PCE 26	PCE 26, FAC 33	FEN 2606, FEN 2607
MUR 2602	Mur ouest de PCE 26	PCE 26, FAC 34	NCH 2608, NCH 2609, FEN 2612
MUR 2603	Mur nord de PCE 26, mur sud de PCE 27	PCE 26, PCE 27	POR 2610, POR 2611, BAI 2604
BAI 2604	Baie sur MUR 2603	CUR 11, PCE 26	FAC 1114, MUR 2603
ESC 2605	Escalier entre PCE 26 et étage intermédiaire	PCE 25	
FEN 2606	Fenêtre est de MUR 2601	PCE 26, FAC 33	MUR 2601
FEN 2607	Fenêtre ouest bouchée de MUR 2601	PCE 26, FAC 33	MUR 2601
NCH 2608	Niche sud de MUR 2602	PCE 26	MUR 2602
NCH 2609	Niche nord de MUR 2602	PCE 26	MUR 2602
POR 2610	Porte ouest entre PCE 26 et PCE 27	PCE 26, PCE 27	MUR 2603
POR 2611	Porte est entre PCE 26 et PCE 27	PCE 26, PCE 27	MUR 2603
FEN 2612	Fenêtre bouchée au centre de MUR 2602	PCE 26, FAC 34	MUR 2602
MUR 2701	Mur ouest de PCE 27	PCE 27, FAC 34	PLC 2704, FEN 2705
MUR 2702	Mur nord de PCE 27, mur sud de PCE 28	PCE 27, PCE 28	POR 2706, POR 2707, CHE 2709
MUR 2703	Mur est de PCE 27	CUR 11, PCE 27	BAI 2708
PLC 2704	Placard au sud de MUR 2701	PCE 27	MUR 2701
FEN 2705	Fenêtre centrale sur MUR 2701	PCE 27, FAC 34	MUR 2701
POR 2706	Porte ouest entre PCE 27 et PCE 28	PCE 27, PCE 28	MUR 2702
POR 2707	Porte est entre PCE 27 et PCE 28	PCE 27, PCE 28	MUR 2702
BAI 2708	Baie sur le MUR 2703	CUR 11, PCE 27	MUR 2703, FAC 1115
CHE 2709	Traces de cheminée sur MUR 2702	PCE 27	MUR 2702
MUR 2801	Mur est de PCE 28	PCE 28, FAC 34	BAI 2804, FEN 2805, FEN 2806
MUR 2802	Mur nord de PCE 28	PCE 28, FAC 31	
MUR 2803	Mur est de PCE 28	CUR 11, PCE 28	FAC 1115, FEN 2807, BAI 2808
BAI 2804	Baie au sud de MUR 2801	PCE 28, FAC 34	MUR 2801
FEN 2805	Fenêtre au sud de MUR 2801	PCE 28, FAC 34	MUR 2801
FEN 2806	Fenêtre au nord de MUR 2801	PCE 28, FAC 34	MUR 2801
FEN 2807	Fenêtre nord de MUR 2803	CUR 11, PCE 28	MUR 2803
BAI 2808	Baie au sud de MUR 2801	CUR 11, PCE 28	MUR 2803

Plans de report des ES

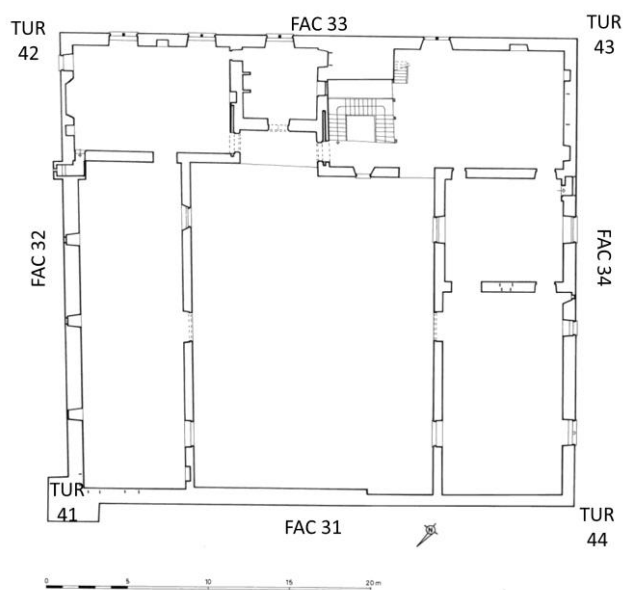
(plans de P. Roques, 1997)



Rez-de-chaussée



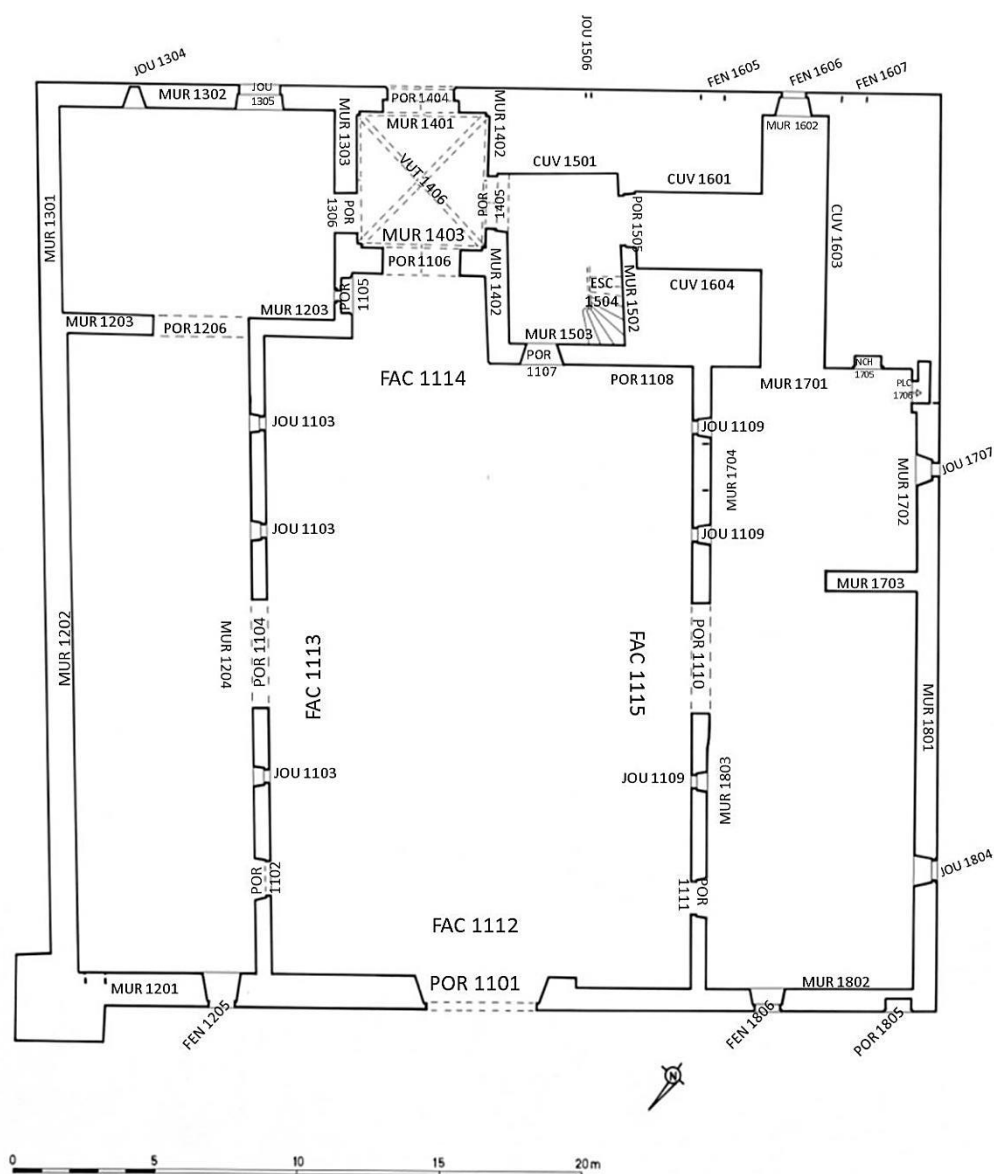
Premier étage



Autres niveaux ou tous niveaux

Plans de report des EA

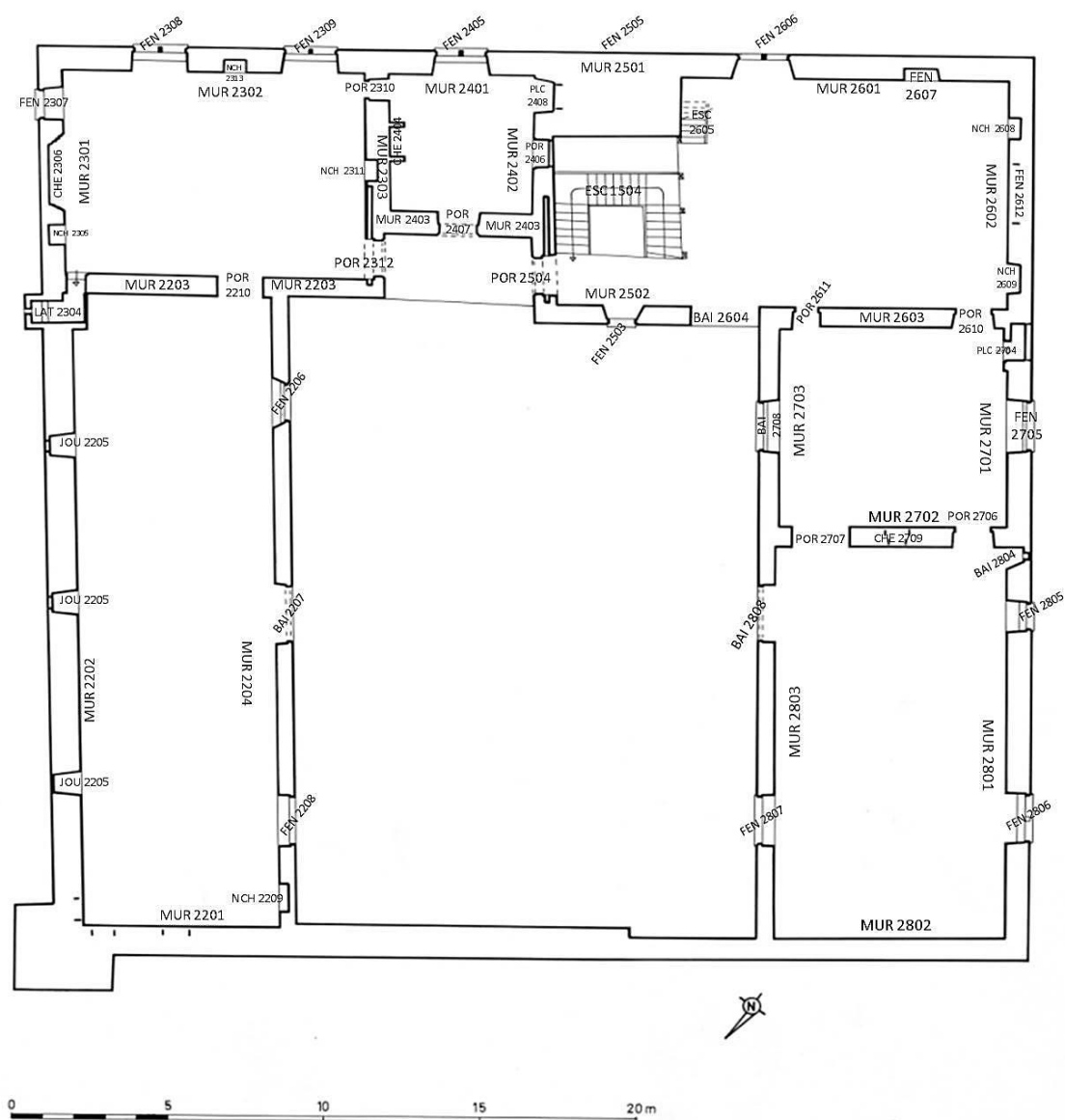
(plans de P. Roques, 1997)



Rez-de-chaussée

Plans de report des EA

(plans de P. Roques, 1997)



Premier étage

ANNEXE 2 : Figures

Partie 1 : Cartes et plans, figures 1 à 17.

Vues aériennes :

Figure 1 : Vue aérienne actuelle.

Figure 2 : Vue aérienne actuelle, détail.

Figure 3 : Vue aérienne, 15 février 1961.

Figure 4 : Vue aérienne, 15 février 1961, détail.

Figure 5 : Vue aérienne, 5 juin 1946.

Figure 6 : Vue aérienne, 5 juin 1946, détail.

Cartes

Figure 7 : Carte IGN : le château de Candie au sud-ouest de Toulouse.

Figure 8 : Carte IGN au 1/25000^e centrée sur le château de Candie.

Figure 9 : Carte d'État-Major (1820-1866), vue générale.

Figure 10 : Carte d'État-Major (1820-1866), détail.

Figure 11 : Carte Cassini (XVIII^e siècle), vue générale du bourg Saint-Simon.

Figure 12 : Carte Cassini (XVIII^e siècle), bourg Saint-Simon.

Cadastres

Figure 13 : Cadastre actuel : au sud-est du château, le domaine viticole ; au nord, la Z.I. de Thibaut.

Figure 14 : Cadastre actuel, détail.

Figure 15 : Cadastre de 1830 : le château et son domaine viticole.

Figure 16 : Cadastre de 1830, détail du château et de ses dépendances.

Partie 2 : Relevés, dessins et croquis, figures 17 à 35.

Figure 17 : Relevé du plan du château par Patrick Roques (1997) : rez-de-chaussée.

Figure 18 : Relevé du plan du château par Patrick Roques (1997) : premier étage.

Figure 19 : Croquis à l'échelle de la façade sud (FAC 33)

Figure 20 : Proposition de restitution de la façade sud (FAC 33).

Figure 21 : Relevé du profil d'un cul-de-lampe de la voûte d'ogive (VUT 1406).

Figure 22 : Relevé du profil de la moulure de la voûte d'ogive (VUT 1406).

Figure 23 : Mur nord (MUR 2203) de la pièce sud-est (PCE 23), croquis.

Figure 24 : Mur est (MUR 2301) de la pièce sud-est (PCE 23), croquis.

Figure 25 : Mur sud (MUR 2302) de la pièce sud-est (PCE 23), croquis.

Figure 26 : Mur ouest (MUR 2303) de la pièce sud-est (PCE 23), croquis.

Figure 27 : Mur nord (MUR 2403) de la pièce de la tour (PCE 24), croquis.

Figure 28 : Mur est (MUR 2303) de la pièce de la tour (PCE 24), croquis.

Figure 29 : Mur sud (MUR 2401) de la pièce de la tour (PCE 24), croquis.

Figure 30 : Mur ouest (MUR 2402) de la pièce de la tour (PCE 24), croquis.

Figure 31 : Mur nord (MUR 2502) de la pièce sud-ouest (PCE 25), croquis.

Figure 32 : Mur est (MUR 2402) de la pièce sud-ouest (PCE 25), croquis.

Figure 33 : Mur nord (MUR 2603) de la pièce sud-ouest (PCE 26), croquis.

Figure 34 : Mur sud (MUR 2601) de la pièce sud-ouest (PCE 26), croquis.

Figure 35 : Mur ouest (MUR 2602) de la pièce sud-ouest (PCE 26), croquis.

Figure 36 : Proposition de restitution des états médiévaux. *Léa Gérardin*.

Partie 3 : Photographies, figures 37 à 95.

Façade nord (FAC 31) :

Figure 37 : Vue d'ensemble.

Figure 38 : Système d'évacuation (?) en bas de la façade, vers l'est.

Figure 39 : Porte en arc brisé à double rouleau à l'angle ouest (POR 1805).

Figure 40 : Vestiges du couvrement et du cordon d'imposte d'une fenêtre jumelée.

Figure 41 : Cordon d'appui sur la partie ouest de la façade.

Façade ouest (FAC 34) :

Figure 42 : Vue d'ensemble.

Figure 43 : Jour au rez-de-chaussée (JOU 1707).

Figure 44 : Baie jumelée bouchée au sud de la façade.

Figure 45 : jour muré au rez-de-chaussée, au sud de la façade.

Figure 46 : Croisée (FEN 2806) au 1^{er} étage, au nord de la façade.

Figure 47 : Évacuation d'un évier

Figure 48 : Demi-croisée détruite (FEN 2805)

Figure 49 : Couvrement d'une fenêtre jumelée remplacée par une croisée, détruite et murée (FEN 2705) : on remarque encore les encoches pour les croisillons et le linteau.

Figure 50 : Côté sud de la façade : traces de reprises à gauche/nord et couvrement d'une fenêtre jumelée reprise et bouchée à droite/sud.

Façade sud (FAC 33) :

Figure 51 : Vue d'ensemble.

Figure 52 a, b, c : Série de trois fenêtres au rez-de-chaussée, à gauche/ouest de la façade, de gauche/ouest à droite/est (FEN 1607, 1606, 1605).

Figure 53 : Jour muré (JOU 1506)

Figure 54 : Portail principal en arc brisé (POR1404)

Figure 55 : Croisée ouest murée (FEN 2607)

Figure 56 : Deuxième croisée en partant de l'ouest (FEN 2606) l'arc de décharge est le couvrement d'une ancienne fenêtre jumelée

Figure 57 : Troisième croisée en partant de l'ouest (FEN 2505). On distingue sous l'enduit les traces d'un arc de décharge, couvrement d'une ancienne fenêtre jumelée.

Figure 58 : Détail du décor sur le meneau d'une croisée (FEN 2505).

Figure 59 : Quatrième croisée depuis l'ouest (FEN 2405)

Figure 60 : Cinquième croisée depuis l'ouest (FEN 2309). L'arc de décharge est le couvrement d'une ancienne fenêtre jumelée

Figure 61 : Sixième croisée depuis l'ouest (FEN 2308). L'arc de décharge est le couvrement d'une ancienne fenêtre jumelée.

Façade est (FAC 32) :

Figure 62 : Vue d'ensemble.

Figure 63 : Arc de décharge (?) au niveau du sol à gauche/sud.

Figure 64 : Linteau en pierre moulurée en remploi sur une fenêtre du 1^{er} étage (FEN 2307).

Figure 65 : Imposte et couvrement d'une fenêtre jumelée bouchée à gauche/sud de la façade, transformée en cheminée (CHE 2306).

Figure 66 : Vue partielle des latrines (LAT 2304).

Figure 67 : Reprise de maçonnerie au-dessus des latrines (LAT 2304) avec profil de corniche moulurée.

Figure 68 : Jour (JOU 2205) sud d'une série de trois jours dans la partie nord de la façade.

Cour intérieure (CUR 11), façade sud (FAC 1114) :

Figure 69 : Vue de la façade sud de la cour intérieure (revers nord de l'aile sud du château).

Figure 70 : Portail (POR 1106) du porche. *Cl. L.G.*

Figure 71 : Clef de voûte (VUT 1406) du porche.

Figure 72 : Porte murée (POR 1108) à double rouleau au rez-de-chaussée, à droite/ouest.

Figure 73 : Fenêtre jumelée (FEN 2503) très perturbée, 1^{er} étage.

Figure 74 : Couvrement d'une fenêtre jumelée sur la tour de l'aile sud, coupée par la toiture actuelle et surmontée d'une petite baie bouchée.

Intérieur : 1^{er} étage, pièce sud-est (PCE 23) :

Figure 75 : Accès principal à la pièce (POR 2312) depuis la galerie (GAL 29).

Figure 76 : Détail de briques taillées sur le piédroit droit/sud de la porte (POR 2312). *Cl. L.G.*

Figure 77 : Partie supérieure du mur ouest (MUR 2303).

Figure 78 : Détail du mur ouest : pignon d'une ancienne toiture (MUR 2303).

Figure 79 : Vue d'ensemble du mur sud (MUR 2302), avec les croisées FEN 2308 à gauche et FEN 2309 à droite.

Figures 80 a, b, c : détail des anciens exutoires des eaux du toit sur le mur gouttereau sud (MUR 2302), de droite/est à gauche/ouest.

Figure 81 : Vue générale du mur pignon est (MUR 2301). En haut à droite, la base de l'échauguette sud-est. *Cl. L. Gérardin.*

Figures 82 : Détail de la trompe de l'échauguette sud-est (TUR 42).

Figures 83 : Base de la trompe de l'échauguette sud-est (TUR 42)

Figure 84: Traces d'une cheminée (CHE 2306) inscrite dans l'arrière-voussure cassée d'une ancienne fenêtre jumelée bouchée.

Figure 85 : Traces du pignon d'un ancien toit sur le mur est (MUR 2301) et alignement de trous solives

Figure 86 : Vue générale du mur nord (MUR 2203). À droite, accès aux latrines (LAT 2304). *Cl. L.G.*

Intérieur : 1^{er} étage, pièces sud-ouest (PCE 25 et 26) :

Figure 87 : Accès principal à la pièce (POR 2504) depuis la galerie (GAL 29). *Cl. L.G.*

Figure 88 : Ancien pignon sur le mur ouest (MUR 2602).

Figure 89 : Trace d'arrachement sur le mur ouest (MUR 2602) correspondant peut-être à l'emplacement d'une ancienne cloison.

Figure 90 : Détail de l'angle sud du mur ouest (MUR 2602).

Figure 91 : Partie inférieure de l'échauguette disparue à l'angle sud-ouest (TUR 43), visible depuis l'intérieur.

Figure 92 : Partie d'arrière-voussure d'une croisée (FEN 2607) sur le mur sud (MUR 2601).

Figures 93 a, b, c : Détail des exutoires des eaux du toit sur le mur gouttereau sud (MUR 2601), de gauche/est à droite/ouest.

Figure 94 : Ancien pignon sur le mur est (MUR 2402) et accès à la salle haute de la tour.

Figure 95 : Ancien accès à la galerie supérieure de la tour, à gauche/nord du mur est (MUR 2402).

Partie 1 : Cartes et plans

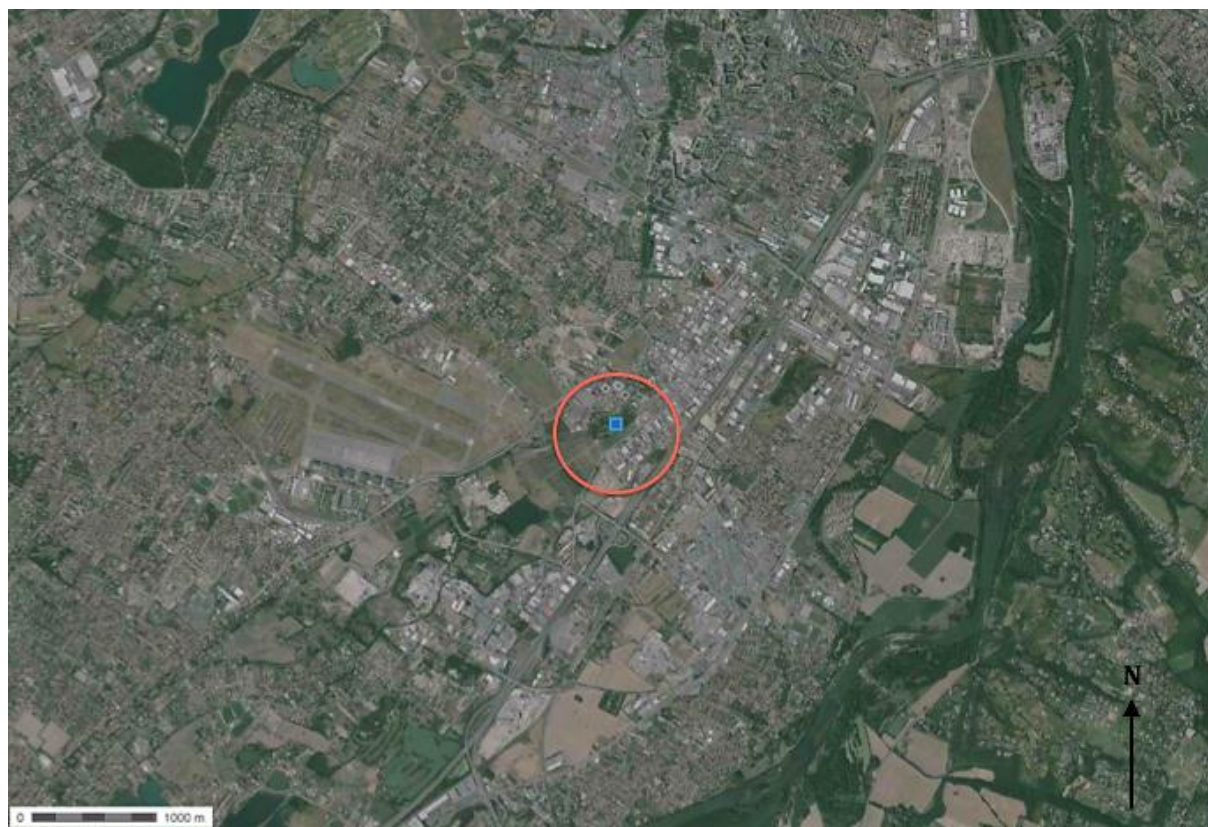


Figure 1 : Vue aérienne actuelle.

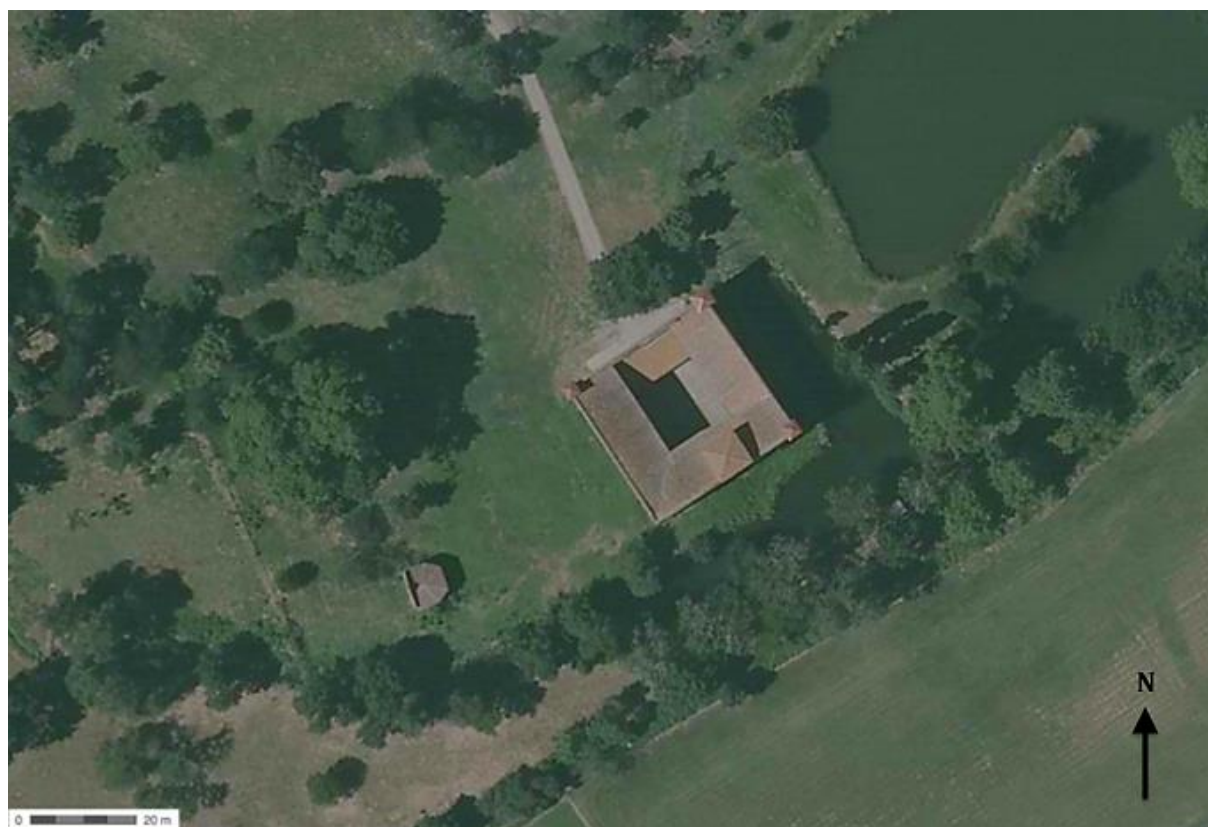


Figure 2 : Vue aérienne actuelle, détail.



Figure 3 : Vue aérienne, 15 février 1961.



Figure 4 : Vue aérienne, 15 février 1961, détail.



Figure 5 : Vue aérienne, 5 juin 1946.



Figure 6 : Vue aérienne, 5 juin 1946, détail.



Figure 7 : Le château de Candie au sud-ouest de Toulouse. Carte IGN.

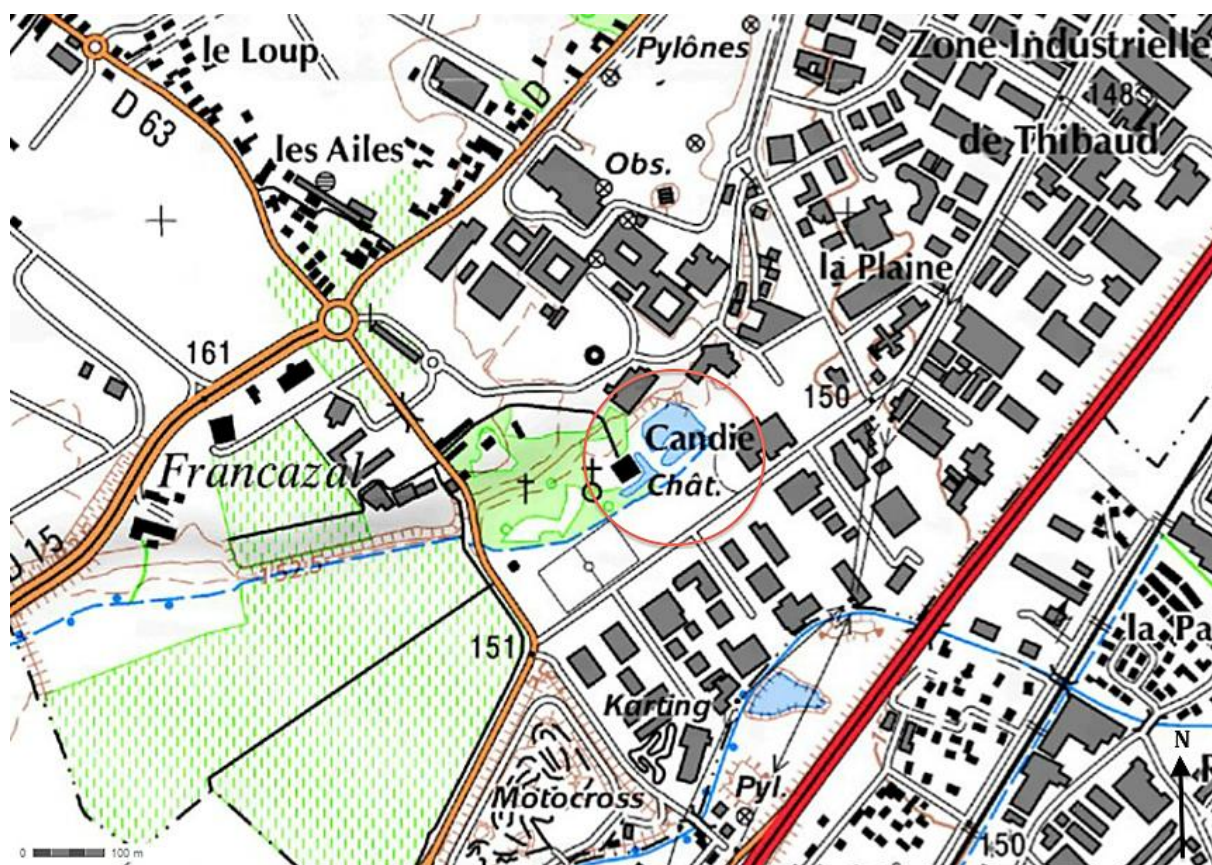


Figure 8 : Le château de Candie sur la carte IGN au 1/25000^e.



Figure 9 : Carte d'État-Major (1820-1866), vue générale.



Figure 10 : Carte d'État-Major (1820-1866), détail.



Figure 11 : Carte Cassini (XVIII^e siècle), vue générale du bourg Saint-Simon.



Figure 12 : carte Cassini (XVIII^e siècle), bourg Saint-Simon.



Figure 13 : Cadastre actuel : au sud-est du château, le domaine viticole ; au nord, la zone industrielle de Thibaut.



Figure 14 : Cadastre actuel, détail.

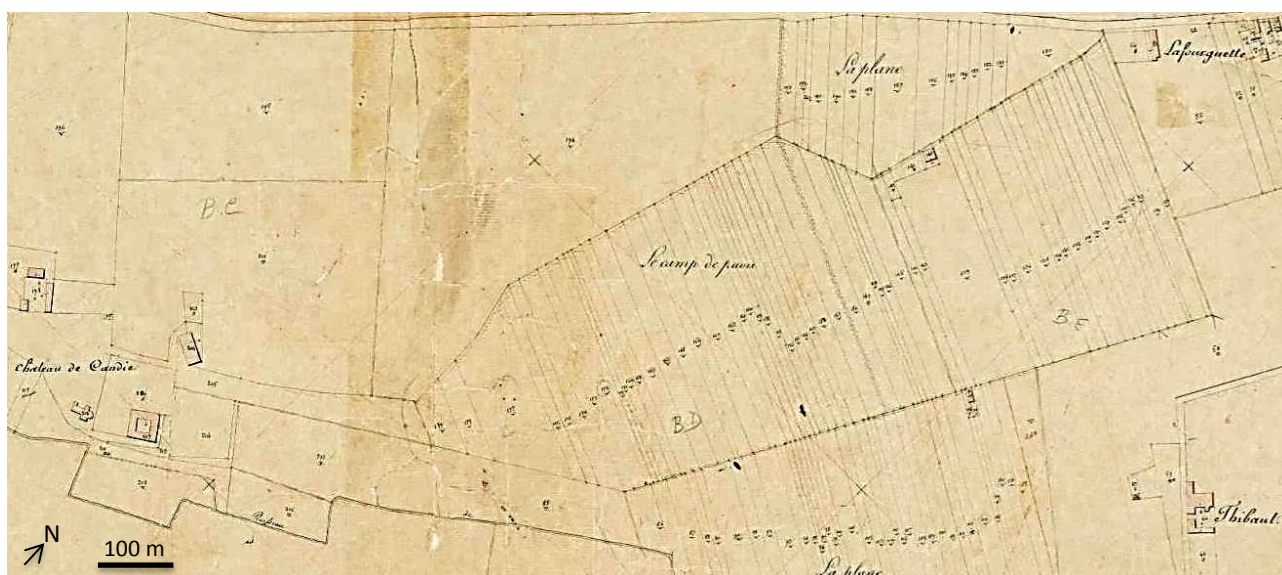


Figure 15 : Cadastre de 1830 : le château et son domaine viticole. Au nord, le hameau de Lafourquette et à l'est la métairie de Thibaut.

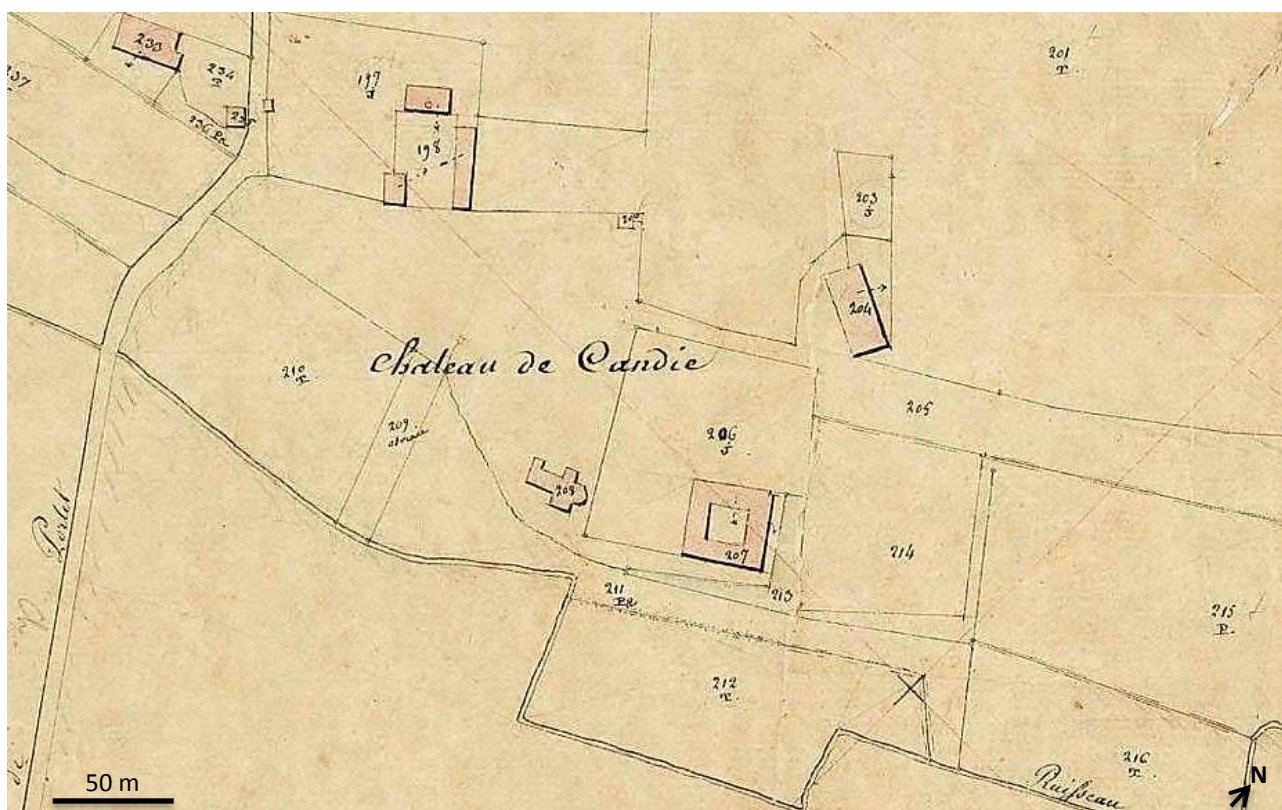


Figure 16 : Cadastre de 1830, détail du château et de ses dépendances.

Partie 2 : Relevés, dessins et croquis

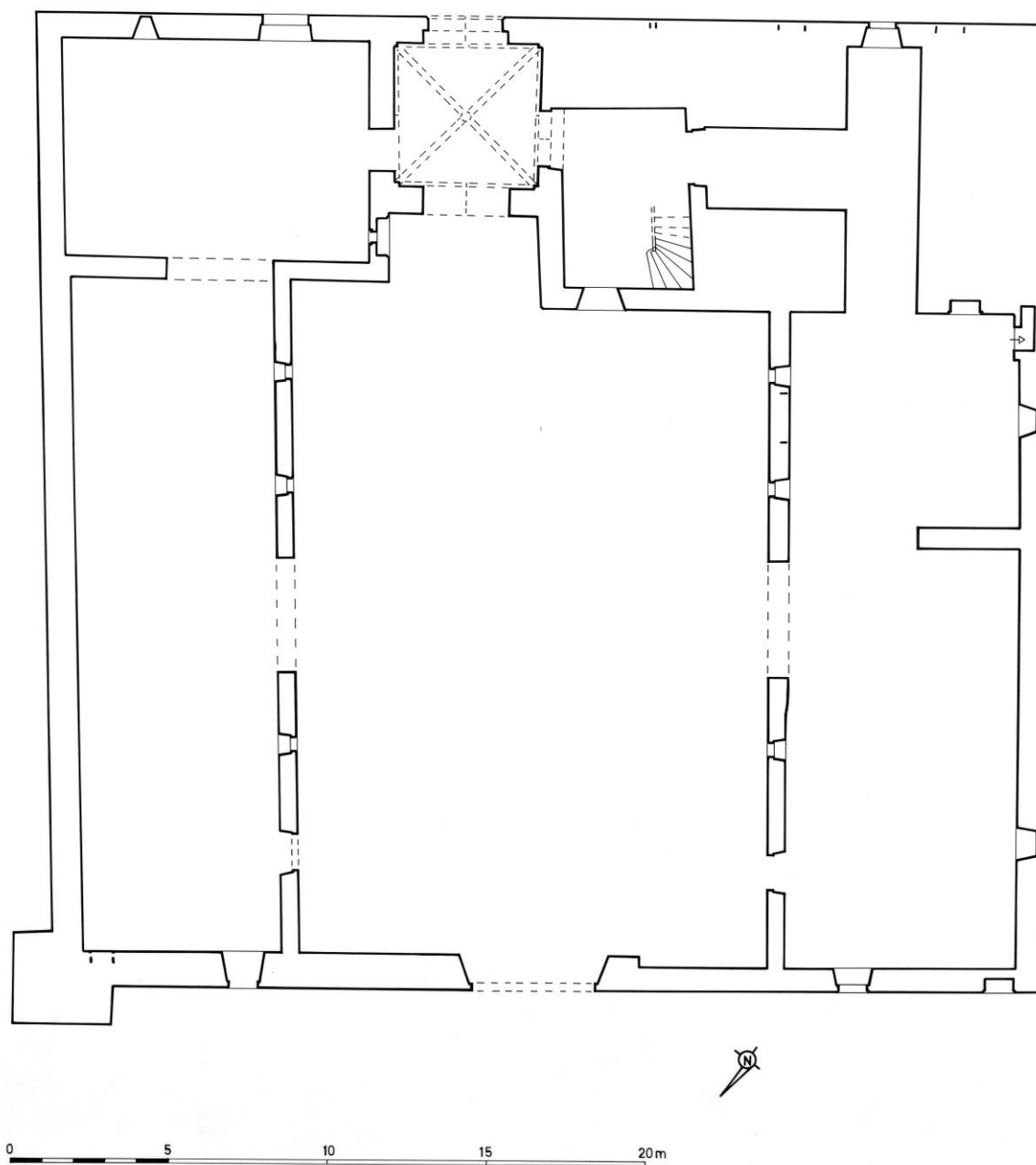


Figure 17 : Relevé du plan du château par Patrick Roques (1997) : rez-de-chaussée.

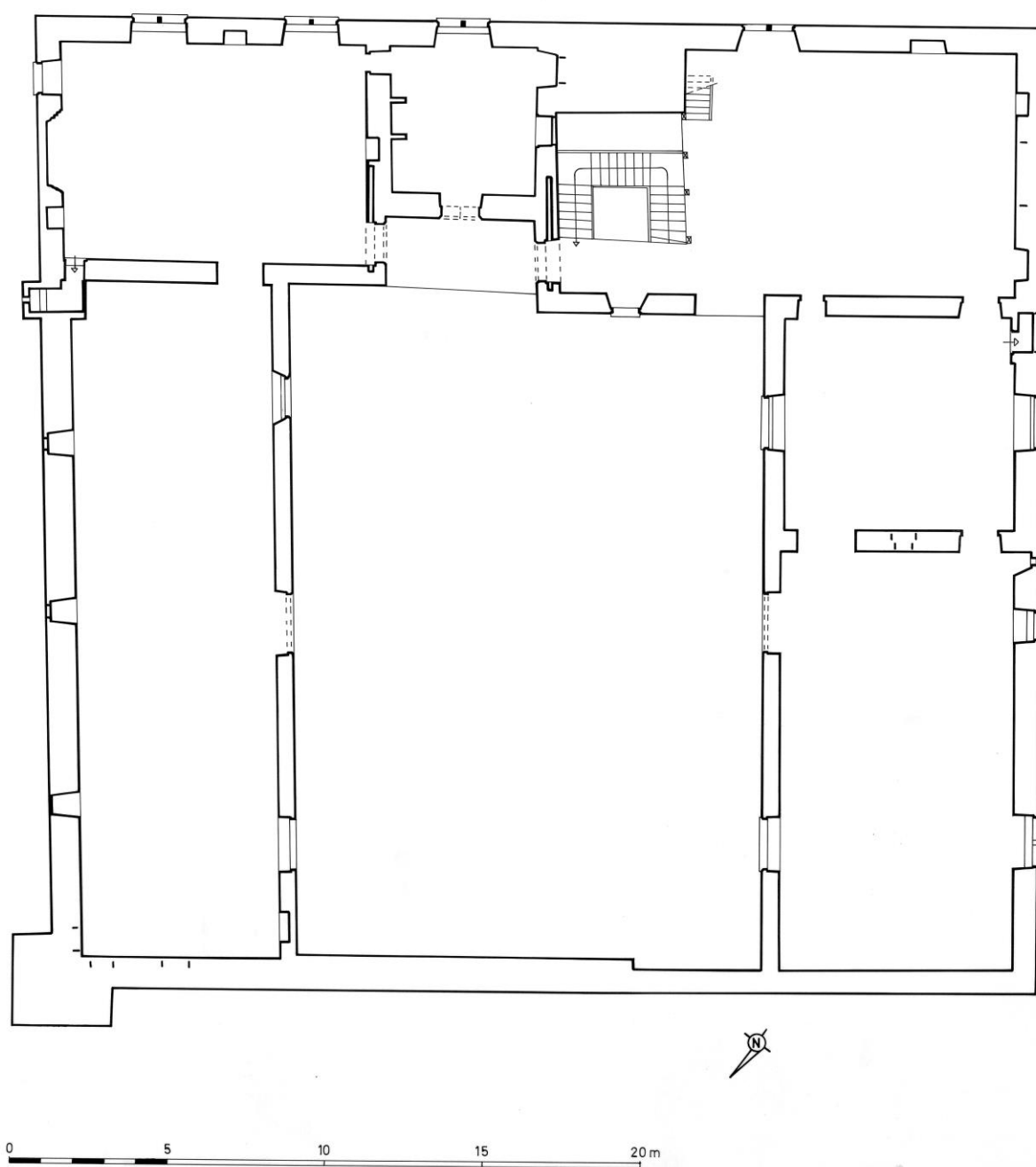


Figure 18 : Relevé du plan du château par Patrick Roques (1997) : premier étage.

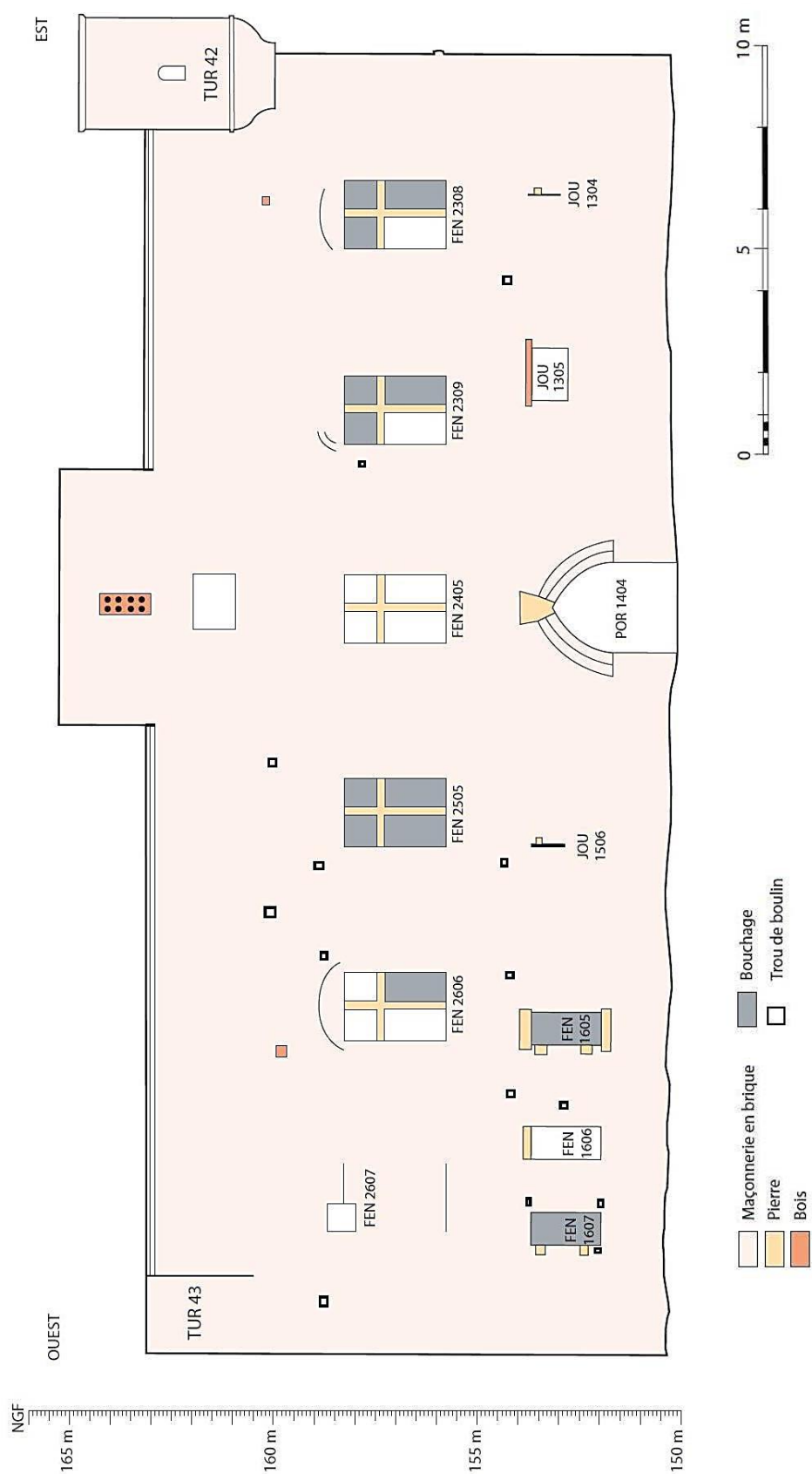


Figure 19 : Croquis à l'échelle de la façade sud (FAC 33)

Born Laura, Bouché Élodie, Couffignal Julie, D'Alemen Antoinette, Harancq Clément, Loze Mari-Saziley.

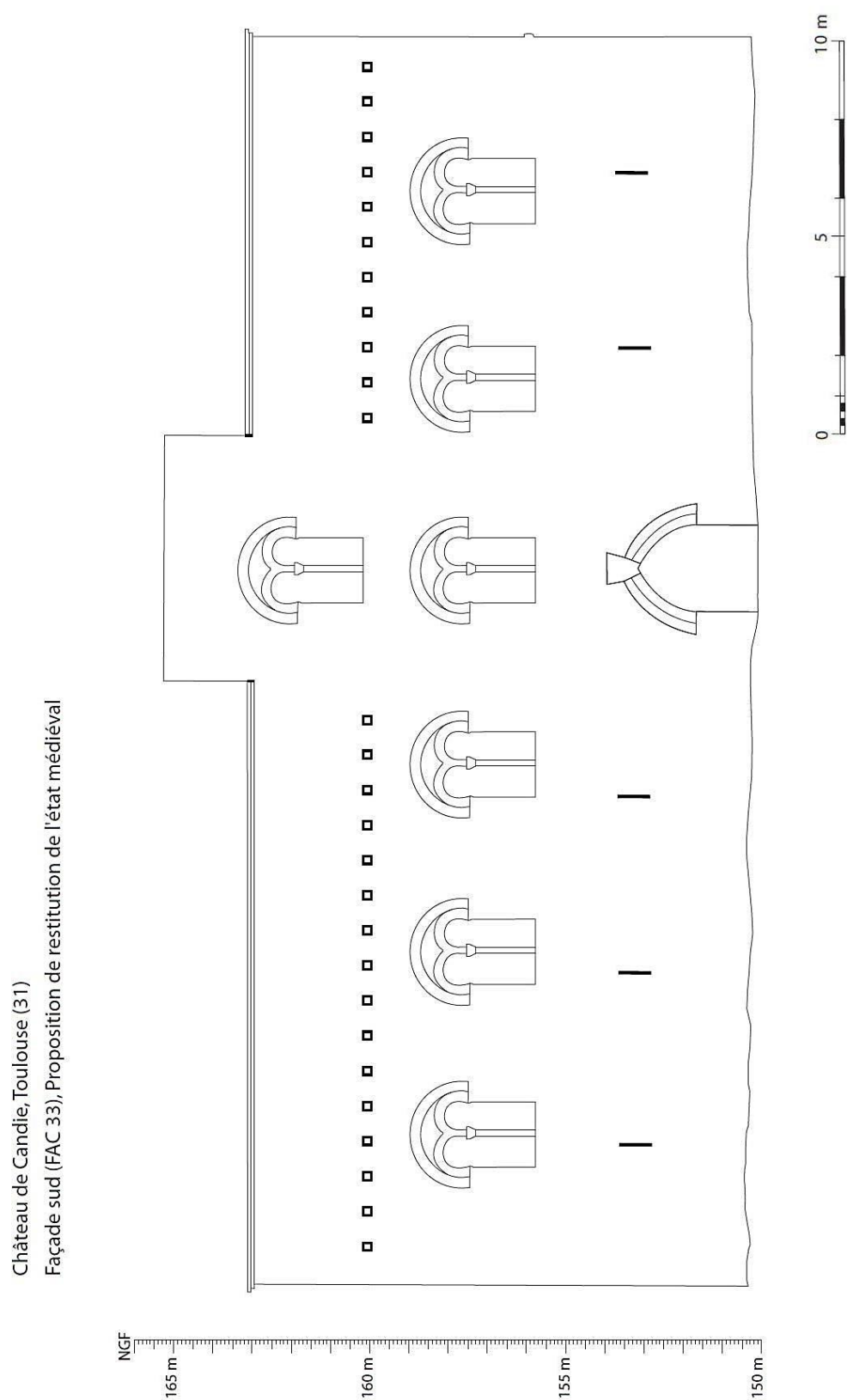


Figure 20 : Proposition de restitution de la façade sud (FAC 33).

Foltran Julien, d'après Born L., Bouché É., Couffignal J., D'Alemen A., Harancq C., Loze M.-S.

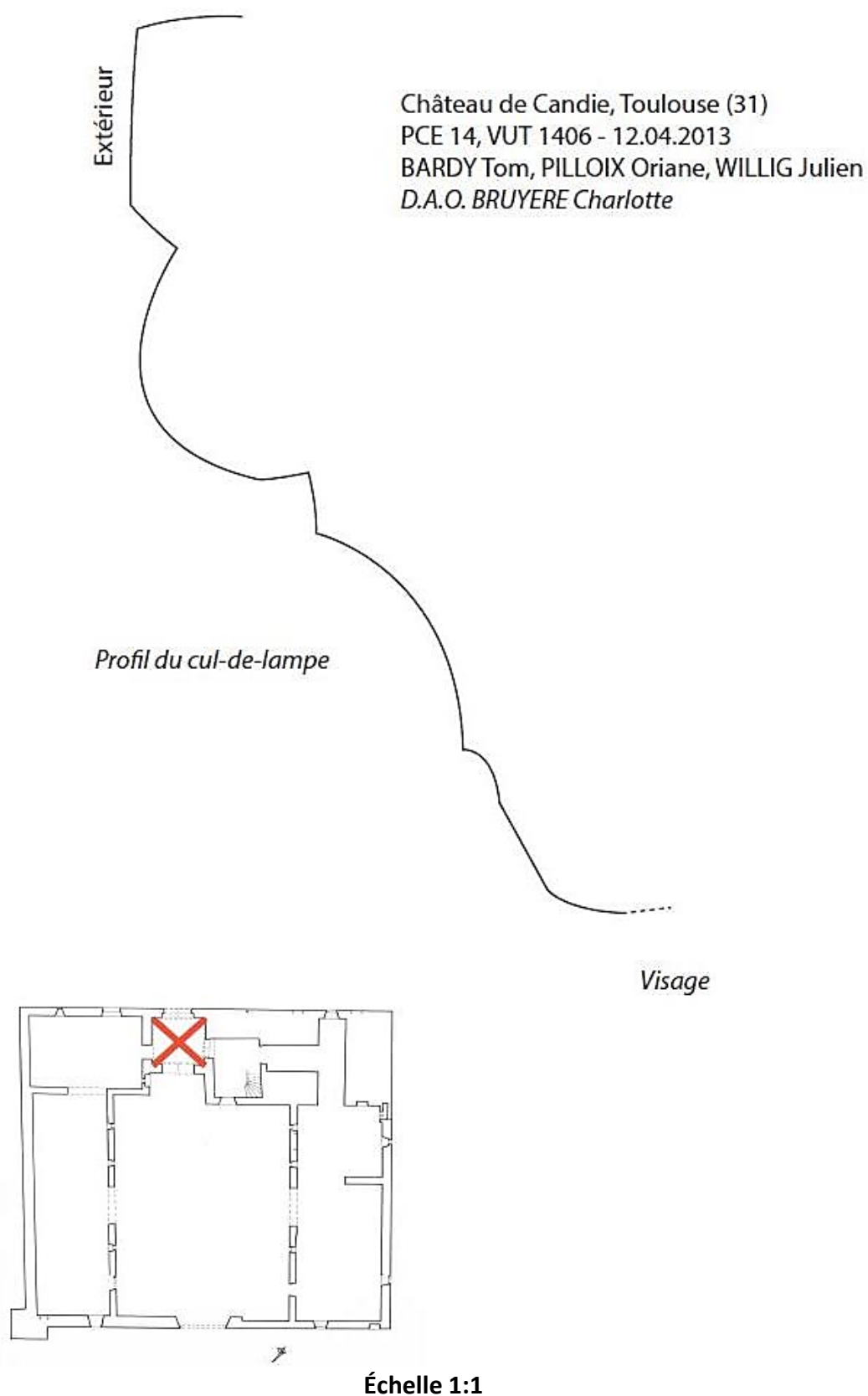


Figure 21 : Relevé du profil d'un cul-de-lampe de la voûte d'ogive (VUT 1406).

Château de Candie, Toulouse (31)

PCE 14, VUT 1406 , 12.04.2013

BARDI Tom, PILLOIX Oriane, WILLIG Julien

D.A.O. GACHES Margaux

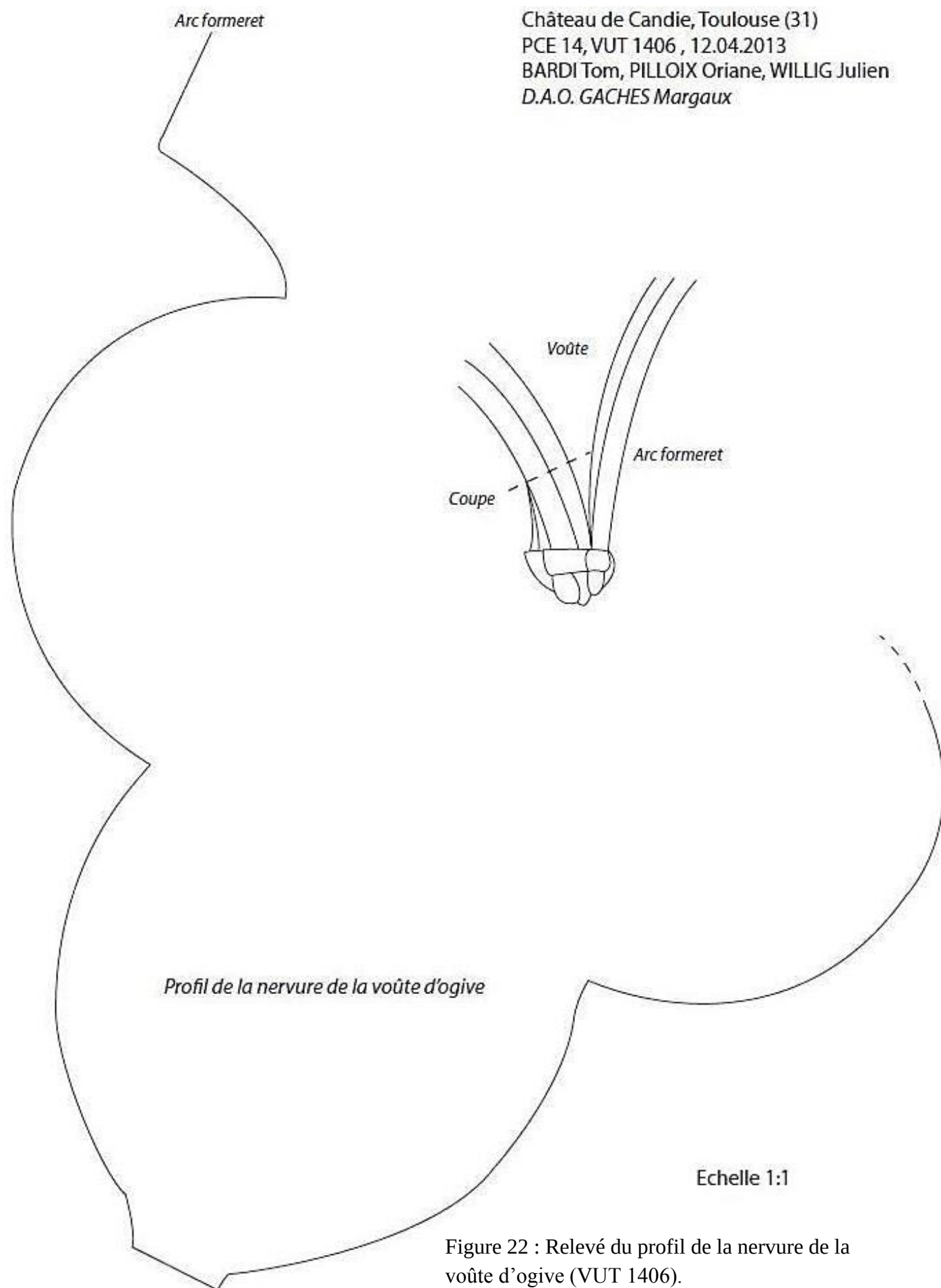


Figure 22 : Relevé du profil de la nervure de la voûte d'ogive (VUT 1406).

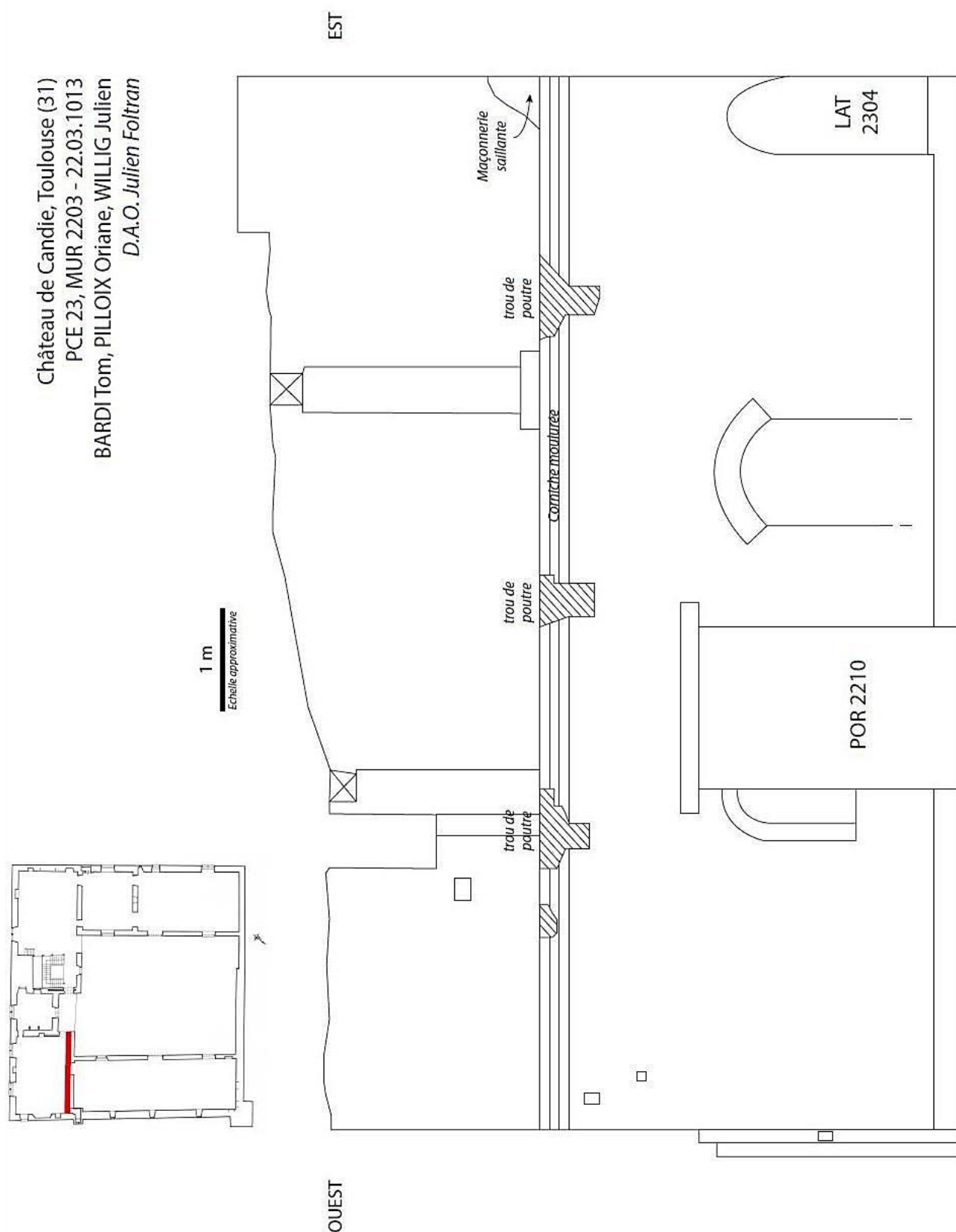


Figure 23 : Mur nord (MUR 2203) de la pièce sud-est (PCE 23), croquis.

Château de Candie, Toulouse (31)

PCE 23 MUR 2301, 22.03.2013

BARDI Tom, PILLOIX Oriane, WILLIG Julien

D.A.O. VORA-MALPEL Sophie

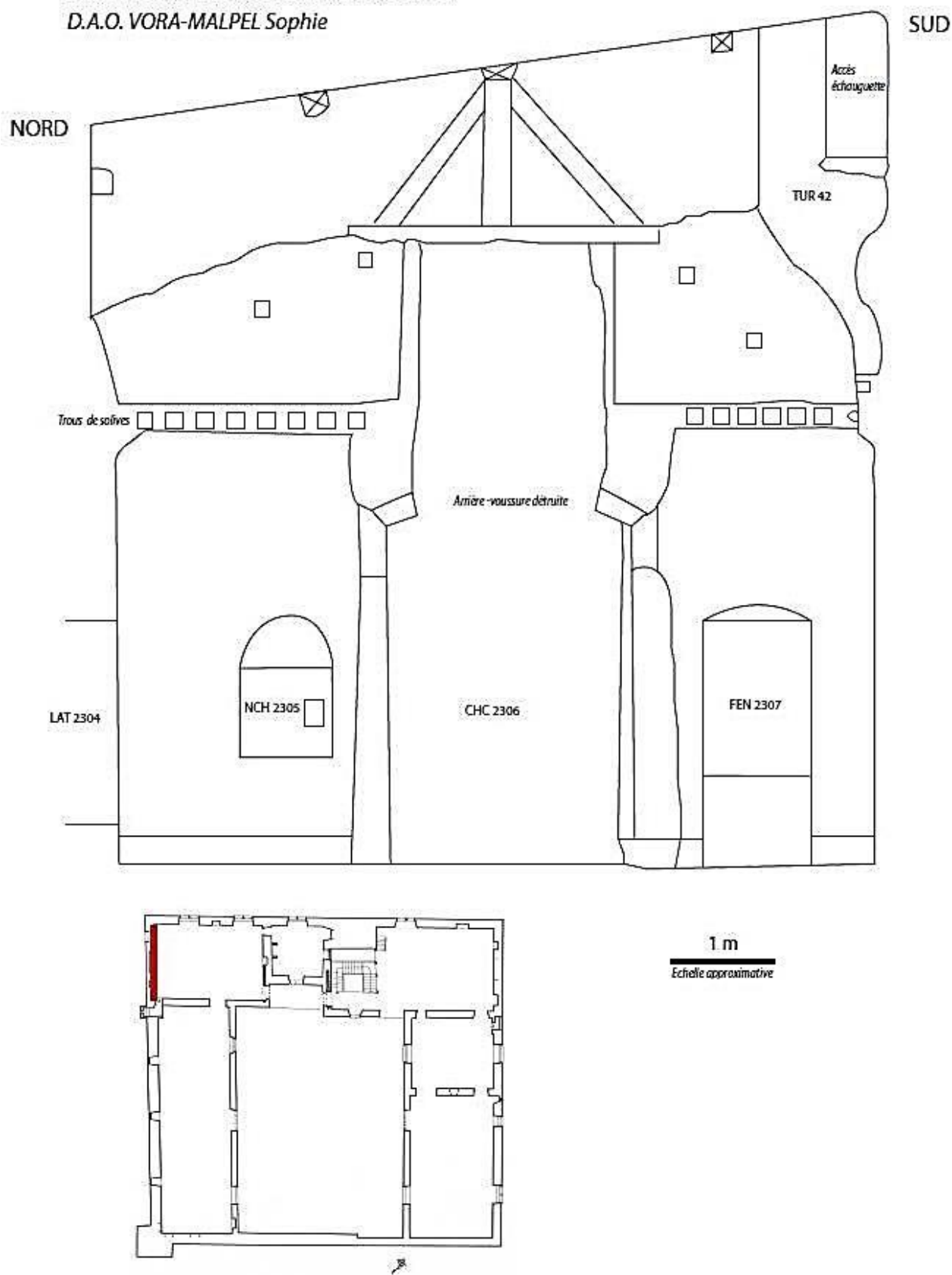


Figure 24 : Mur est (MUR 2301) de la pièce sud-est (PCE 23), croquis.

Château de Candie, Toulouse (31). PCE 23 - MUR 2302 - 22.03.2013
BARDI Tom, PILLOIX Oriane, WILLIG Julien. D.A.O. Julien Foltran

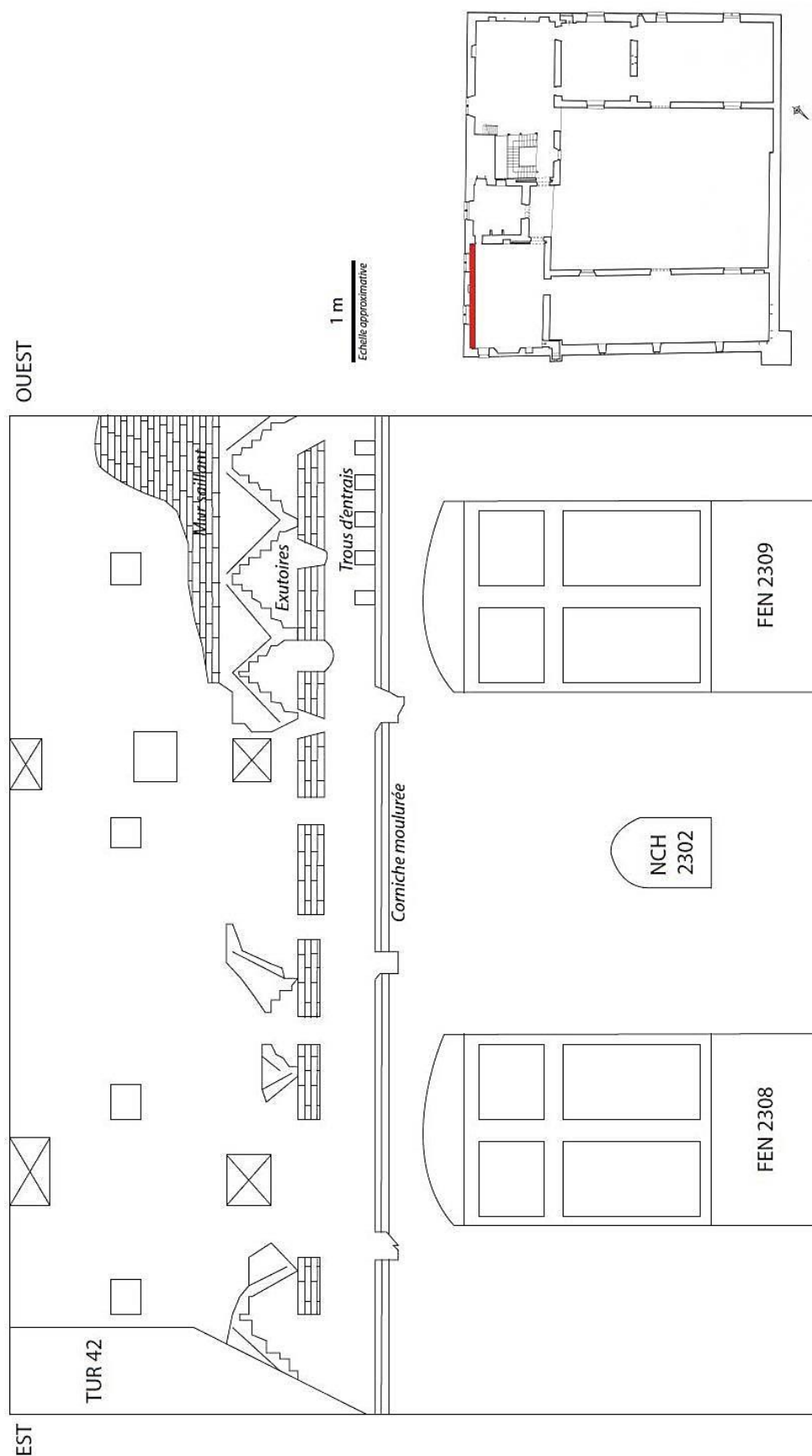


Figure 25 : Mur sud (MUR 2302) de la pièce sud-est (PCE 23), croquis.

Château de Candie, Toulouse (31). PCE 23, MUR 2303, 22.03.2013
BARDI Tom, PILLOIX Oriane, WILLIG Julien. D.A.O. VORA-MALPEL Sophie

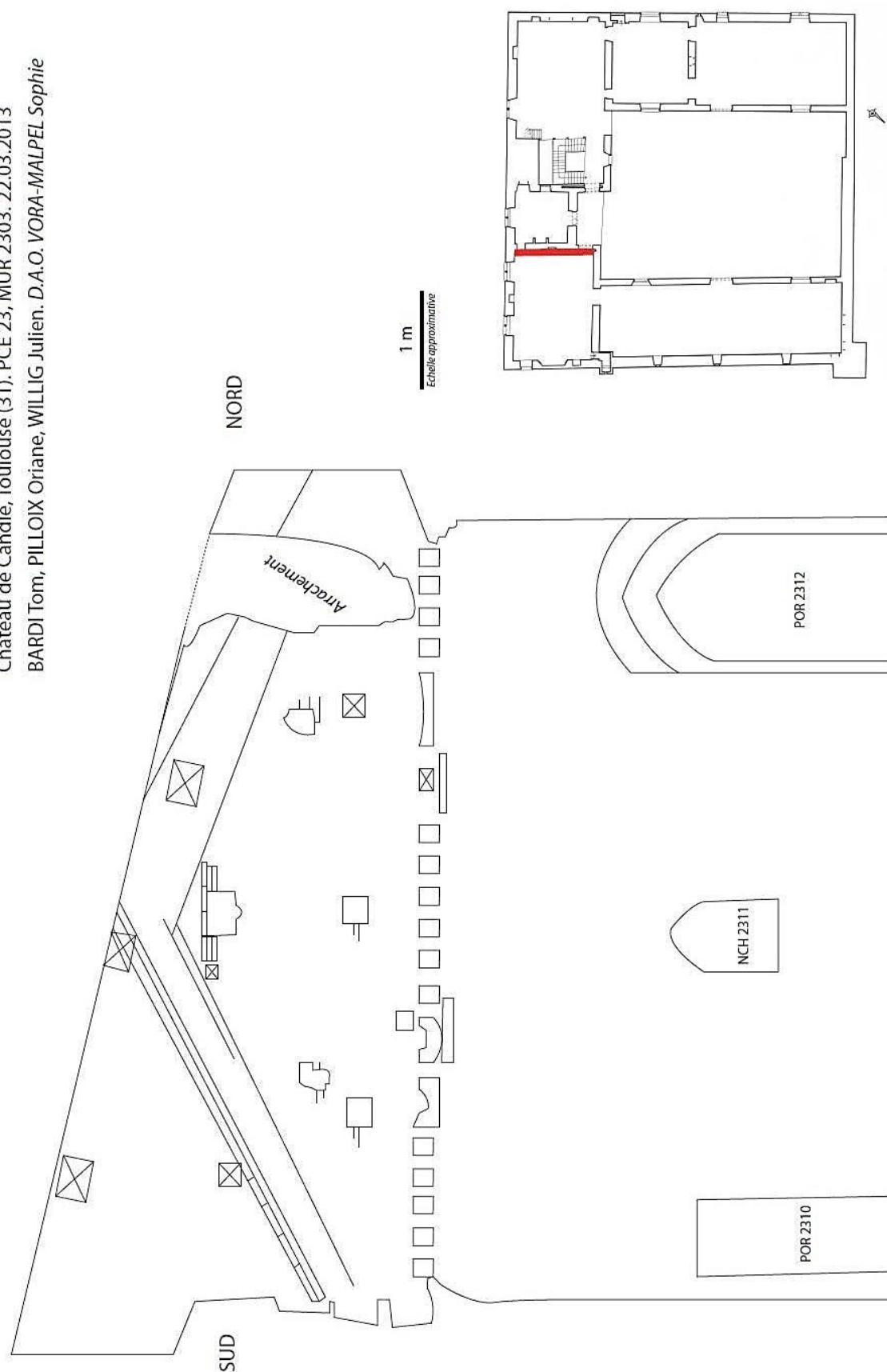


Figure 26 : Mur ouest (MUR 2303) de la pièce sud-est (PCE 23), croquis.

Château de Candie, Toulouse (31). PCE 24, MUR 2403, 29.03.2013
BARDI Tom, PILLOIX Oriane, WILLIG Julien. D.A.O. GACHES Margaux

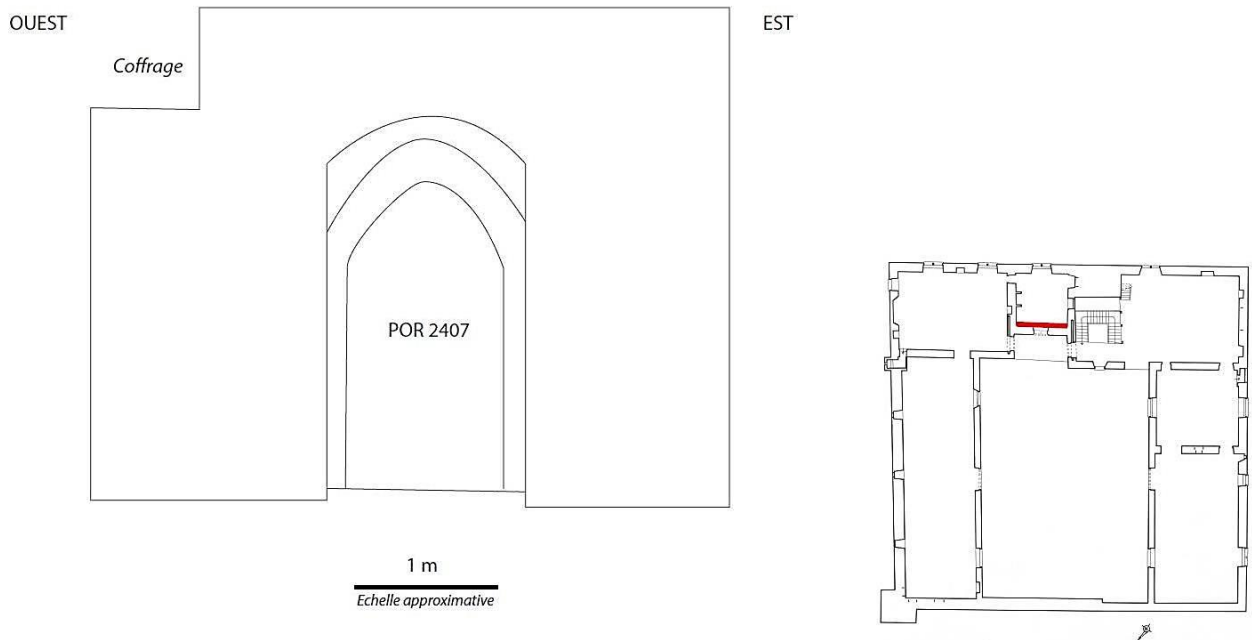


Figure 27 : Mur nord (MUR 2403) de la pièce de la tour (PCE 24), croquis.

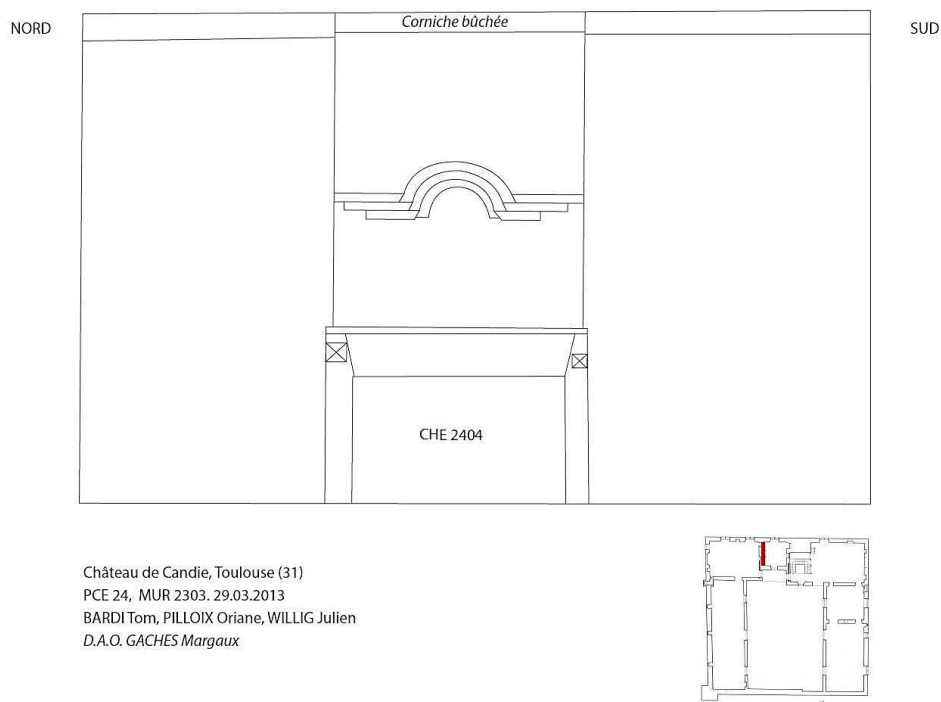


Figure 28 : Mur est (MUR 2303) de la pièce de la tour (PCE 24), croquis.

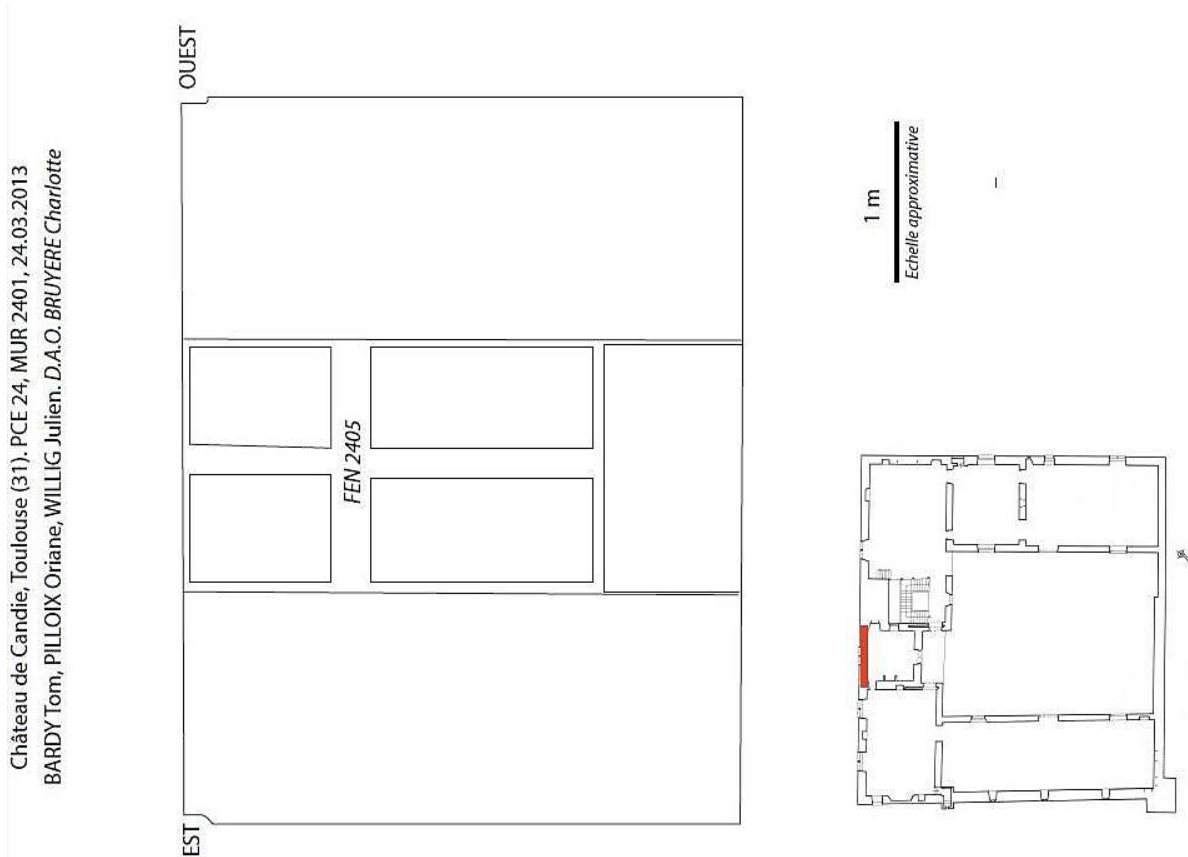


Figure 29 : Mur sud (MUR 2401) de la pièce de la tour (PCE 24), croquis.

Château de Candie, Toulouse (31). PCE 24 - MUR 2402
BARDI Tom, PILLOIX Oriane, WILLIG Julien 29.03.2013
D.A.O VORA-MALPEL Sophie

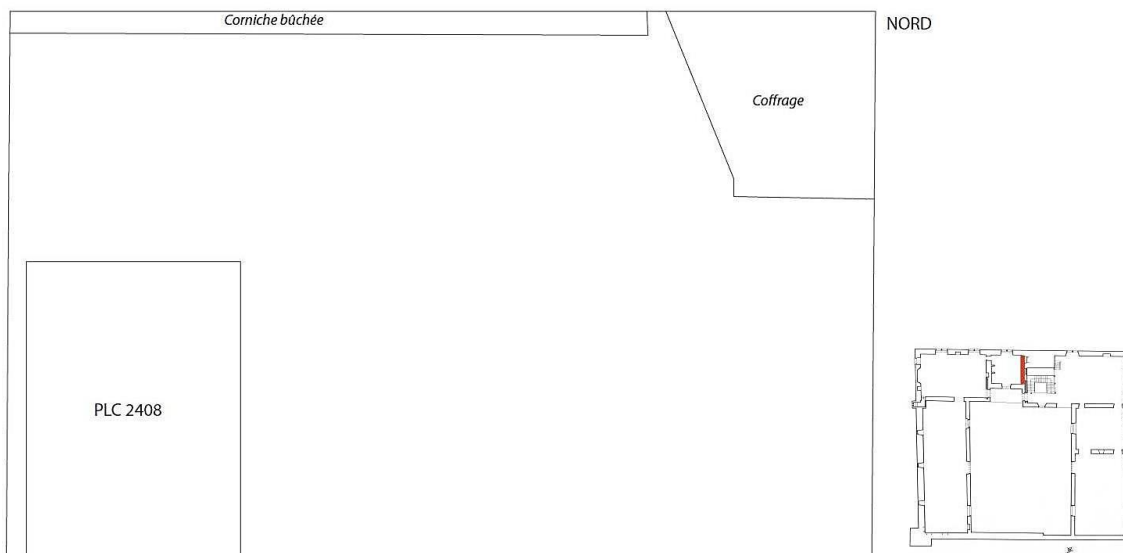


Figure 30 : Mur ouest (MUR 2402) de la pièce de la tour (PCE 24), croquis.

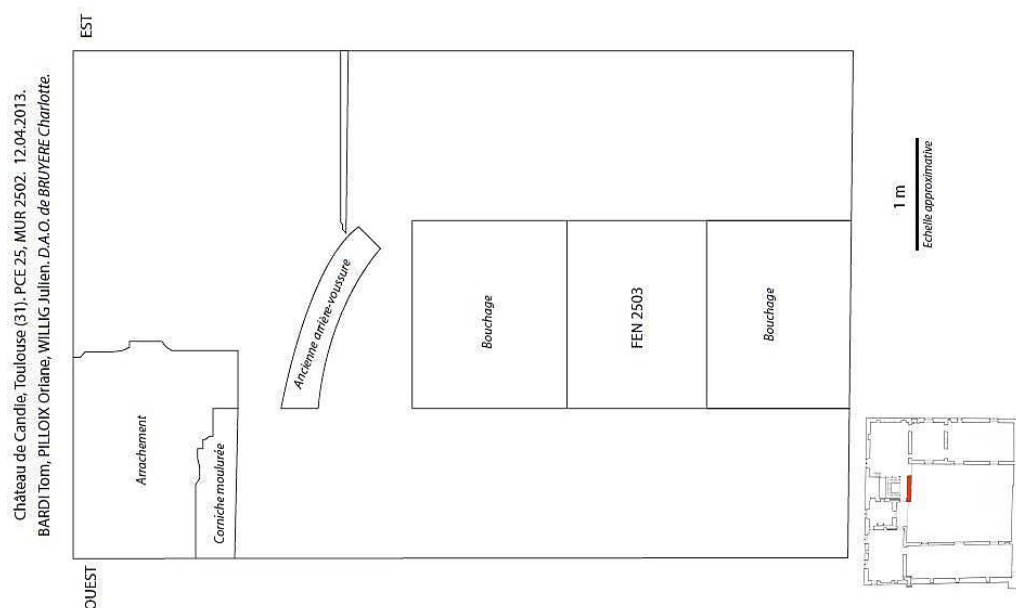


Figure 31 : Mur nord (MUR 2502) de la pièce sud-ouest (PCE 25), croquis.

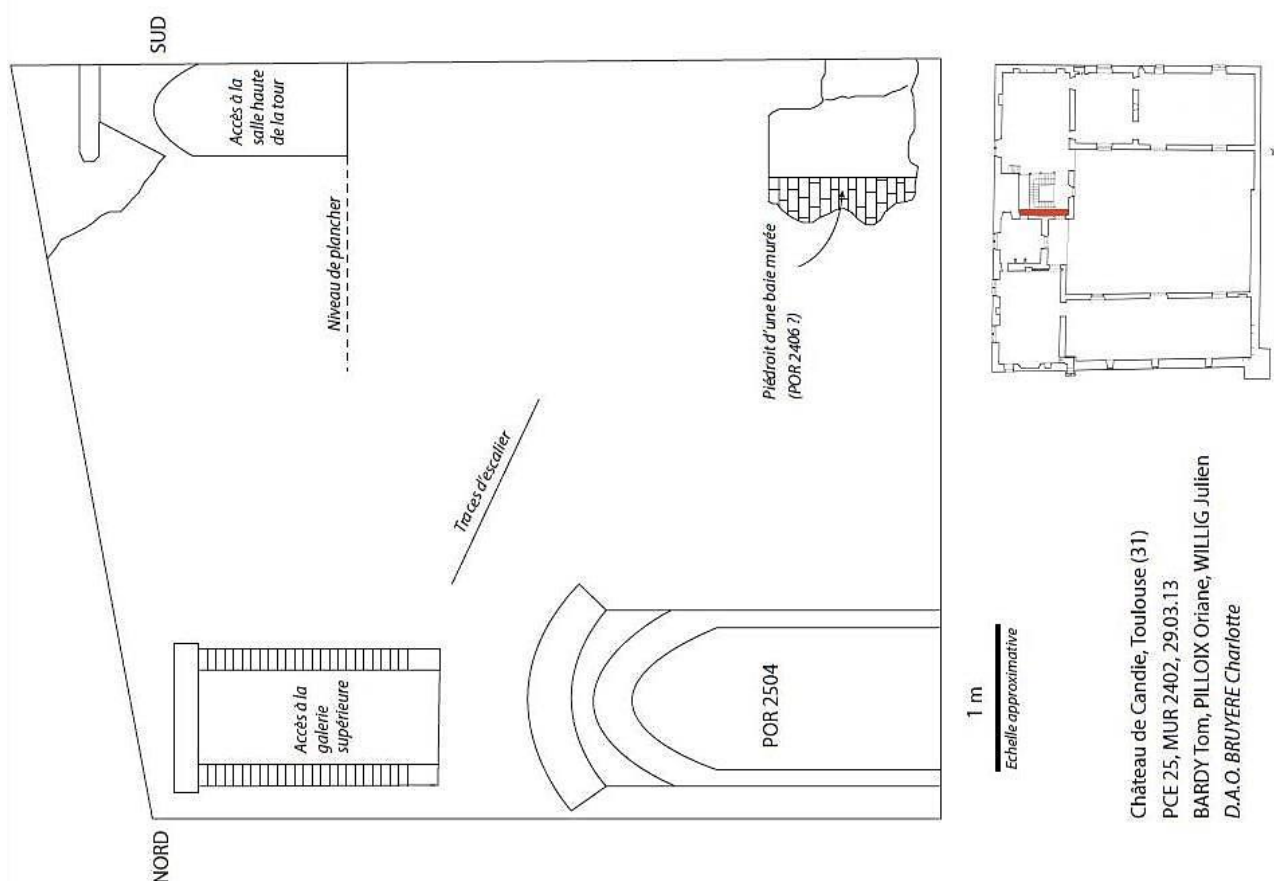


Figure 32 : Mur est (MUR 2402) de la pièce sud-ouest (PCE 25), croquis.

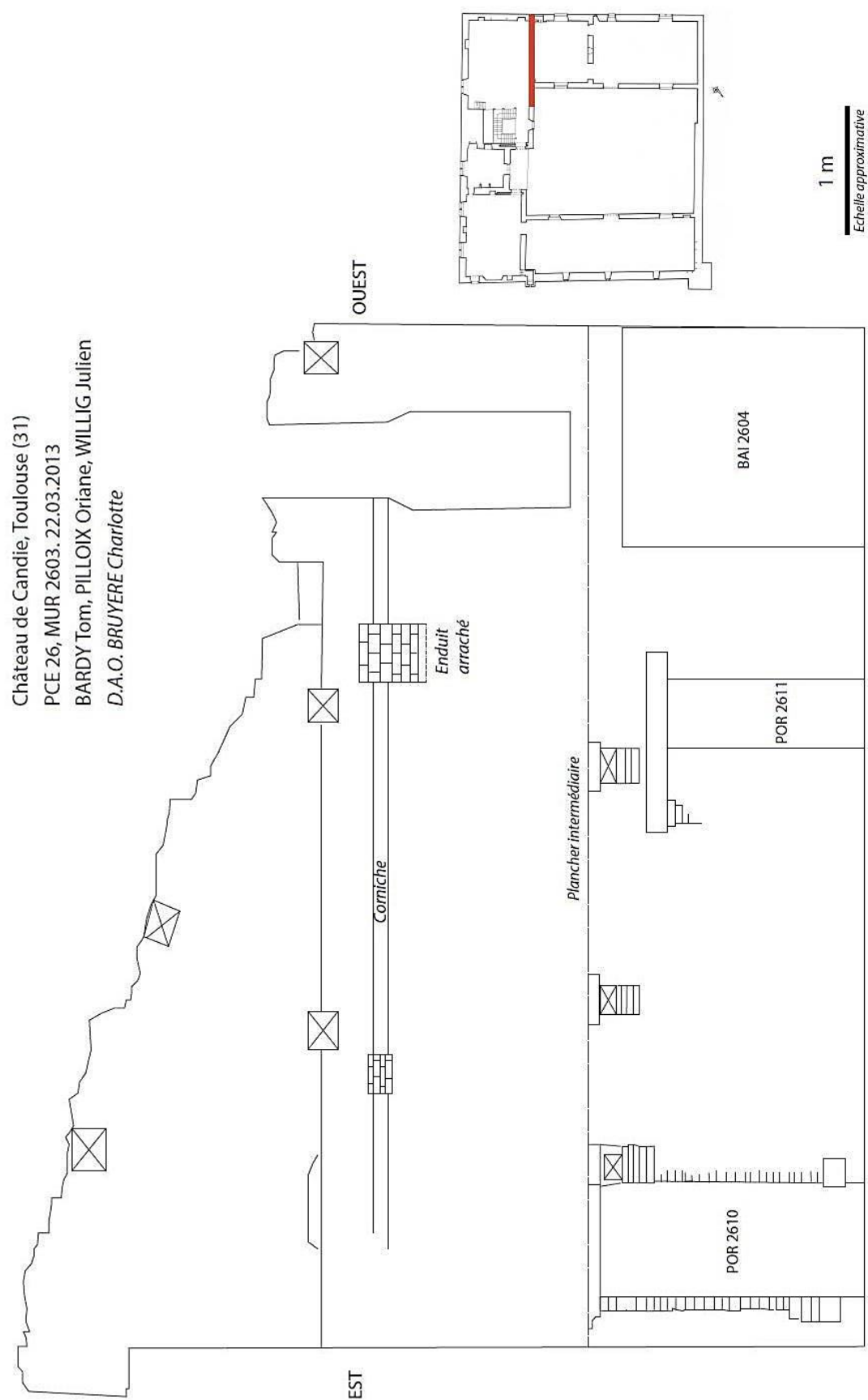


Figure 33 : Mur nord (MUR 2603) de la pièce sud-ouest (PCE 26), croquis.

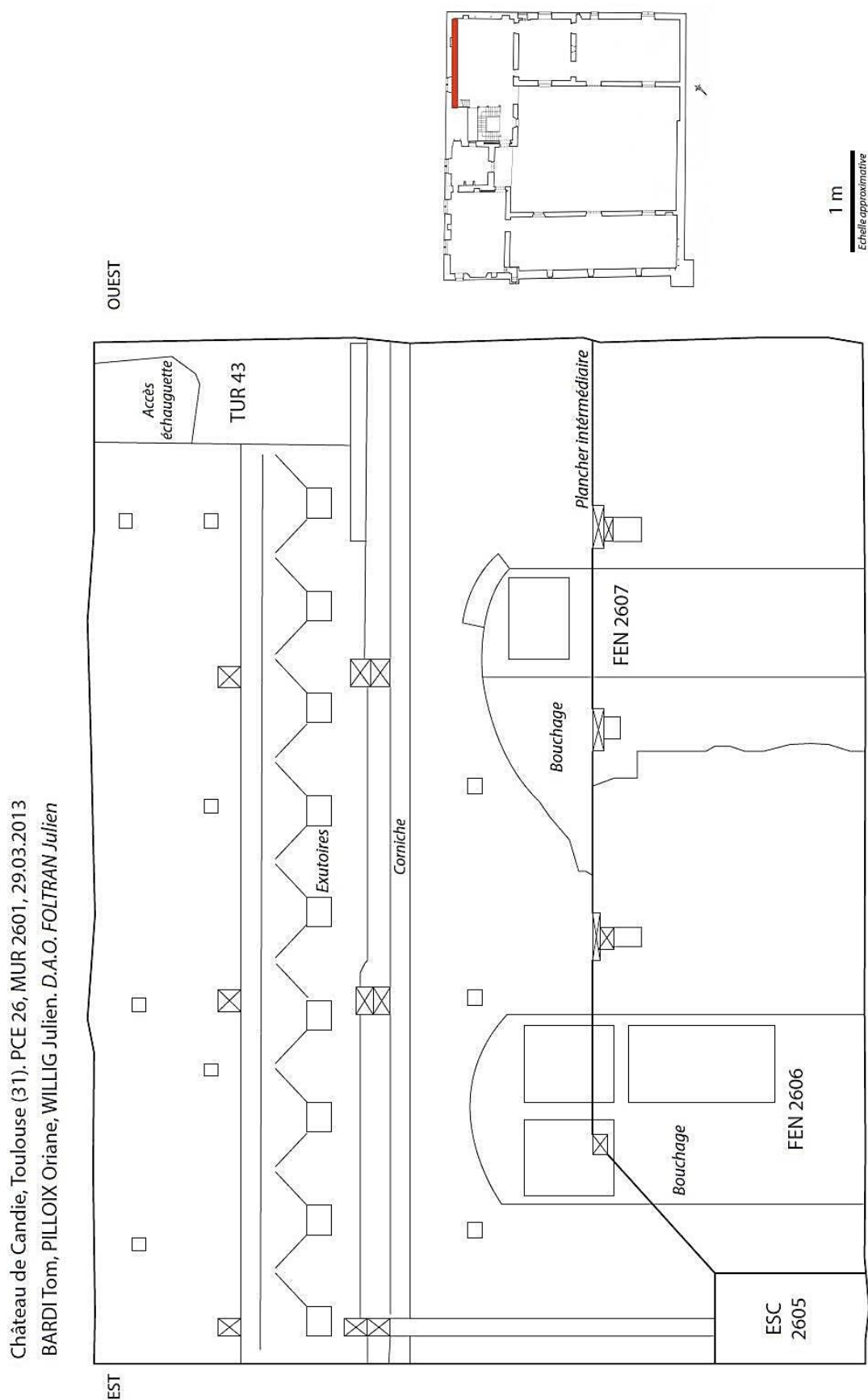


Figure 34 : Mur sud (MUR 2601) de la pièce sud-ouest (PCE 26), croquis.

Château de Candie, Toulouse (31). PCE 26, MUR 2602. 29.03.2013
BARDI Tom, PILLOIX Oriane, WILLIG Julien. D.A.O. BRUYERE Charlotte

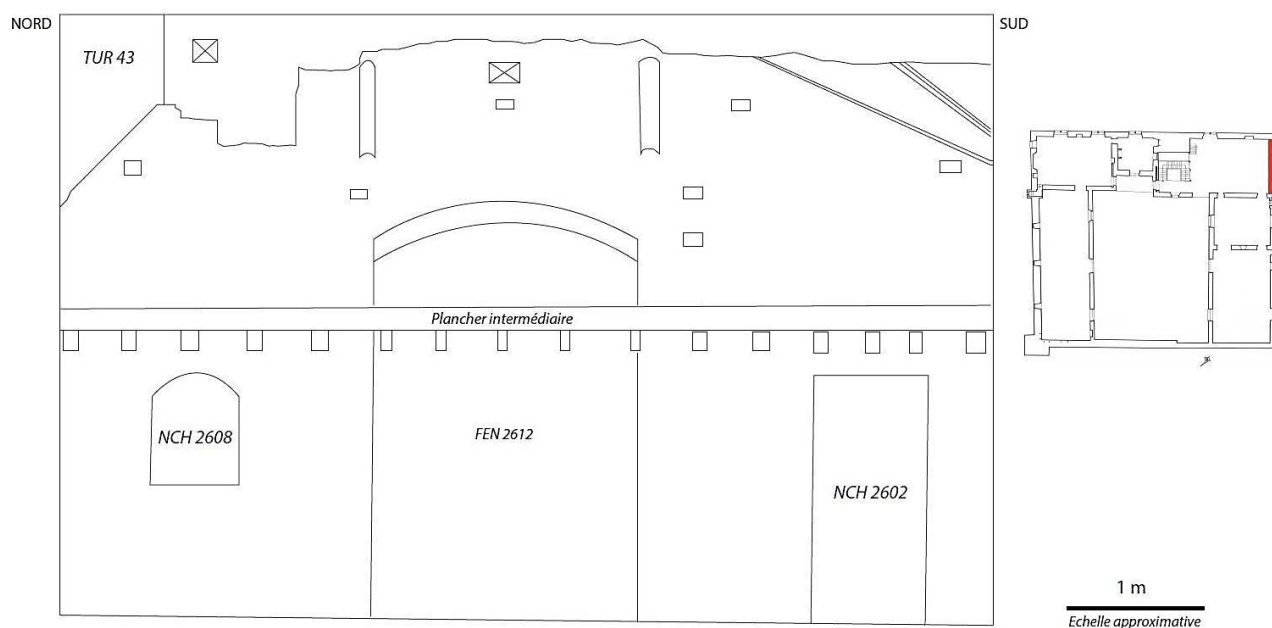
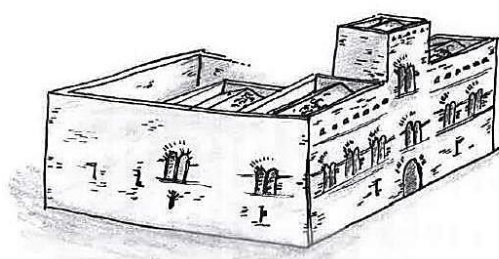
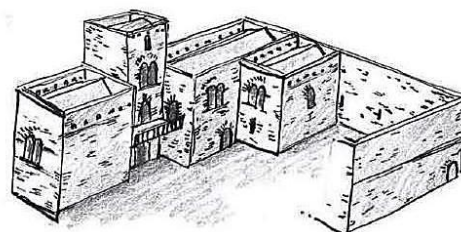


Figure 35 : Mur ouest (MUR 2602) de la pièce sud-ouest (PCE 26), croquis.

État 1. Vue sud-ouest



État 1. Vue nord-est



État 2. Vue nord-est

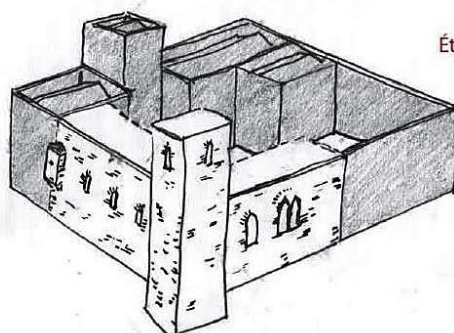


Figure 36 : Proposition de restitution des états médiévaux. Léa Gérardin.

Partie 3 : Photographies, figures 37 à 95.

Façade nord (FAC 31), figures 37 à 41.



Figure 37 : Vue d'ensemble.



Figure 38 : Système d'évacuation (?) en bas de la façade, vers l'est.



Figure 39 : Porte en arc brisé à double rouleau à l'angle ouest (POR 1805).



Figure 40 : Vestiges du couvrement et du cordon d'imposte d'une fenêtre jumelée.



Figure 41 : Cordon d'appui sur la partie ouest de la façade.

Façade ouest (FAC 34), figures 42 à 50.



Figure 42 : Vue d'ensemble.



Figure 43 : Jour au rez-de-chaussée (JOU 1707).



Figure 44 : Baie jumelée bouchée au sud de la façade.



Figure 45 : jour muré au rez-de-chaussée, au sud de la façade.

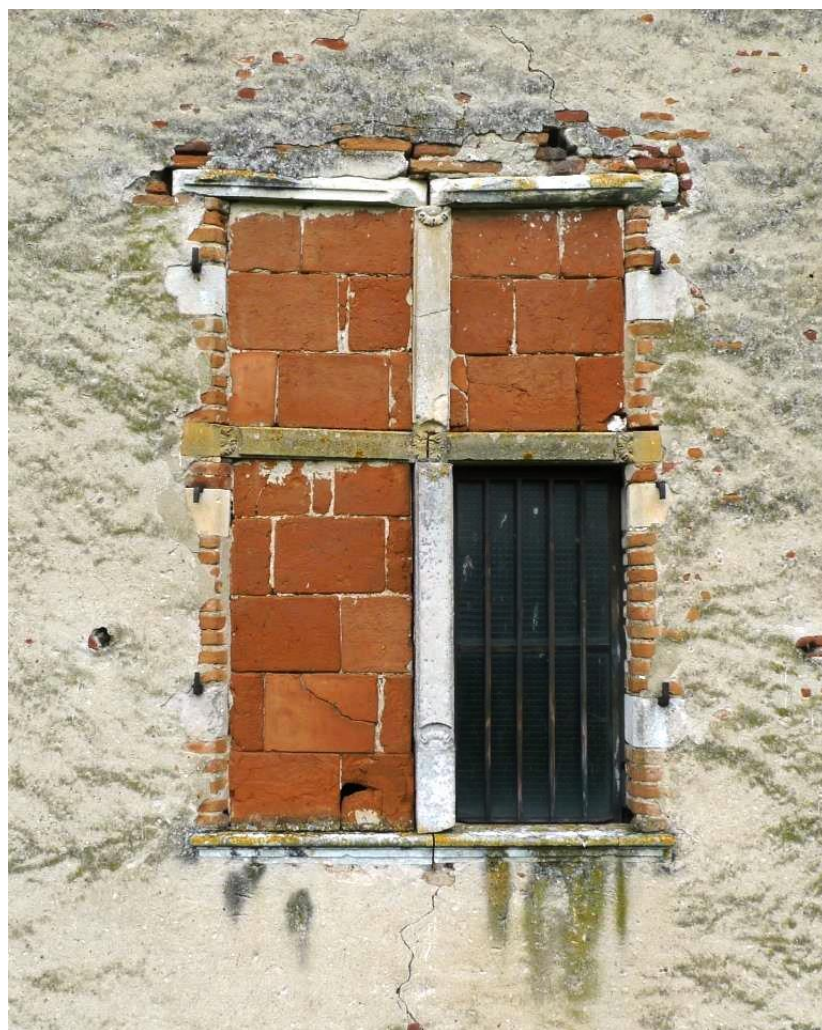


Figure 46 : Croisée (FEN 2806) au 1^{er} étage, au nord de la façade.



Figure 47 : Évacuation d'un évier



Fig. 48 : Demi-croisée détruite (FEN 2805)

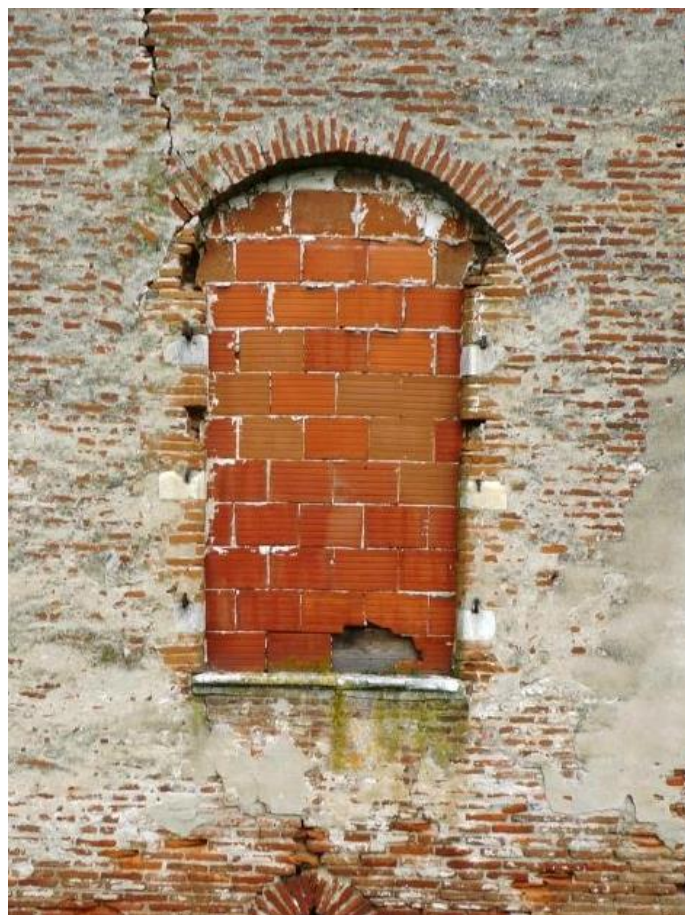


Figure 49 : Couvrement d'une fenêtre jumelée remplacée par une croisée, détruite et murée (FEN 2705) : on remarque encore les encoches pour les croisillons et le linteau.



Figure 50 : Côté sud de la façade : traces de reprises à gauche/nord et couvrement d'une fenêtre jumelée reprise et bouchée à droite/sud.

Façade sud (FAC 33), figures 51 à 61.



Figure 51 : Vue d'ensemble.



Figure 52 a, b, c : Série de trois fenêtres au rez-de-chaussée, à gauche/ouest de la façade, de gauche/ouest à droite/est (FEN 1607, 1606, 1605).

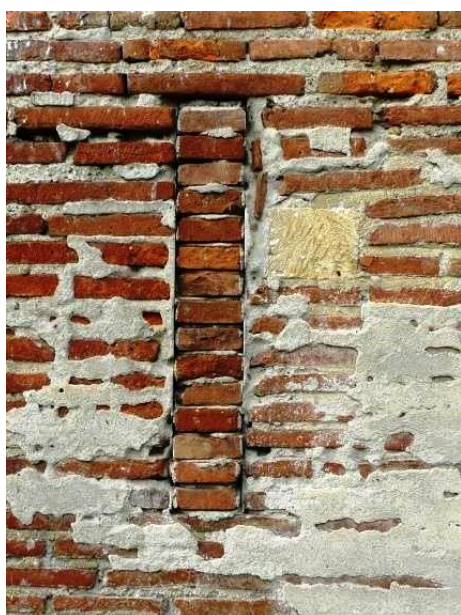


Figure 53 : Jour muré (JOU 1506)



Figure 54 : Portail principal en arc brisé (POR1404)



Figure 55 : Croisée ouest murée (FEN 2607)



Figure 56 : Deuxième croisée en partant de l'ouest (FEN 2606) l'arc de décharge est le couvrement d'une ancienne fenêtre jumelée



Figure 57 : Troisième croisée en partant de l'ouest (FEN 2505). On distingue sous l'enduit les traces d'un arc de décharge, couvrement d'une ancienne fenêtre jumelée.



Figure 58 : Détail du décor sur le meneau d'une croisée (FEN 2505).



Figure 59 : Quatrième croisée depuis l'ouest (FEN 2405)



Figure 60 : Cinquième croisée depuis l'ouest (FEN 2309). L'arc de décharge est le couvrement d'une ancienne fenêtre jumelée



Figure 61 : Sixième croisée depuis l'ouest (FEN 2308). L'arc de décharge est le couvrement d'une ancienne fenêtre jumelée

Façade est (FAC 32), figures 62 à 68.



Figure 62 : Vue d'ensemble.



Figure 63 : Arc de décharge (?) au niveau du sol à gauche/sud.



Figure 64 : Linteau en pierre moulurée en remploi sur une fenêtre du 1^{er} étage (FEN 2307).



Figure 65 : Imposte et couvrement d'une fenêtre jumelée bouchée à gauche/sud de la façade, transformée en cheminée (CHE 2306).



Figure 66 : Vue partielle des latrines (LAT 2304).



Figure 67 : Reprise de maçonnerie au-dessus des latrines (LAT 2304) avec profil de corniche moulurée.



Figure 68 : Jour (JOU 2205) sud d'une série de trois jours dans la partie nord de la façade.

Cour intérieure (CUR 11), façade sud (FAC 1114) : figures 69 à 74.



Figure 69 : Vue de la façade sud de la cour intérieure (revers nord de l'aile sud du château).



Figure 70 : Portail (POR 1106) du porche. Cl. L. Gérardin.



Figure 71 : Clef de voûte (VUT 1406) du porche.



Figure 72 : Porte murée (POR 1108) à double rouleau au rez-de-chaussée, à droite/ouest.



Figure 73 : Fenêtre jumelée (FEN 2503) très perturbée, 1^{er} étage.



Figure 74 : Couvrement d'une fenêtre jumelée sur la face nord de la tour de l'aile sud, coupée par la toiture actuelle et surmontée d'une petite baie bouchée.

Intérieur : 1^{er} étage, pièce sud-est (PCE 23), figures 75 à 86.



Figure 75 : Accès principal à la pièce (POR 2312) depuis la galerie (GAL 29).



Figure 76 : Détail de briques taillées sur le piédroit droit/sud de la porte (POR 2312).

Cl. L. Gérardin



Figure 77 : Partie supérieure du mur ouest (MUR 2303).



Figure 78 : Détail du mur ouest : pignon d'une ancienne toiture (MUR 2303).



Figure 79 : Vue d'ensemble du mur sud (MUR 2302), avec les croisées FEN 2308 à gauche et FEN 2309 à droite.

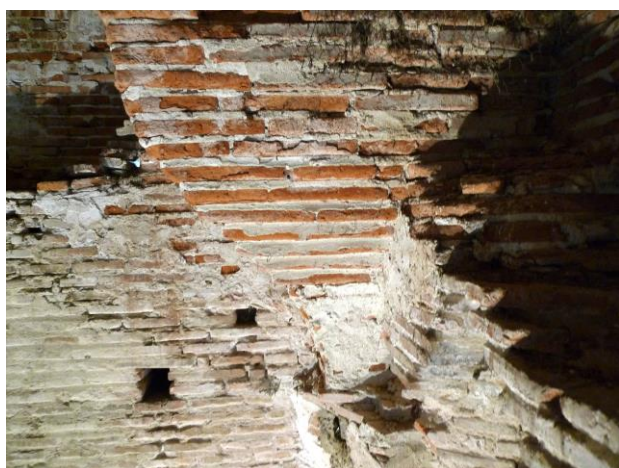


Figures 80 a, b, c : détail des anciens exutoires des eaux du toit sur le mur gouttereau sud (MUR 2302), de droite/est à gauche/ouest.





Figure 81 : Vue générale du mur pignon est (MUR 2301). En haut à droite, la base de l'échauguette sud-est. Cl. L. Gérardin.



Figures 82 : Détail de la trompe de l'échauguette sud-est (TUR 42).



Figures 83 : Base de la trompe de l'échauguette sud-est (TUR 42)



Figure 84: Traces d'une cheminée (CHE 2306) inscrite dans l'arrière-voussure cassée d'une ancienne fenêtre jumelée bouchée.

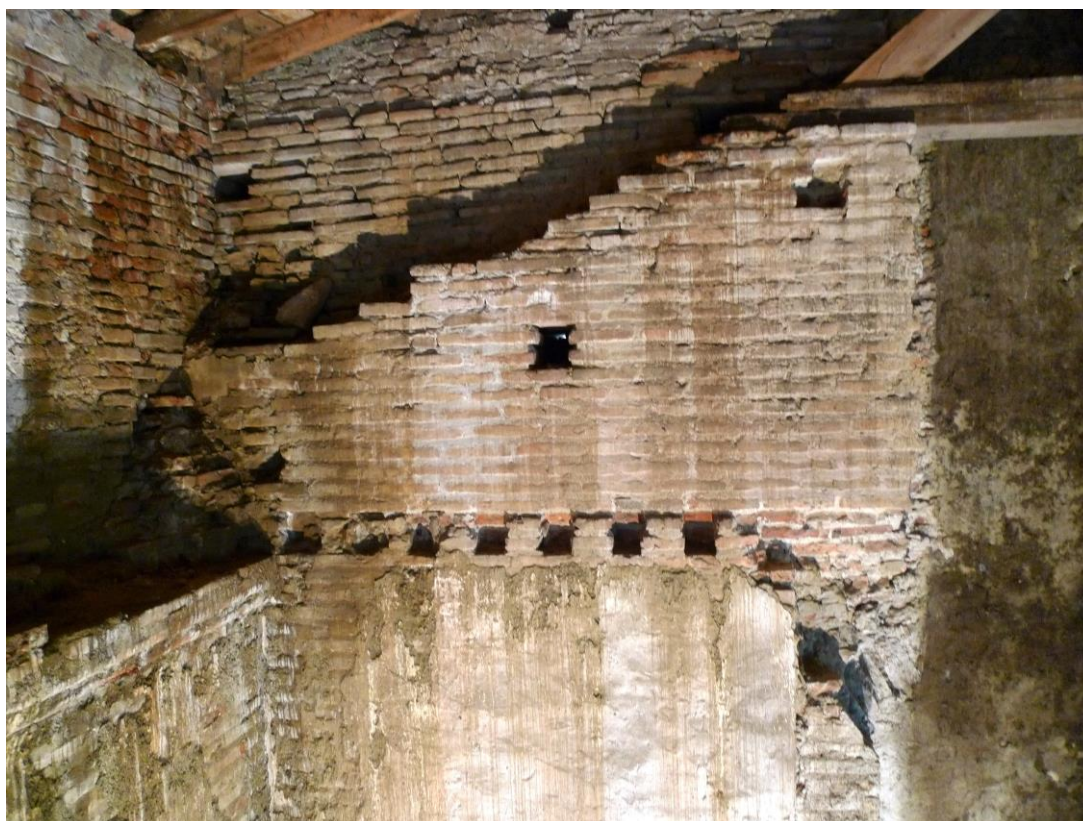


Figure 85 : Traces du pignon d'un ancien toit sur le mur est (MUR 2301) et alignement de trous solives



Figure 86 : Vue générale du mur nord (MUR 2203). À droite/est, accès aux latrines (LAT 2304).
Cl. L. Gérardin.

Intérieur : 1^{er} étage, pièces sud-ouest (PCE 25 et 26), figures 87 à 95.



Figure 87 : Accès principal à la pièce (POR 2504) depuis la galerie (GAL 29). Cl. L. Gérardin.



Figure 88 : Ancien pignon sur le mur ouest (MUR 2602).



Figure 89 : Trace d'arrachement sur le mur ouest (MUR 2602) correspondant peut-être à l'emplacement d'une ancienne cloison.



Figure 90 : Détail de l'angle sud du mur ouest (MUR 2602).



Figure 91 : Partie inférieure de l'échauguette disparue à l'angle sud-ouest (TUR 43), visible depuis l'intérieur.



Figure 92 : Partie d'arrière-voussure d'une croisée (FEN 2607) sur le mur sud (MUR 2601).



Figures 93 a, b, c : Détail des exutoires des eaux du toit sur le mur gouttereau sud (MUR 2601), de gauche/est à droite/ouest.





Figure 94 : Ancien pignon sur le mur est (MUR 2402) et accès à la salle haute de la tour.



Figure 95 : Ancien accès à la galerie supérieure de la tour, à gauche/nord du mur est (MUR 2402).

ANNEXE 2 : Figures

Partie 1 : Cartes et plans, figures 1 à 17.

Vues aériennes :

Figure 1 : Vue aérienne actuelle.

Figure 2 : Vue aérienne actuelle, détail.

Figure 3 : Vue aérienne, 15 février 1961.

Figure 4 : Vue aérienne, 15 février 1961, détail.

Figure 5 : Vue aérienne, 5 juin 1946.

Figure 6 : Vue aérienne, 5 juin 1946, détail.

Cartes

Figure 7 : Carte IGN : le château de Candie au sud-ouest de Toulouse.

Figure 8 : Carte IGN au 1/25000^e centrée sur le château de Candie.

Figure 9 : Carte d'État-Major (1820-1866), vue générale.

Figure 10 : Carte d'État-Major (1820-1866), détail.

Figure 11 : Carte Cassini (XVIII^e siècle), vue générale du bourg Saint-Simon.

Figure 12 : Carte Cassini (XVIII^e siècle), bourg Saint-Simon.

Cadastres

Figure 13 : Cadastre actuel : au sud-est du château, le domaine viticole ; au nord, la Z.I. de Thibaut.

Figure 14 : Cadastre actuel, détail.

Figure 15 : Cadastre de 1830 : le château et son domaine viticole.

Figure 16 : Cadastre de 1830, détail du château et de ses dépendances.

Partie 2 : Relevés, dessins et croquis, figures 17 à 35.

Figure 17 : Relevé du plan du château par Patrick Roques (1997) : rez-de-chaussée.

Figure 18 : Relevé du plan du château par Patrick Roques (1997) : premier étage.

Figure 19 : Croquis à l'échelle de la façade sud (FAC 33)

Figure 20 : Proposition de restitution de la façade sud (FAC 33).

Figure 21 : Relevé du profil d'un cul-de-lampe de la voûte d'ogive (VUT 1406).

Figure 22 : Relevé du profil de la moulure de la voûte d'ogive (VUT 1406).

Figure 23 : Mur nord (MUR 2203) de la pièce sud-est (PCE 23), croquis.

Figure 24 : Mur est (MUR 2301) de la pièce sud-est (PCE 23), croquis.

Figure 25 : Mur sud (MUR 2302) de la pièce sud-est (PCE 23), croquis.

Figure 26 : Mur ouest (MUR 2303) de la pièce sud-est (PCE 23), croquis.

Figure 27 : Mur nord (MUR 2403) de la pièce de la tour (PCE 24), croquis.

Figure 28 : Mur est (MUR 2303) de la pièce de la tour (PCE 24), croquis.

Figure 29 : Mur sud (MUR 2401) de la pièce de la tour (PCE 24), croquis.

Figure 30 : Mur ouest (MUR 2402) de la pièce de la tour (PCE 24), croquis.

Figure 31 : Mur nord (MUR 2502) de la pièce sud-ouest (PCE 25), croquis.

Figure 32 : Mur est (MUR 2402) de la pièce sud-ouest (PCE 25), croquis.

Figure 33 : Mur nord (MUR 2603) de la pièce sud-ouest (PCE 26), croquis.

Figure 34 : Mur sud (MUR 2601) de la pièce sud-ouest (PCE 26), croquis.

Figure 35 : Mur ouest (MUR 2602) de la pièce sud-ouest (PCE 26), croquis.

Figure 36 : Proposition de restitution des états médiévaux. *Léa Gérardin*.

Partie 3 : Photographies, figures 37 à 95.

Façade nord (FAC 31) :

Figure 37 : Vue d'ensemble.

Figure 38 : Système d'évacuation (?) en bas de la façade, vers l'est.

Figure 39 : Porte en arc brisé à double rouleau à l'angle ouest (POR 1805).

Figure 40 : Vestiges du couvrement et du cordon d'imposte d'une fenêtre jumelée.

Figure 41 : Cordon d'appui sur la partie ouest de la façade.

Façade ouest (FAC 34) :

Figure 42 : Vue d'ensemble.

Figure 43 : Jour au rez-de-chaussée (JOU 1707).

Figure 44 : Baie jumelée bouchée au sud de la façade.

Figure 45 : jour muré au rez-de-chaussée, au sud de la façade.

Figure 46 : Croisée (FEN 2806) au 1^{er} étage, au nord de la façade.

Figure 47 : Évacuation d'un évier

Figure 48 : Demi-croisée détruite (FEN 2805)

Figure 49 : Couvrement d'une fenêtre jumelée remplacée par une croisée, détruite et murée (FEN 2705) : on remarque encore les encoches pour les croisillons et le linteau.

Figure 50 : Côté sud de la façade : traces de reprises à gauche/nord et couvrement d'une fenêtre jumelée reprise et bouchée à droite/sud.

Façade sud (FAC 33) :

Figure 51 : Vue d'ensemble.

Figure 52 a, b, c : Série de trois fenêtres au rez-de-chaussée, à gauche/ouest de la façade, de gauche/ouest à droite/est (FEN 1607, 1606, 1605).

Figure 53 : Jour muré (JOU 1506)

Figure 54 : Portail principal en arc brisé (POR1404)

Figure 55 : Croisée ouest murée (FEN 2607)

Figure 56 : Deuxième croisée en partant de l'ouest (FEN 2606) l'arc de décharge est le couvrement d'une ancienne fenêtre jumelée

Figure 57 : Troisième croisée en partant de l'ouest (FEN 2505). On distingue sous l'enduit les traces d'un arc de décharge, couvrement d'une ancienne fenêtre jumelée.

Figure 58 : Détail du décor sur le meneau d'une croisée (FEN 2505).

Figure 59 : Quatrième croisée depuis l'ouest (FEN 2405)

Figure 60 : Cinquième croisée depuis l'ouest (FEN 2309). L'arc de décharge est le couvrement d'une ancienne fenêtre jumelée

Figure 61 : Sixième croisée depuis l'ouest (FEN 2308). L'arc de décharge est le couvrement d'une ancienne fenêtre jumelée.

Façade est (FAC 32) :

Figure 62 : Vue d'ensemble.

Figure 63 : Arc de décharge (?) au niveau du sol à gauche/sud.

Figure 64 : Linteau en pierre moulurée en remploi sur une fenêtre du 1^{er} étage (FEN 2307).

Figure 65 : Imposte et couvrement d'une fenêtre jumelée bouchée à gauche/sud de la façade, transformée en cheminée (CHE 2306).

Figure 66 : Vue partielle des latrines (LAT 2304).

Figure 67 : Reprise de maçonnerie au-dessus des latrines (LAT 2304) avec profil de corniche moulurée.

Figure 68 : Jour (JOU 2205) sud d'une série de trois jours dans la partie nord de la façade.

Cour intérieure (CUR 11), façade sud (FAC 1114) :

Figure 69 : Vue de la façade sud de la cour intérieure (revers nord de l'aile sud du château).

Figure 70 : Portail (POR 1106) du porche. *Cl. L.G.*

Figure 71 : Clef de voûte (VUT 1406) du porche.

Figure 72 : Porte murée (POR 1108) à double rouleau au rez-de-chaussée, à droite/ouest.

Figure 73 : Fenêtre jumelée (FEN 2503) très perturbée, 1^{er} étage.

Figure 74 : Couvrement d'une fenêtre jumelée sur la tour de l'aile sud, coupée par la toiture actuelle et surmontée d'une petite baie bouchée.

Intérieur : 1^{er} étage, pièce sud-est (PCE 23) :

Figure 75 : Accès principal à la pièce (POR 2312) depuis la galerie (GAL 29).

Figure 76 : Détail de briques taillées sur le piédroit droit/sud de la porte (POR 2312). *Cl. L.G.*

Figure 77 : Partie supérieure du mur ouest (MUR 2303).

Figure 78 : Détail du mur ouest : pignon d'une ancienne toiture (MUR 2303).

Figure 79 : Vue d'ensemble du mur sud (MUR 2302), avec les croisées FEN 2308 à gauche et FEN 2309 à droite.

Figures 80 a, b, c : détail des anciens exutoires des eaux du toit sur le mur gouttereau sud (MUR 2302), de droite/est à gauche/ouest.

Figure 81 : Vue générale du mur pignon est (MUR 2301). En haut à droite, la base de l'échauguette sud-est. *Cl. L. Gérardin.*

Figures 82 : Détail de la trompe de l'échauguette sud-est (TUR 42).

Figures 83 : Base de la trompe de l'échauguette sud-est (TUR 42)

Figure 84: Traces d'une cheminée (CHE 2306) inscrite dans l'arrière-voussure cassée d'une ancienne fenêtre jumelée bouchée.

Figure 85 : Traces du pignon d'un ancien toit sur le mur est (MUR 2301) et alignement de trous solives

Figure 86 : Vue générale du mur nord (MUR 2203). À droite, accès aux latrines (LAT 2304). *Cl. L.G.*

Intérieur : 1^{er} étage, pièces sud-ouest (PCE 25 et 26) :

Figure 87 : Accès principal à la pièce (POR 2504) depuis la galerie (GAL 29). *Cl. L.G.*

Figure 88 : Ancien pignon sur le mur ouest (MUR 2602).

Figure 89 : Trace d'arrachement sur le mur ouest (MUR 2602) correspondant peut-être à l'emplacement d'une ancienne cloison.

Figure 90 : Détail de l'angle sud du mur ouest (MUR 2602).

Figure 91 : Partie inférieure de l'échauguette disparue à l'angle sud-ouest (TUR 43), visible depuis l'intérieur.

Figure 92 : Partie d'arrière-voussure d'une croisée (FEN 2607) sur le mur sud (MUR 2601).

Figures 93 a, b, c : Détail des exutoires des eaux du toit sur le mur gouttereau sud (MUR 2601), de gauche/est à droite/ouest.

Figure 94 : Ancien pignon sur le mur est (MUR 2402) et accès à la salle haute de la tour.

Figure 95 : Ancien accès à la galerie supérieure de la tour, à gauche/nord du mur est (MUR 2402).

Partie 1 : Cartes et plans

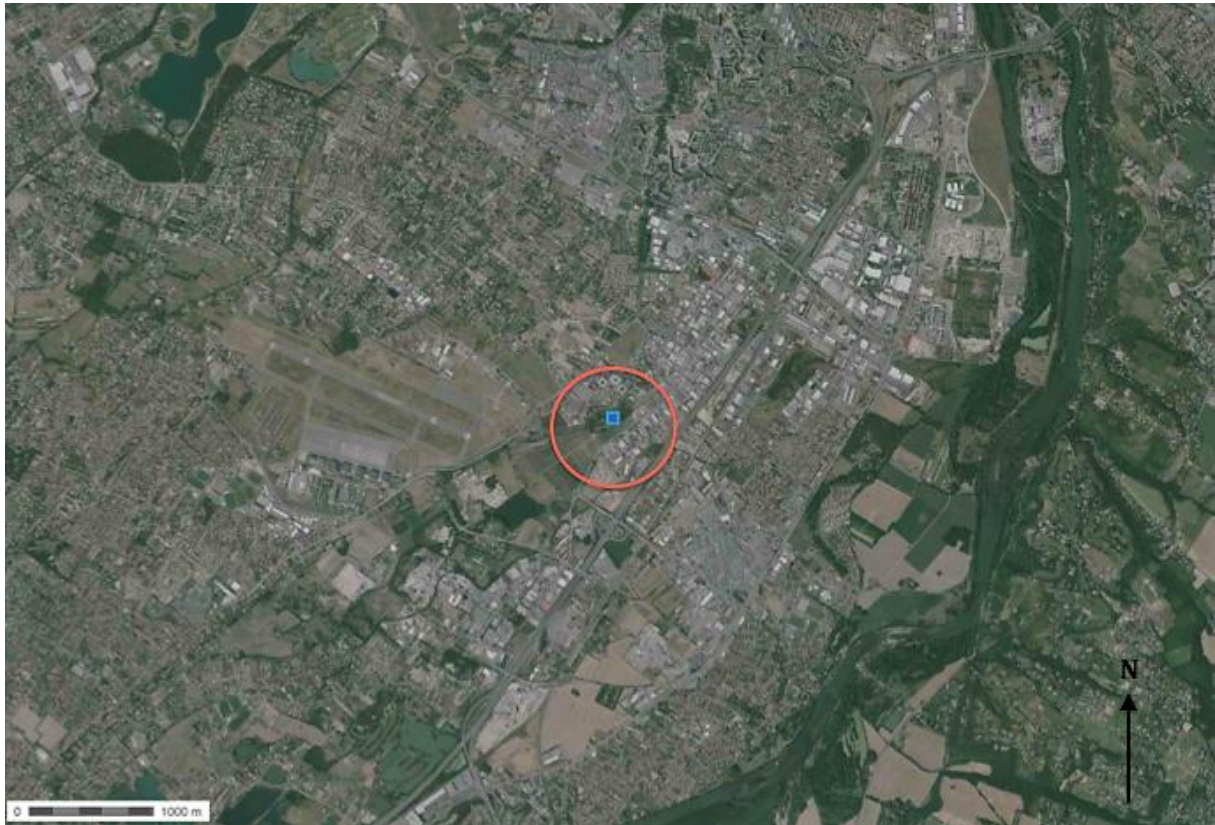


Figure 1 : Vue aérienne actuelle.



Figure 2 : Vue aérienne actuelle, détail.



Figure 3 : Vue aérienne, 15 février 1961.



Figure 4 : Vue aérienne, 15 février 1961, détail.



Figure 5 : Vue aérienne, 5 juin 1946.



Figure 6 : Vue aérienne, 5 juin 1946, détail.



Figure 7 : Le château de Candie au sud-ouest de Toulouse. Carte IGN.



Figure 8 : Le château de Candie sur la carte IGN au 1/25000^e.



Figure 9 : Carte d'État-Major (1820-1866), vue générale.



Figure 10 : Carte d'État-Major (1820-1866), détail.



Figure 11 : Carte Cassini (XVIII^e siècle), vue générale du bourg Saint-Simon.



Figure 12 : carte Cassini (XVIII^e siècle), bourg Saint-Simon.



Figure 13 : Cadastre actuel : au sud-est du château, le domaine viticole ; au nord, la zone industrielle de Thibaut.



Figure 14 : Cadastre actuel, détail.

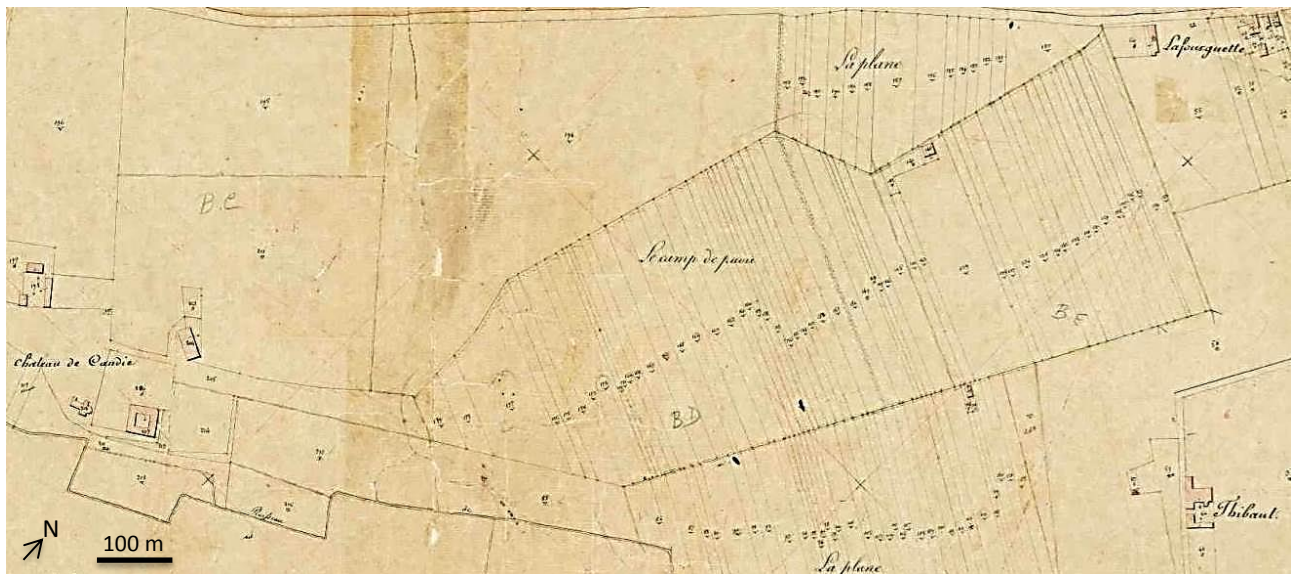


Figure 15 : Cadastre de 1830 : le château et son domaine viticole. Au nord, le hameau de Lafourquette et à l'est la métairie de Thibaut.

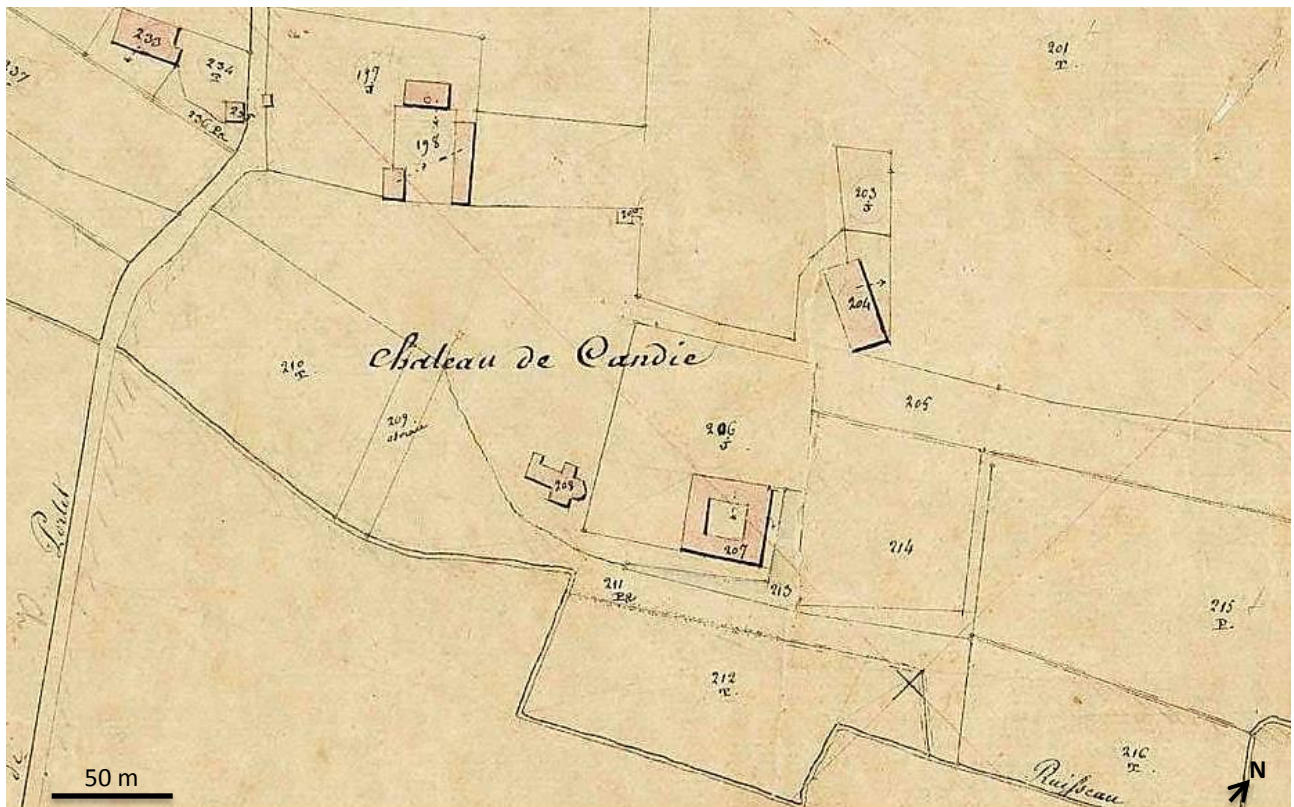


Figure 16 : Cadastre de 1830, détail du château et de ses dépendances.

Partie 2 : Relevés, dessins et croquis

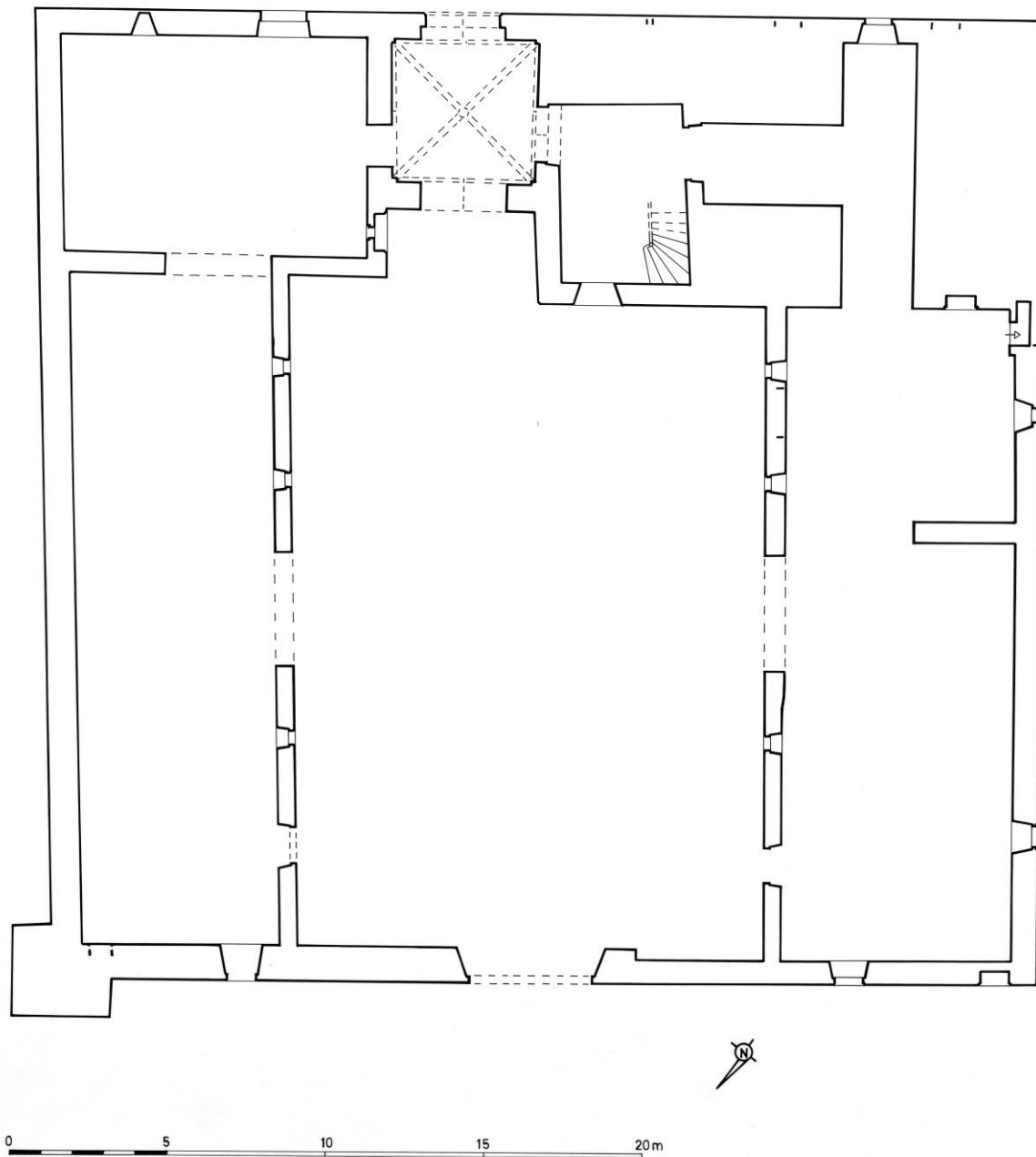


Figure 17 : Relevé du plan du château par Patrick Roques (1997) : rez-de-chaussée.

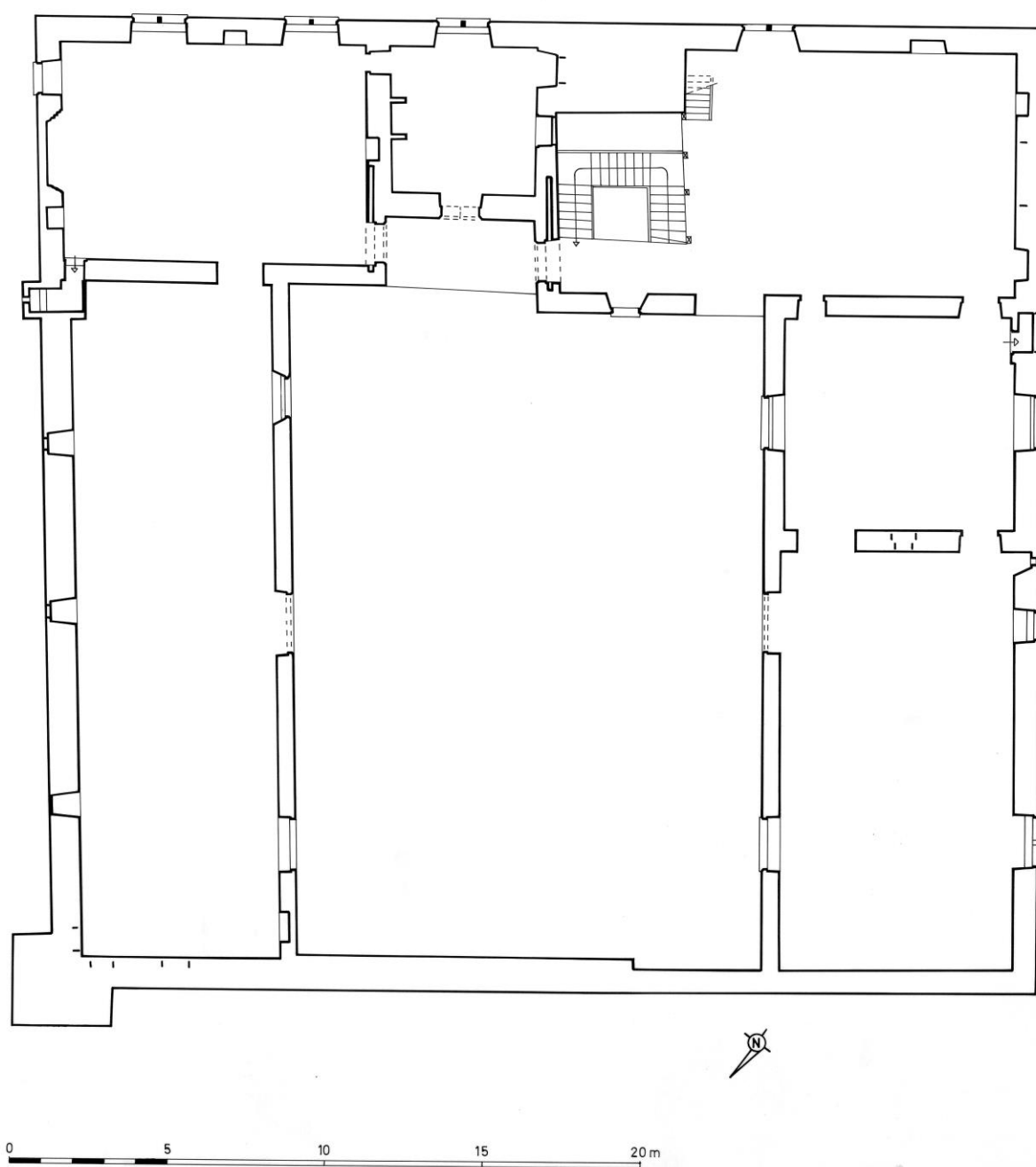


Figure 18 : Relevé du plan du château par Patrick Roques (1997) : premier étage.

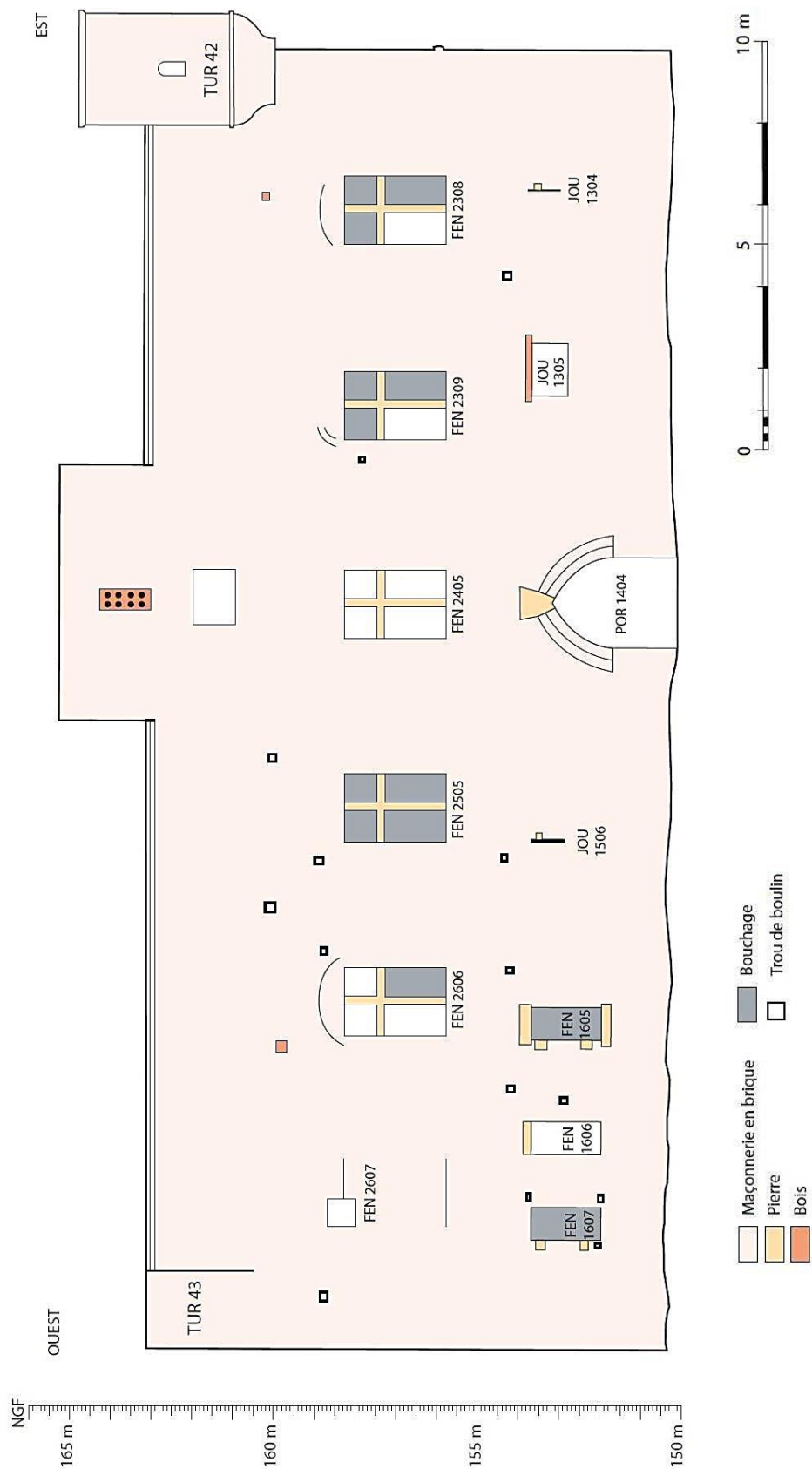


Figure 19 : Croquis à l'échelle de la façade sud (FAC 33)

Born Laura, Bouché Élodie, Couffignal Julie, D'Alemen Antoinette, Harancq Clément, Loze Mari-Saziley.

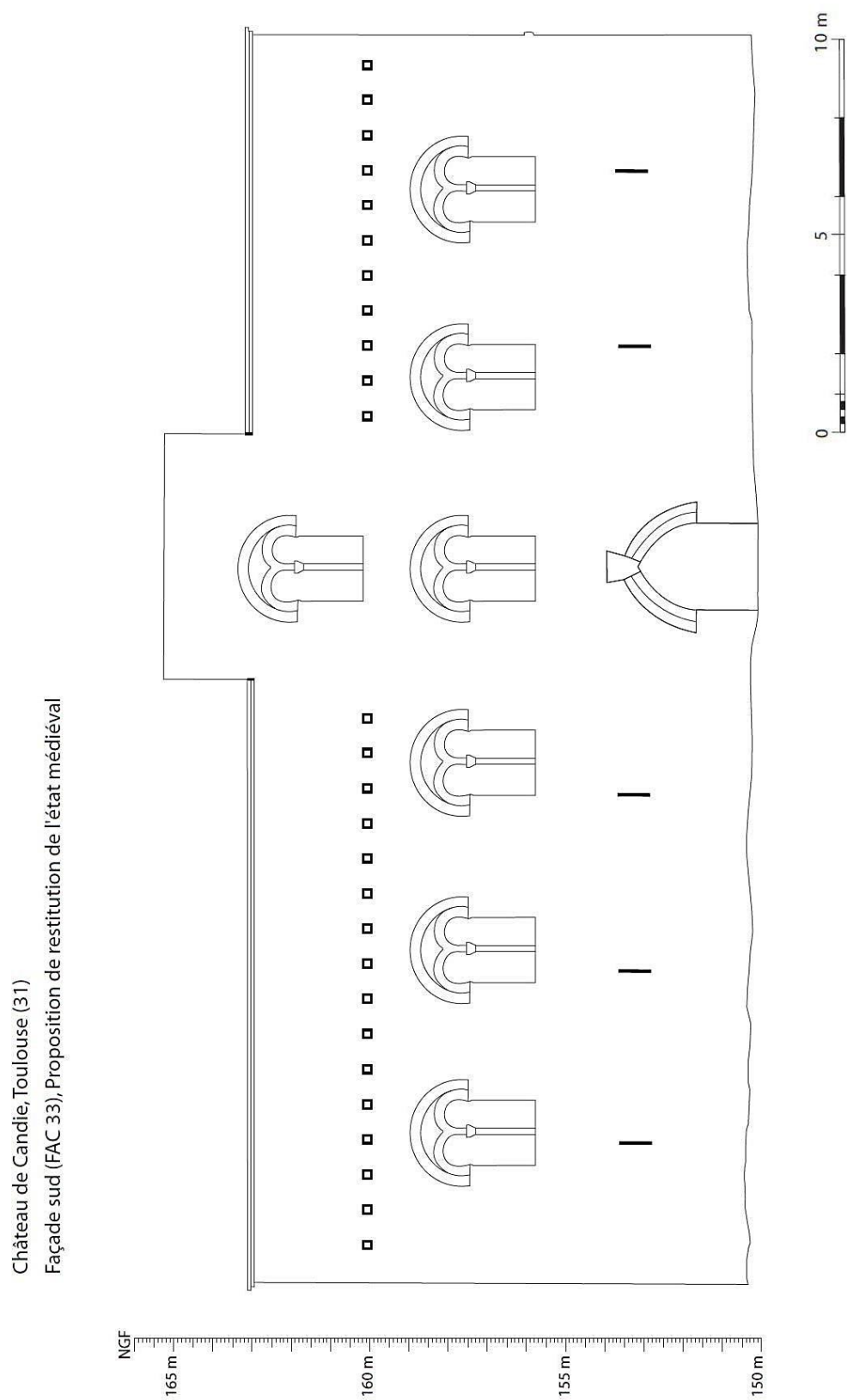


Figure 20 : Proposition de restitution de la façade sud (FAC 33).

Foltran Julien, d'après Born L., Bouché É., Couffignal J., D'Alemen A., Harancq C., Loze M.-S.

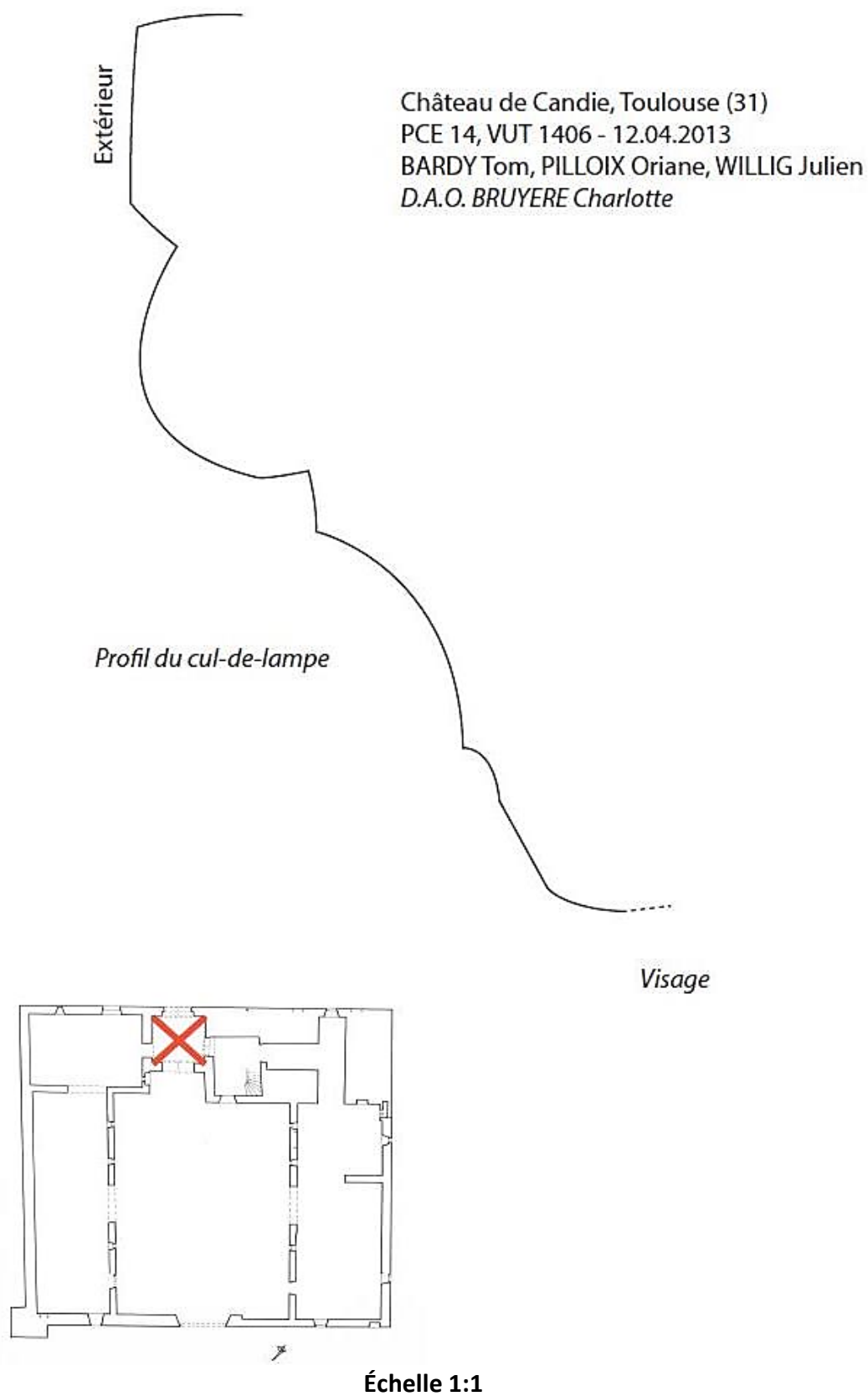
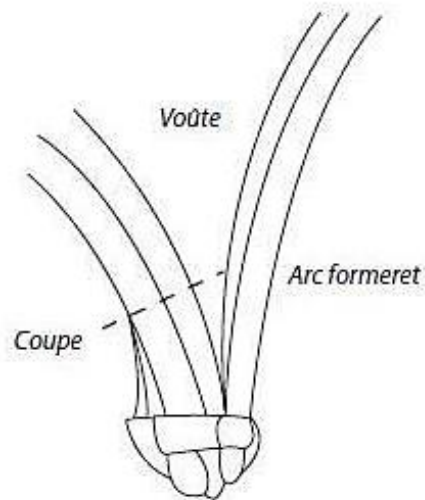


Figure 21 : Relevé du profil d'un cul-de-lampe de la voûte d'ogive (VUT 1406).

Arc formeret

Château de Candie, Toulouse (31)
PCE 14, VUT 1406 , 12.04.2013
BARDI Tom, PILLOIX Oriane, WILLIG Julien
D.A.O. GACHES Margaux



Profil de la nervure de la voûte d'ogive

Echelle 1:1

Figure 22 : Relevé du profil de la nervure de la voûte d'ogive (VUT 1406).

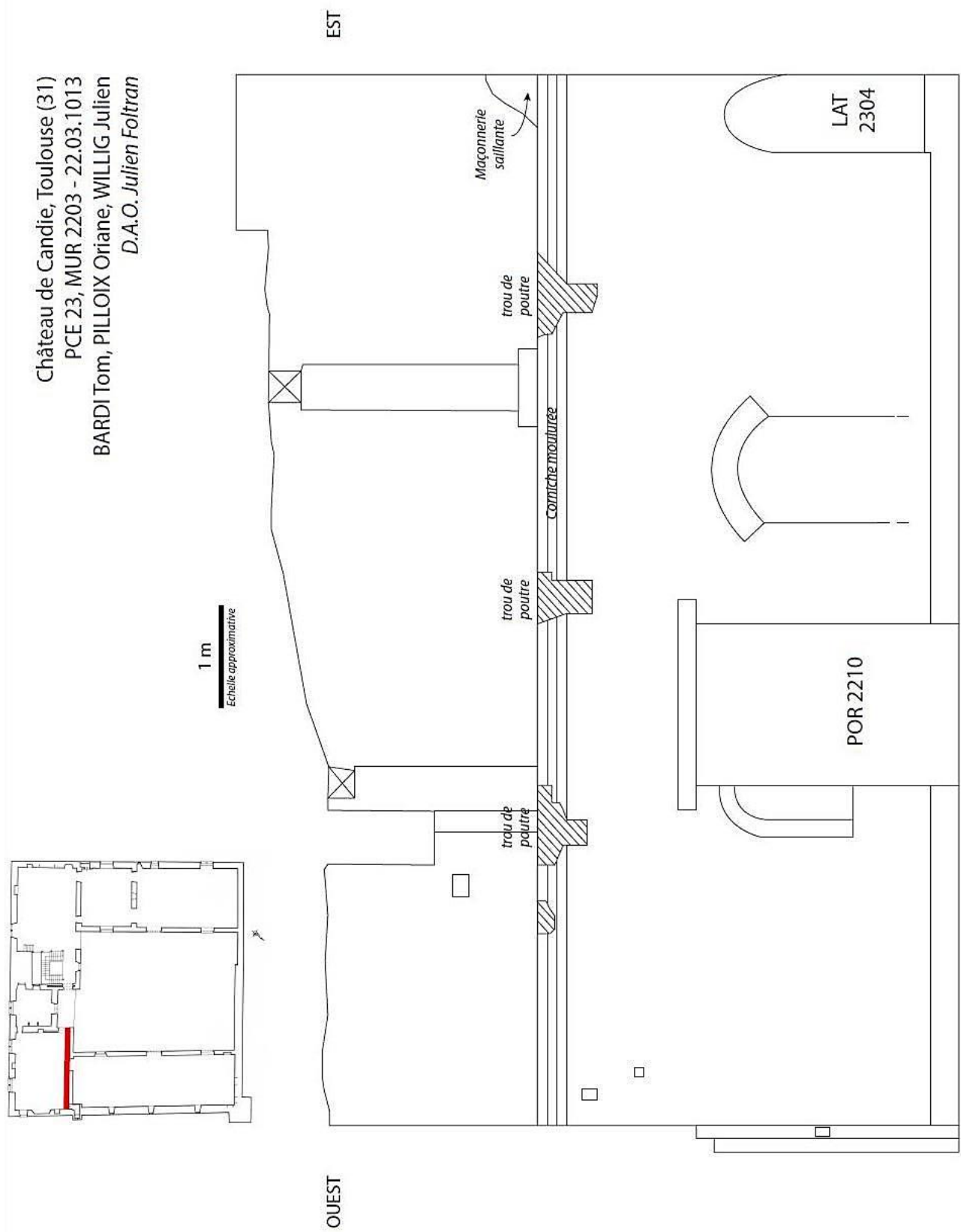


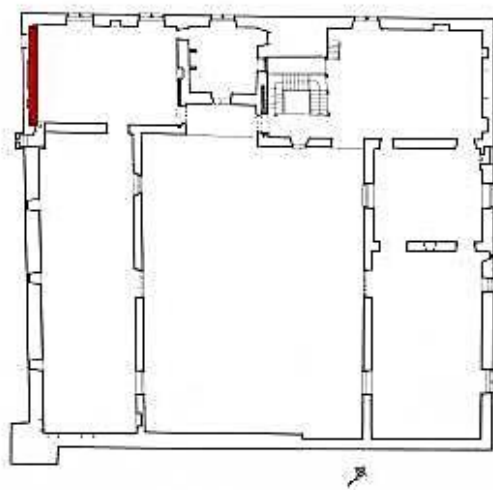
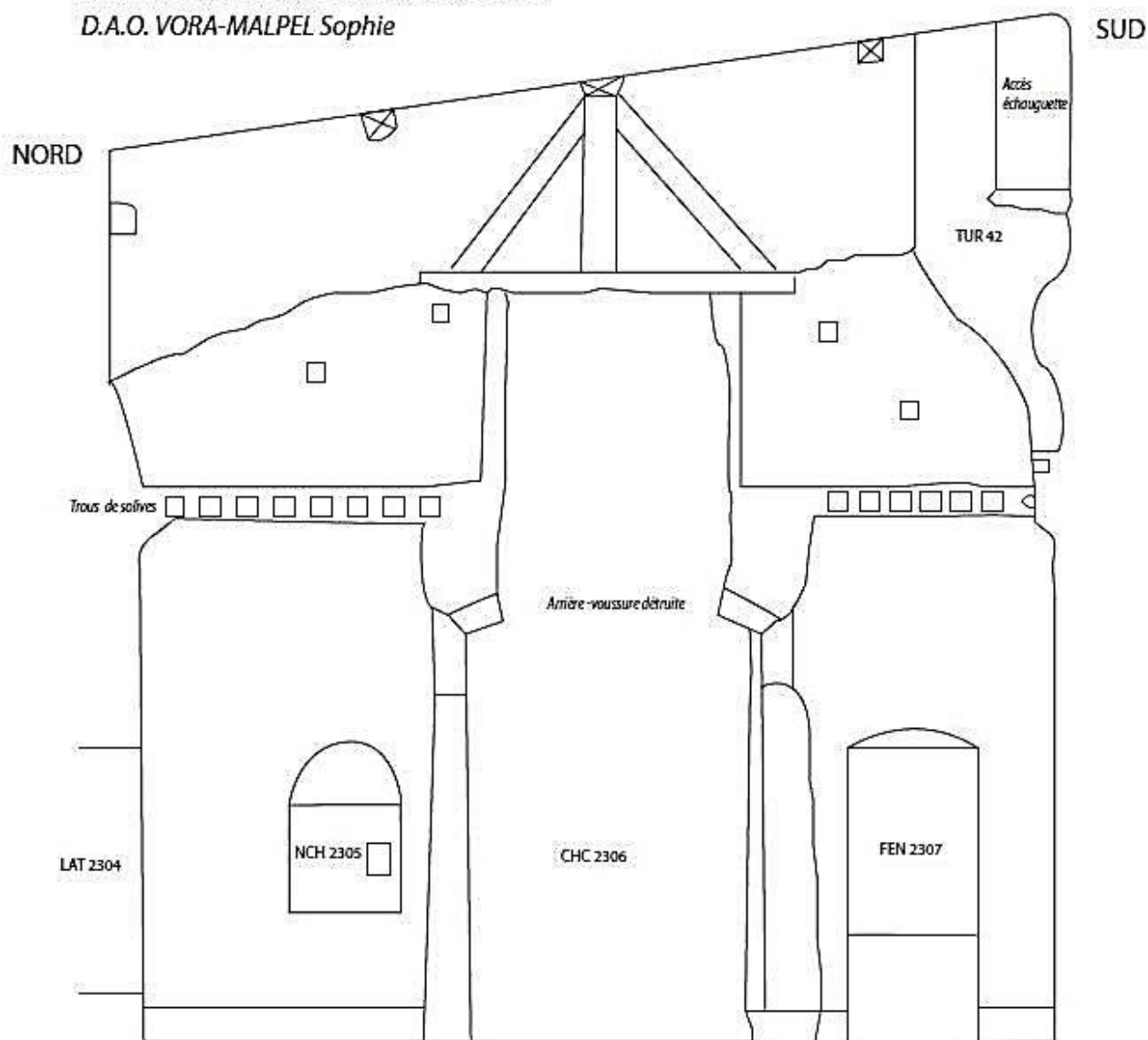
Figure 23 : Mur nord (MUR 2203) de la pièce sud-est (PCE 23), croquis.

Château de Candie, Toulouse (31)

PCE 23 MUR 2301, 22.03.2013

BARDI Tom, PILLOIX Oriane, WILLIG Julien

D.A.O. VORA-MALPEL Sophie



1 m
Echelle approximative

Figure 24 : Mur est (MUR 2301) de la pièce sud-est (PCE 23), croquis.

Château de Candie, Toulouse (31). PCE 23 - MUR 2302 - 22.03.2013
 BARDI Tom, PILLOIX Oriane, WILLIG Julien. D.A.O. Julien Foltran

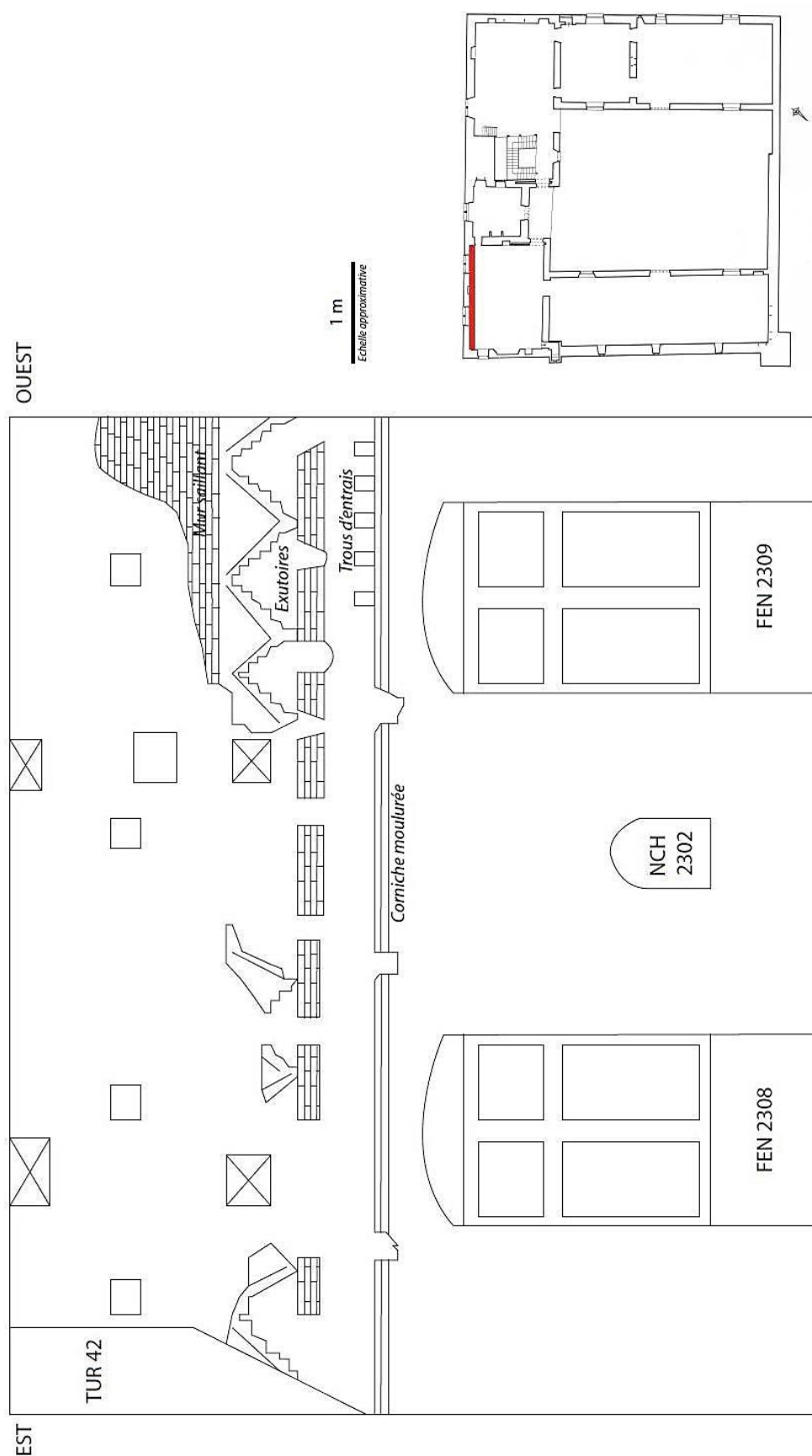


Figure 25 : Mur sud (MUR 2302) de la pièce sud-est (PCE 23), croquis.

Château de Candie, Toulouse (31). PCE 23, MUR 2303, 22.03.2013
 BARDI Tom, PILLOIX Oriane, WILLIG Julien. D.A.O. VORA-MALPEL Sophie

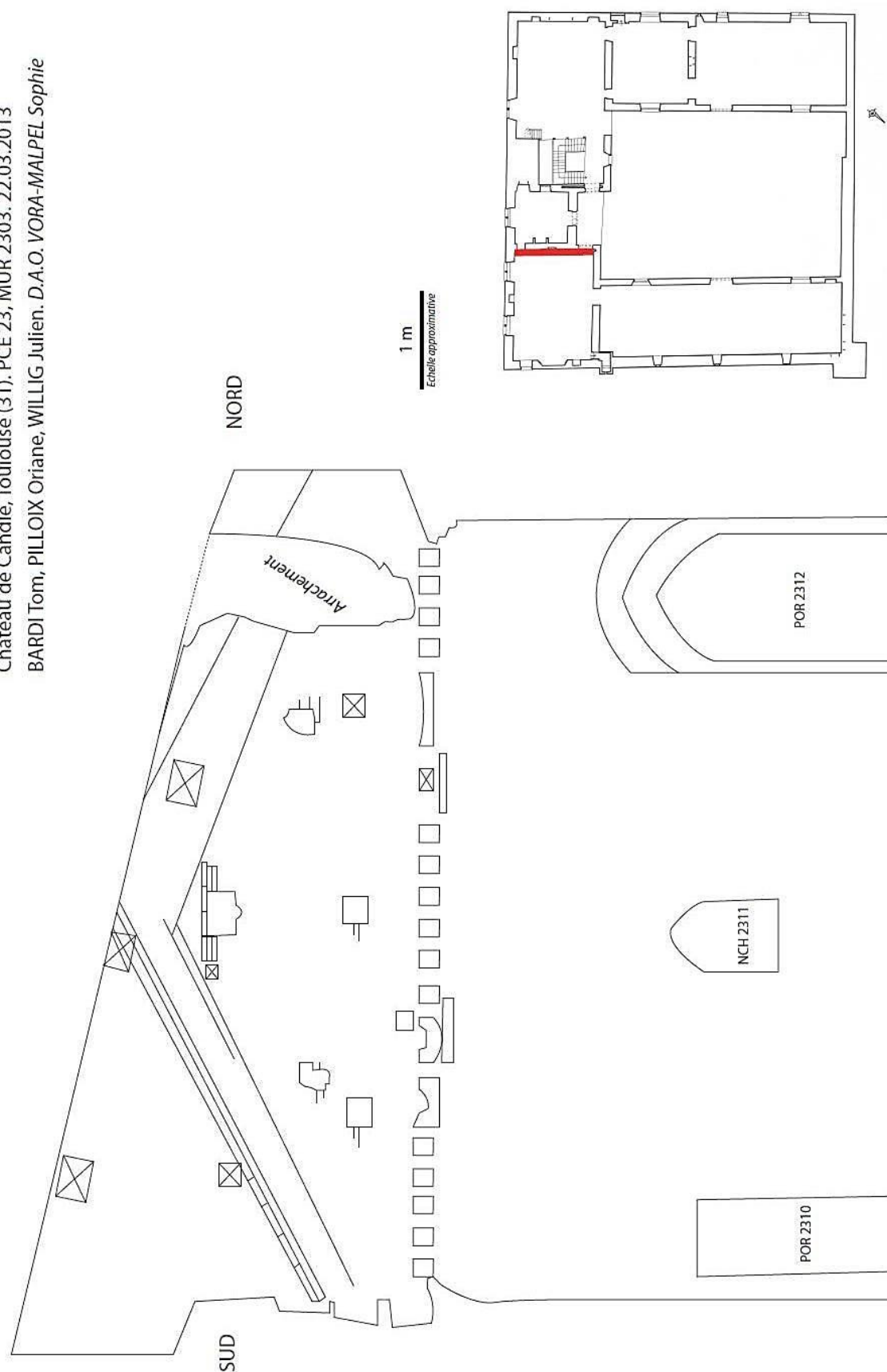


Figure 26 : Mur ouest (MUR 2303) de la pièce sud-est (PCE 23), croquis.

Château de Candie, Toulouse (31). PCE 24, MUR 2403, 29.03.2013
 BARDI Tom, PILLOIX Oriane, WILLIG Julien. D.A.O. GACHES Margaux

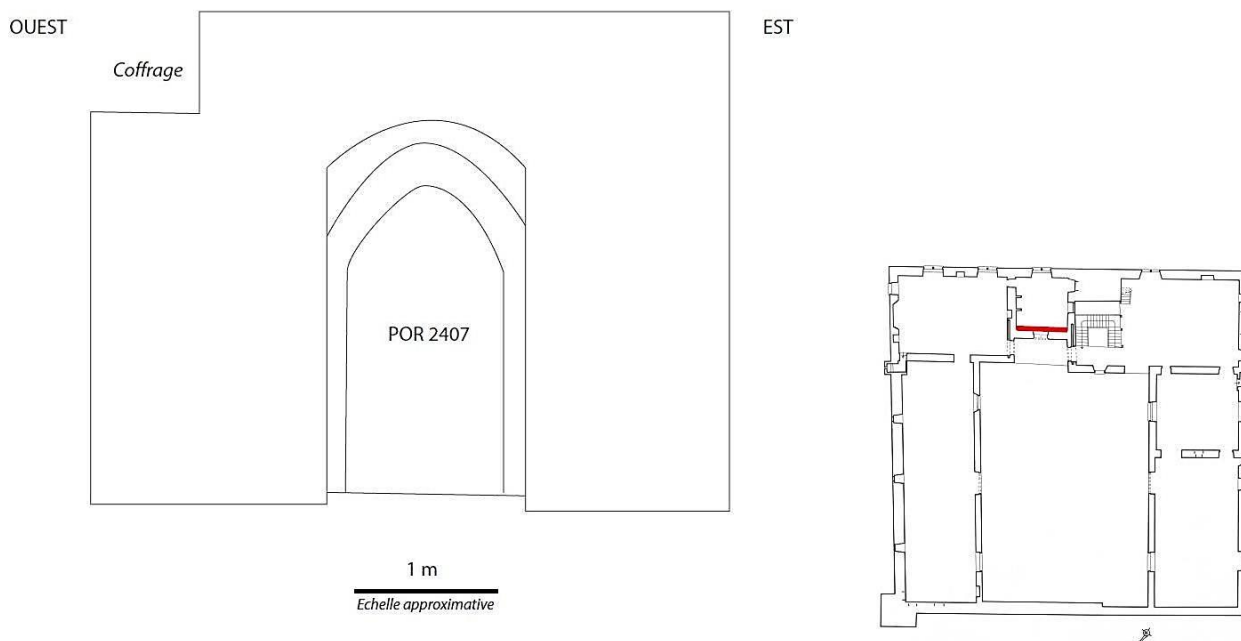


Figure 27 : Mur nord (MUR 2403) de la pièce de la tour (PCE 24), croquis.

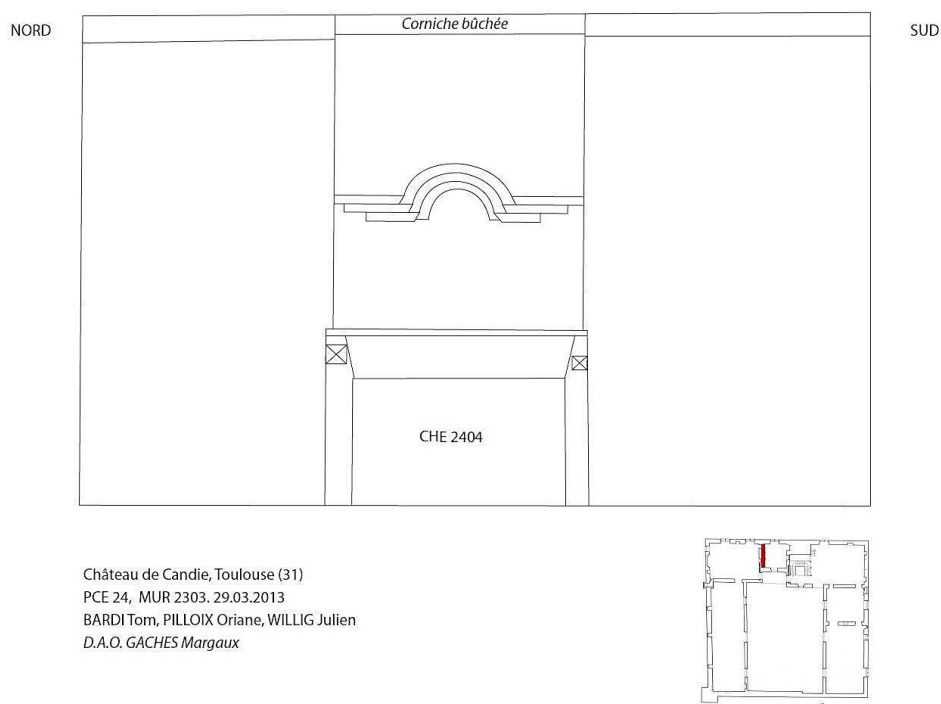


Figure 28 : Mur est (MUR 2303) de la pièce de la tour (PCE 24), croquis.

Château de Candie, Toulouse (31). PCE 24, MUR 2401, 24.03.2013
BARDY Tom, PILLOIX Oriane, WILLIG Julien. D.A.O. BRUYERE Charlotte

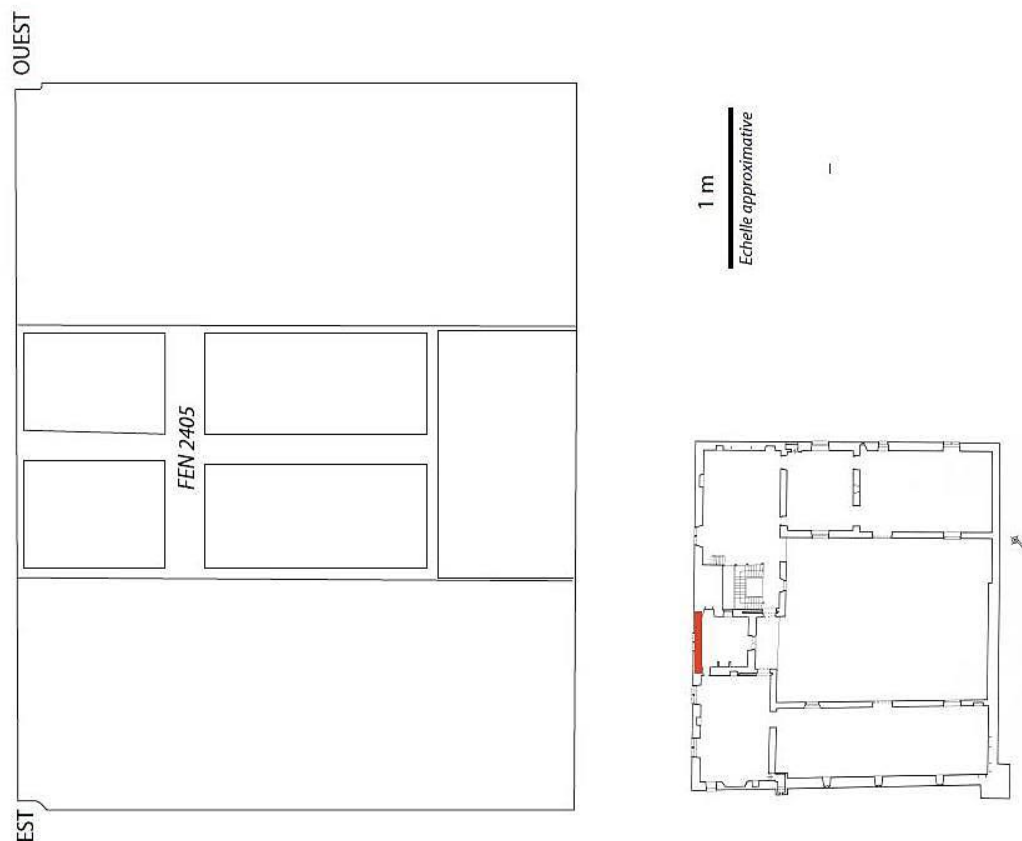


Figure 29 : Mur sud (MUR 2401) de la pièce de la tour (PCE 24), croquis.

Château de Candie, Toulouse (31). PCE 24 - MUR 2402
BARDI Tom, PILLOIX Oriane, WILLIG Julien 29.03.2013
D.A.O VORA-MALPEL Sophie

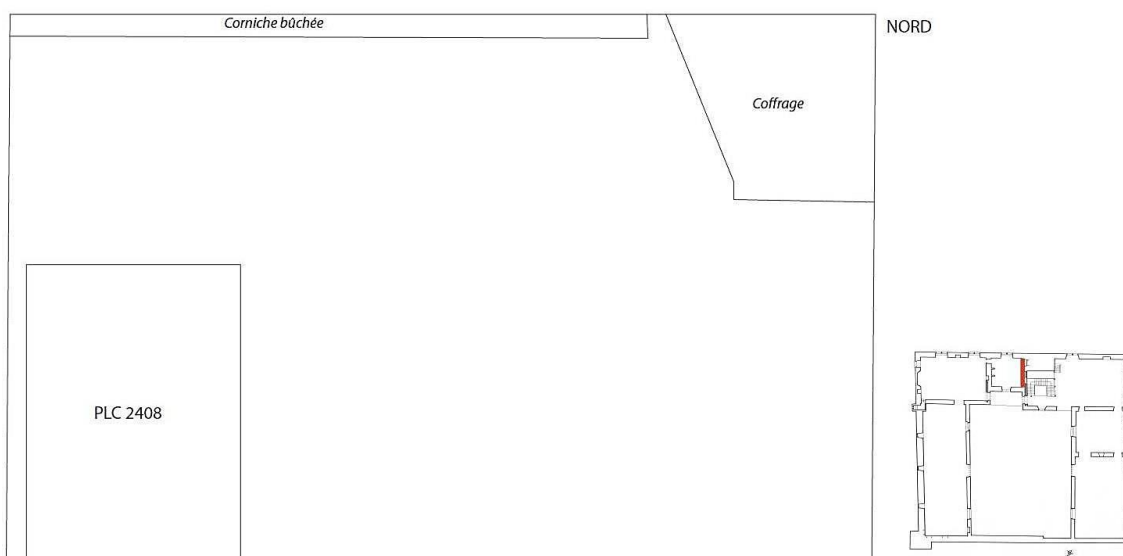


Figure 30 : Mur ouest (MUR 2402) de la pièce de la tour (PCE 24), croquis.

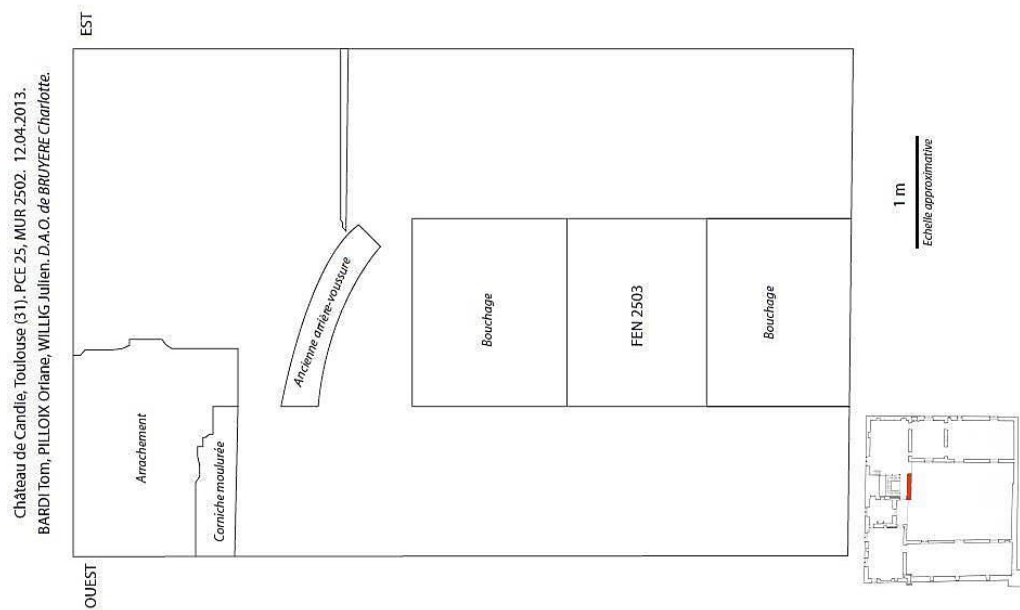


Figure 31 : Mur nord (MUR 2502) de la pièce sud-ouest (PCE 25), croquis.

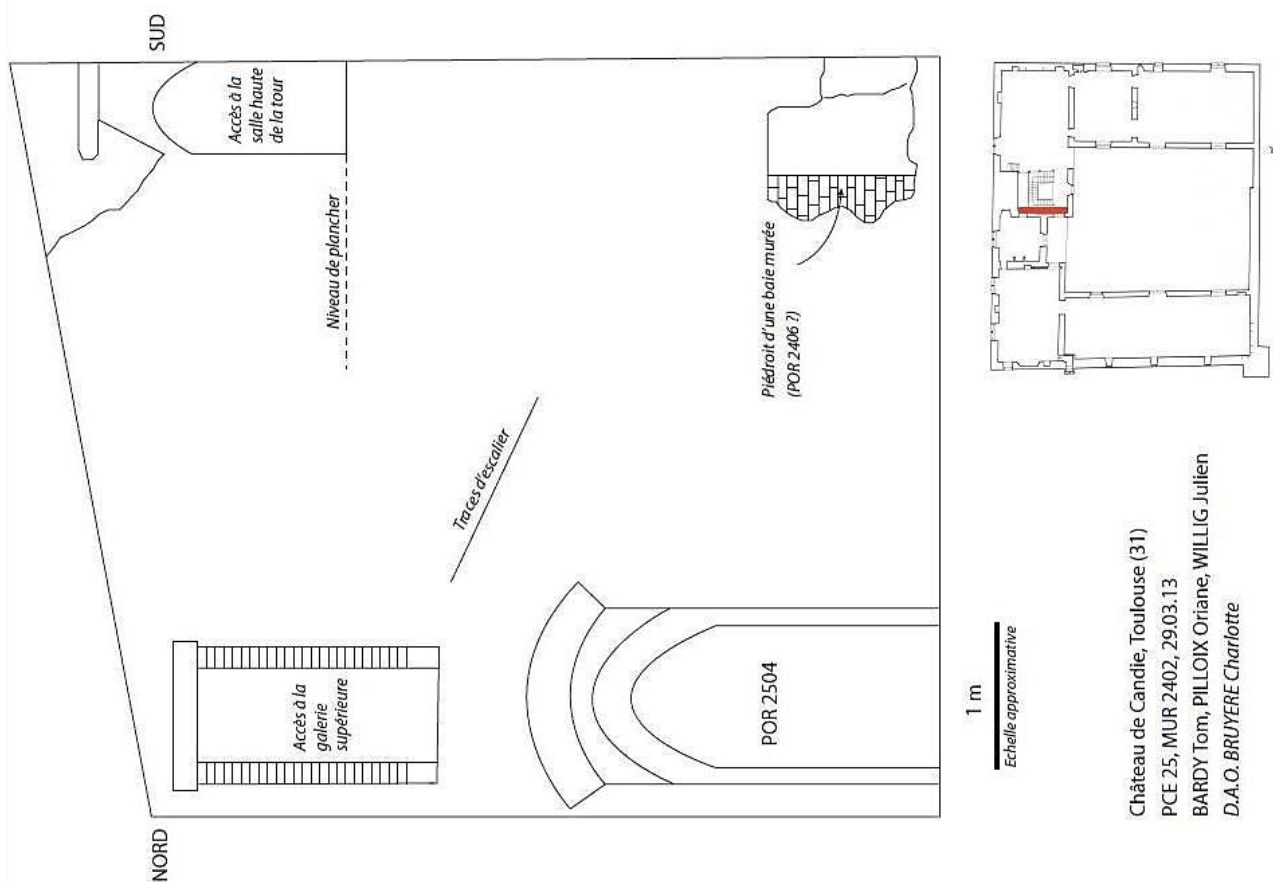


Figure 32 : Mur est (MUR 2402) de la pièce sud-ouest (PCE 25), croquis.

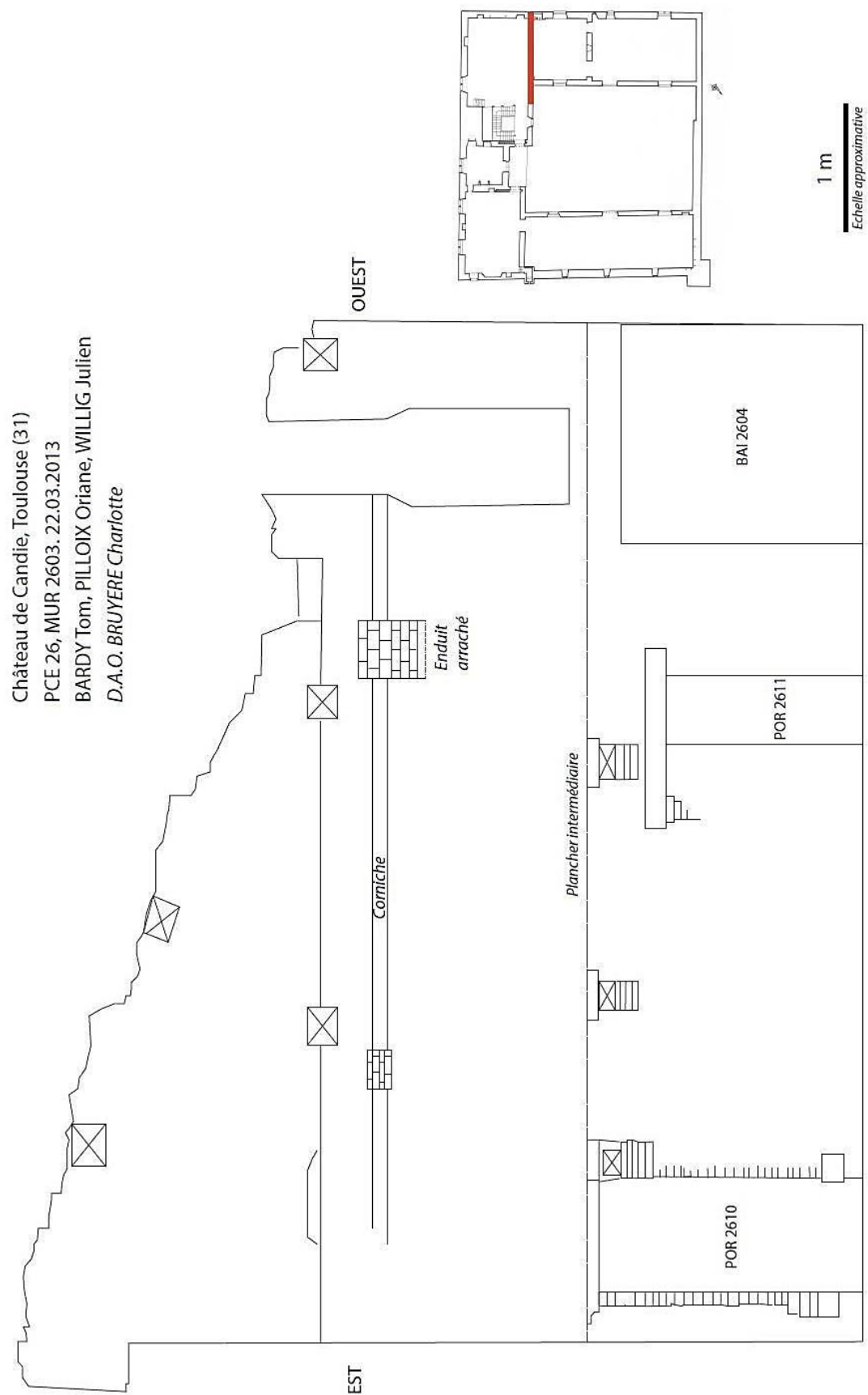


Figure 33 : Mur nord (MUR 2603) de la pièce sud-ouest (PCE 26), croquis.

Château de Candie, Toulouse (31). PCE 26, MUR 2601, 29.03.2013
 BARDI Tom, PILLOIX Oriane, WILLIG Julien. D.A.O. FOLTRAN Julien

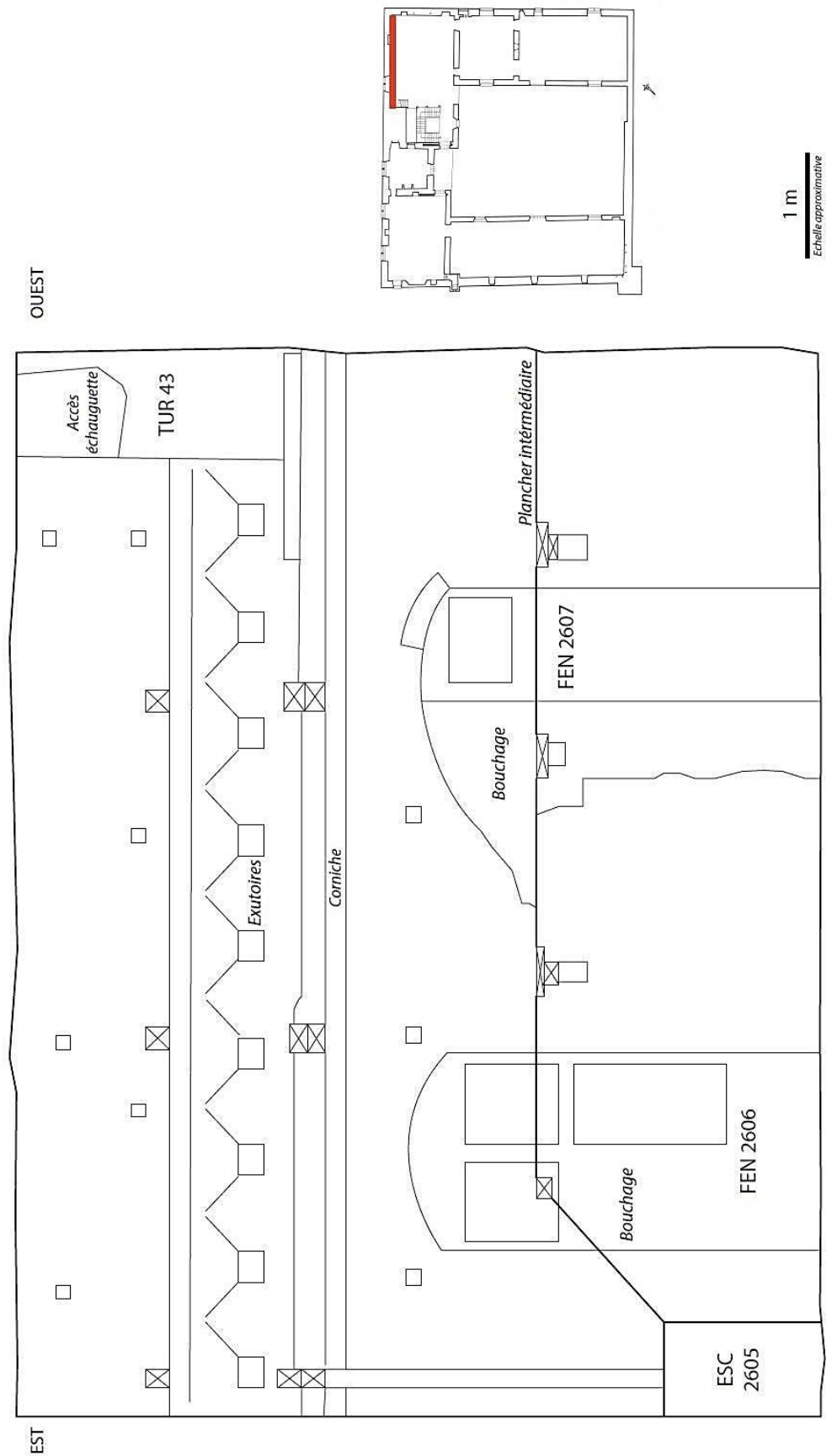


Figure 34 : Mur sud (MUR 2601) de la pièce sud-ouest (PCE 26), croquis.

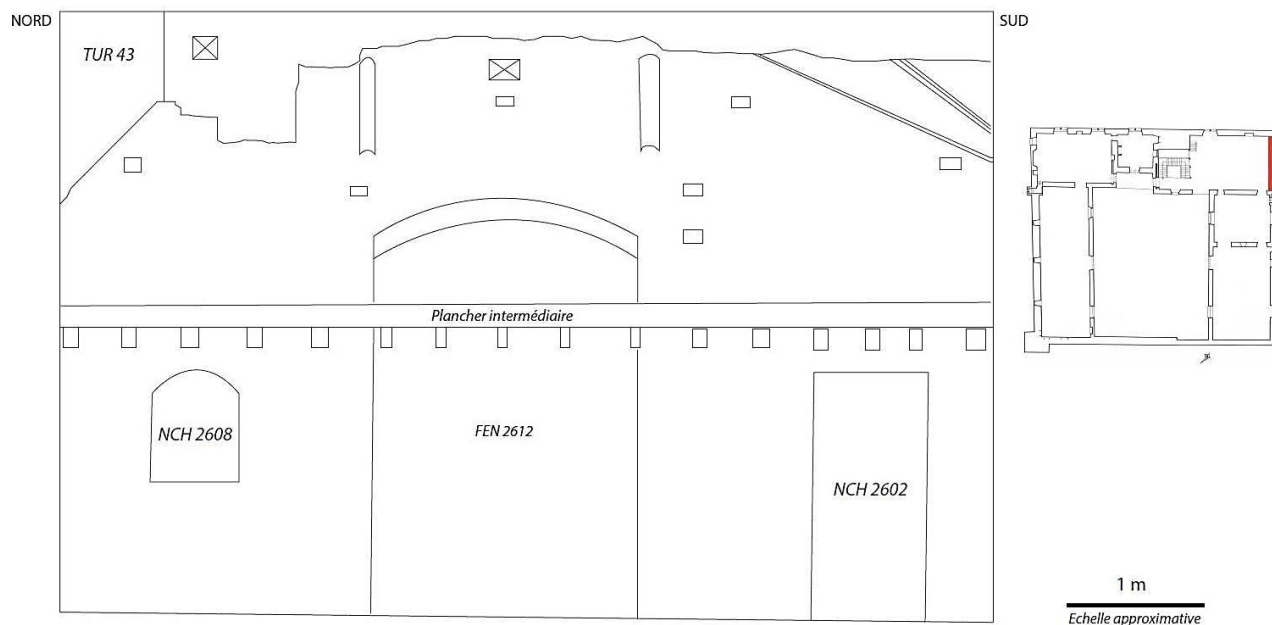
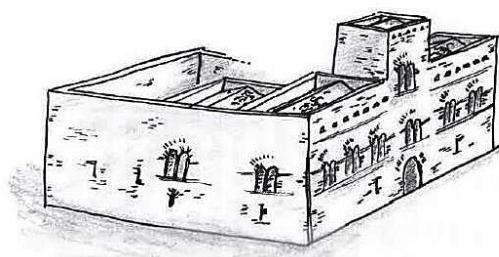
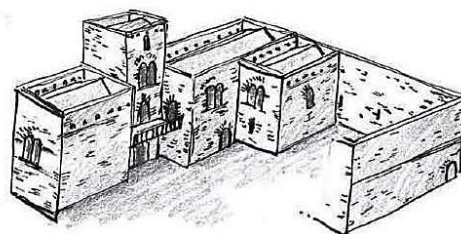


Figure 35 : Mur ouest (MUR 2602) de la pièce sud-ouest (PCE 26), croquis.

État 1. Vue sud-ouest



État 1. Vue nord-est



État 2. Vue nord-est

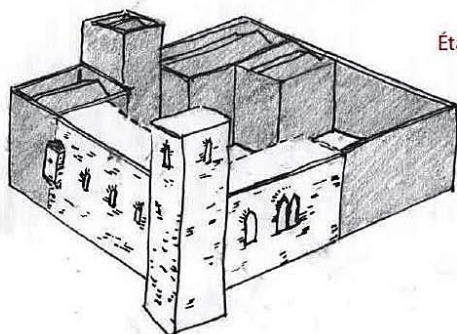


Figure 36 : Proposition de restitution des états médiévaux. Léa Gérardin.

Partie 3 : Photographies, figures 37 à 95.

Façade nord (FAC 31), figures 37 à 41.



Figure 37 : Vue d'ensemble.



Figure 38 : Système d'évacuation (?) en bas de la façade, vers l'est.



Figure 39 : Porte en arc brisé à double rouleau à l'angle ouest (POR 1805).



Figure 40 : Vestiges du couvrement et du cordon d'imposte d'une fenêtre jumelée.



Figure 41 : Cordon d'appui sur la partie ouest de la façade.

Façade ouest (FAC 34), figures 42 à 50.



Figure 42 : Vue d'ensemble.



Figure 43 : Jour au rez-de-chaussée (JOU 1707).



Figure 44 : Baie jumelée bouchée au sud de la façade.



Figure 45 : jour muré au rez-de-chaussée, au sud de la façade.

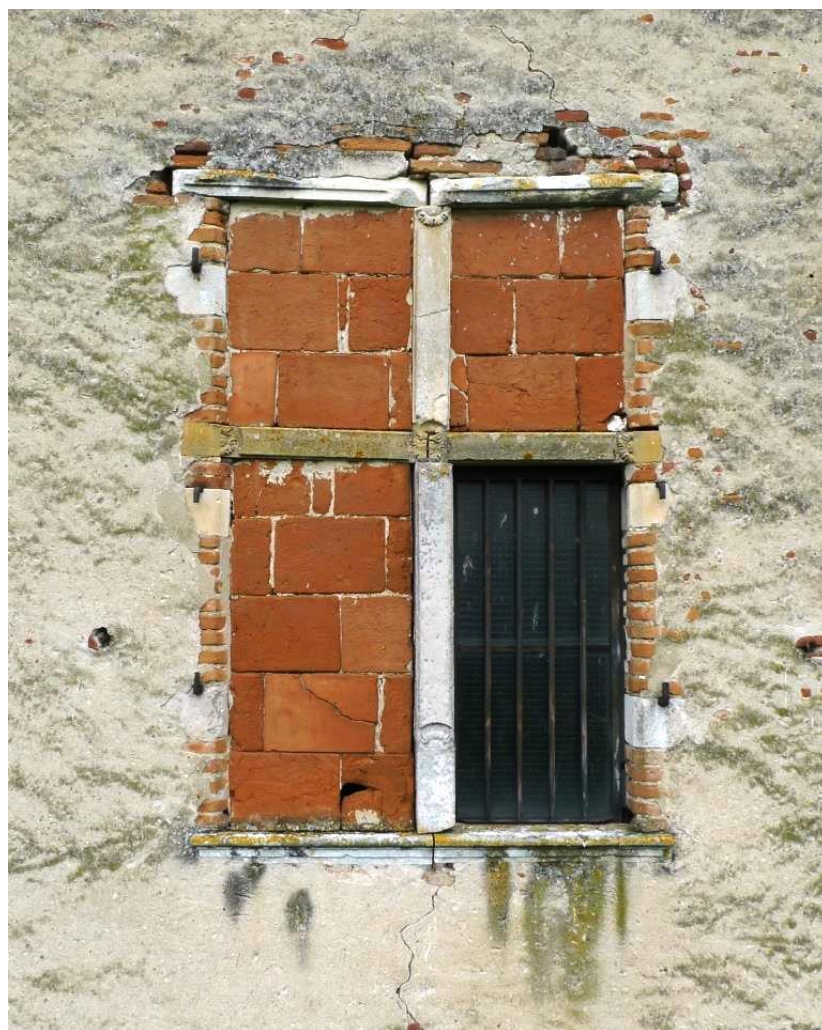


Figure 46 : Croisée (FEN 2806) au 1^{er} étage, au nord de la façade.



Figure 47 : Évacuation d'un évier



Fig. 48 : Demi-croisée détruite (FEN 2805)



Figure 49 : Couvrement d'une fenêtre jumelée remplacée par une croisée, détruite et murée (FEN 2705) : on remarque encore les encoches pour les croisillons et le linteau.



Figure 50 : Côté sud de la façade : traces de reprises à gauche/nord et couvrement d'une fenêtre jumelée reprise et bouchée à droite/sud.

Façade sud (FAC 33), figures 51 à 61.



Figure 51 : Vue d'ensemble.



Figure 52 a, b, c : Série de trois fenêtres au rez-de-chaussée, à gauche/ouest de la façade, de gauche/ouest à droite/est (FEN 1607, 1606, 1605).



Figure 53 : Jour muré (JOU 1506)



Figure 54 : Portail principal en arc brisé (POR1404)



Figure 55 : Croisée ouest murée (FEN 2607)



Figure 56 : Deuxième croisée en partant de l'ouest (FEN 2606) l'arc de décharge est le couvrement d'une ancienne fenêtre jumelée



Figure 57 : Troisième croisée en partant de l'ouest (FEN 2505). On distingue sous l'enduit les traces d'un arc de décharge, couvrement d'une ancienne fenêtre jumelée.



Figure 58 : Détail du décor sur le meneau d'une croisée (FEN 2505).



Figure 59 : Quatrième croisée depuis l'ouest (FEN 2405)



Figure 60 : Cinquième croisée depuis l'ouest (FEN 2309). L'arc de décharge est le couvrement d'une ancienne fenêtre jumelée



Figure 61 : Sixième croisée depuis l'ouest (FEN 2308). L'arc de décharge est le couvrement d'une ancienne fenêtre jumelée

Façade est (FAC 32), figures 62 à 68.



Figure 62 : Vue d'ensemble.



Figure 63 : Arc de décharge (?) au niveau du sol à gauche/sud.



Figure 64 : Linteau en pierre moulurée en remploi sur une fenêtre du 1^{er} étage (FEN 2307).



Figure 65 : Imposte et couvrement d'une fenêtre jumelée bouchée à gauche/sud de la façade, transformée en cheminée (CHE 2306).



Figure 66 : Vue partielle des latrines (LAT 2304).



Figure 67 : Reprise de maçonnerie au-dessus des latrines (LAT 2304) avec profil de corniche moulurée.



Figure 68 : Jour (JOU 2205) sud d'une série de trois jours dans la partie nord de la façade.

Cour intérieure (CUR 11), façade sud (FAC 1114) : figures 69 à 74.



Figure 69 : Vue de la façade sud de la cour intérieure (revers nord de l'aile sud du château).



Figure 70 : Portail (POR 1106) du porche. *Cl. L. Gérardin.*



Figure 71 : Clef de voûte (VUT 1406) du porche.



Figure 72 : Porte murée (POR 1108) à double rouleau au rez-de-chaussée, à droite/ouest.



Figure 73 : Fenêtre jumelée (FEN 2503) très perturbée, 1^{er} étage.



Figure 74 : Couvrement d'une fenêtre jumelée sur la face nord de la tour de l'aile sud, coupée par la toiture actuelle et surmontée d'une petite baie bouchée.

Intérieur : 1^{er} étage, pièce sud-est (PCE 23), figures 75 à 86.



Figure 75 : Accès principal à la pièce (POR 2312) depuis la galerie (GAL 29).



Figure 76 : Détail de briques taillées sur le piédroit droit/sud de la porte (POR 2312).

Cl. L. Gérardin



Figure 77 : Partie supérieure du mur ouest (MUR 2303).



Figure 78 : Détail du mur ouest : pignon d'une ancienne toiture (MUR 2303).



Figure 79 : Vue d'ensemble du mur sud (MUR 2302), avec les croisées FEN 2308 à gauche et FEN 2309 à droite.

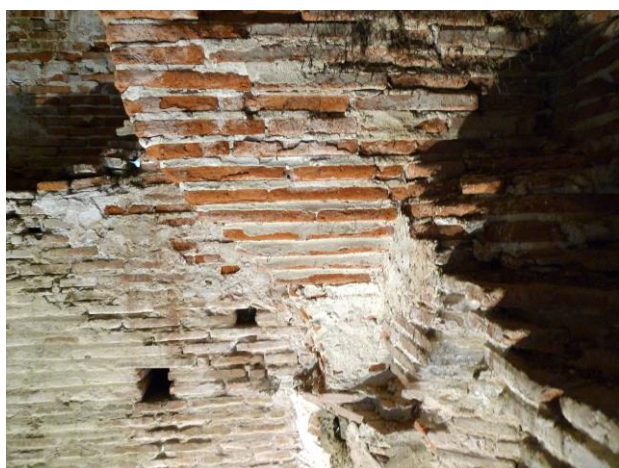


Figures 80 a, b, c : détail des anciens exutoires des eaux du toit sur le mur gouttereau sud (MUR 2302), de droite/est à gauche/ouest.





Figure 81 : Vue générale du mur pignon est (MUR 2301). En haut à droite, la base de l'échauguette sud-est. Cl. L. Gérardin.



Figures 82 : Détail de la trompe de l'échauguette sud-est (TUR 42).



Figures 83 : Base de la trompe de l'échauguette sud-est (TUR 42)



Figure 84: Traces d'une cheminée (CHE 2306) inscrite dans l'arrière-voussure cassée d'une ancienne fenêtre jumelée bouchée.



Figure 85 : Traces du pignon d'un ancien toit sur le mur est (MUR 2301) et alignement de trous solives



Figure 86 : Vue générale du mur nord (MUR 2203). À droite/est, accès aux latrines (LAT 2304).
Cl. L. Gérardin.

Intérieur : 1^{er} étage, pièces sud-ouest (PCE 25 et 26), figures 87 à 95.



Figure 87 : Accès principal à la pièce (POR 2504) depuis la galerie (GAL 29). Cl. L. Gérardin.



Figure 88 : Ancien pignon sur le mur ouest (MUR 2602).



Figure 89 : Trace d'arrachement sur le mur ouest (MUR 2602) correspondant peut-être à l'emplacement d'une ancienne cloison.



Figure 90 : Détail de l'angle sud du mur ouest (MUR 2602).



Figure 91 : Partie inférieure de l'échauguette disparue à l'angle sud-ouest (TUR 43), visible depuis l'intérieur.



Figure 92 : Partie d'arrière-voussure d'une croisée (FEN 2607) sur le mur sud (MUR 2601).



Figures 93 a, b, c : Détail des exutoires des eaux du toit sur le mur gouttereau sud (MUR 2601), de gauche/est à droite/ouest.





Figure 94 : Ancien pignon sur le mur est (MUR 2402) et accès à la salle haute de la tour.



Figure 95 : Ancien accès à la galerie supérieure de la tour, à gauche/nord du mur est (MUR 2402).